



REPOBLIKAN' I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

# Localisation des Objectifs de Développement Durable

## Région Atsinanana

Rapport de consultation locale - Août 2021





# Localisation des Objectifs de Développement Durable

Région Atsinanana

Rapport de consultation locale - Août 2019



Tous droits réservés,

© Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation / PNUD - 2019

Photo de couverture : les cyclo-pousses de la ville de Toamasina, en attendant les clients - Région Atsinanana, Juin 2019

Ce document a été élaboré, édité et publié avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d'Appui à la Décentralisation et la Résilience Communautaire (PADRC) mis en oeuvre en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation pour la période 2015-2019. Ce programme visait à appuyer la mise en oeuvre du processus de décentralisation, promouvoir le développement local inclusif et créer des conditions favorables au renforcement des capacités de résilience des communautés.

## Pour plus de détails, contactez



**Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation**  
Immeuble Patte d'Éléphant  
Anosy  
101 - Antananarivo, Madagascar  
[www.mid.gov.mg](http://www.mid.gov.mg)



**Programme des Nations Unies pour le Développement**  
Maison Commune des Nations Unies  
Zone Galaxy Andraharo - Rue Dr Raseta, BP 1348  
101 - Antananarivo - Madagascar  
[www.undp.org/madagascar](http://www.undp.org/madagascar)

### **Supervision Générale**

Adamson RASOLOFO

Abdou SALAME

Claire RAHASINIRINA

### **Coordination Technique**

Heriniaina Onja RAKOTO

### **Équipe de rédaction**

Masy ANDRIAMPARANONY - Consultant National - Social

José RAVELONANDRO - Consultant National - Économie

### **Équipe d'appui**

Lau Guetty ANDRIMAHENINA

Geoffroy ANJARATIANA

Flavien BELALAHY

Gervais BEMAHEFA

Jean Charlot BETALATA

Jean Maurice LAURENT

Naly RAJERIMANANA

Andry RAZAFIMBOLA

Juvencia Sariaka ROSSINAH

Merry TANJAHA

Anne Marcelle TSIAVITRA

### **Institutions parties prenantes**

Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

Ministère de l'Économie et des Finances

Région Atsinanana

PADRC – ONUDI - PNUD

### **Design et mise en page**

M.V. Rafanjaharisoa

# Sommaire

---

Préface.....	5
Avant-propos.....	7
Sigles et acronymes.....	8
Liste des tableaux et des figures.....	9
Résumé exécutif.....	10
Introduction.....	11
<b>Section 1.</b>	
<b>Contexte socio-économique de développement.....</b>	<b>13</b>
1.1. Atsinanana : Région de potentialité.....	14
1.2. Enjeux de la localisation des ODD pour la Région.....	25
1.3. Objectifs attendus de la priorisation locale des cibles des ODD.....	25
<b>Section 2.</b>	
<b>Analyse de l'alignement des plans stratégiques régionaux sur les ODD</b>	<b>27</b>
2.1. L'examen de l'alignement comme un préalable au processus.....	28
2.2. Résultat de l'analyse RIA pour la Région Atsinanana.....	29
<b>Section 3.</b>	
<b>Priorisation des cibles des ODD au niveau de la Région Atsinanana.....</b>	<b>33</b>
3.1. Méthodologie de priorisation locale des ODD.....	34
3.2. Résultat de la priorisation des cibles pour la Région Atsinanana.....	35
<b>Section 4.</b>	
<b>Mapping des sources et suivi des progrès.....</b>	<b>47</b>
<b>Section 5.</b>	
<b>Perspectives.....</b>	<b>57</b>
5.1. Méthodologie de constitution des paquets d'interventions.....	58
5.2. Les paquets d'interventions.....	59
5.3. Le mécanisme de financement et de monitoring.....	76
Conclusion.....	77
Annexes.....	
Annexe 1. Termes de référence de la mission de localisation des objectifs de développement durable (ODD).....	80
Annexe 2. Méthodologie de réalisation de l'alignement des stratégies de développement régional aux ODD.....	83
Annexe 3. Note pour priorisation.....	86
Annexe 4. Méthodologie de constitution des paquets intégrés de cibles et d'interventions.....	92
Annexe 5. Liste des acteurs régionaux.....	96
Annexe 6. Photos des 2 ateliers de priorisation.....	98



## Préface

Madagascar, au même titre que les 192 autres États membres des Nations Unies, a adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030 qui se décline en 17 objectifs de développement durable à atteindre. Le nouveau défi auquel s'est convenu le concert des Nations était de mettre en œuvre un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et pour les partenariats, selon un principe phare de « ne laisser personne de côté » et de pouvoir affirmer d'ici dix ans que notre génération aurait réussi à mettre fin à l'extrême pauvreté, lutter contre les inégalités et les injustices et régler le problème du changement climatique.

La réalisation des ODD dépend de la capacité des gouvernements régionaux et locaux à s'approprier entièrement l'Agenda 2030, d'en être les porteurs flambeaux en assumant un leadership local, mais surtout de le mettre en œuvre à travers tous les outils, stratégies, et documents de planification du développement local.

Nous félicitons l'engagement du Gouvernement de Madagascar, des collectivités locales, et de l'ensemble des acteurs de développement du pays à s'intégrer dans cette dynamique. En effet, Madagascar s'est appropriée l'agenda 2030 en ayant déjà identifié en 2017 les ODD prioritaires pour le pays avec des cibles et indicateurs liés aux priorités nationales. La localisation des ODD est la continuité de cette démarche pour que le développement territorial soit intégré, inclusif et durable, et que les acteurs de développement puissent disposer d'outils pour développer des cadres, politiques et stratégies cohérents, répondant aux priorités locales, pour relever les multiples défis de la réduction de la pauvreté, de la promotion de la bonne gouvernance, et de la protection de l'environnement.

Je suis fière et honorée de vous présenter ces rapports régionaux de priorisation des ODD pour les Régions Androy, Anôsy, Atsimo Andrefana, Menabe, Amoron'Imania, Analamanga, Atsinanana, Boeny, Ihorombe et SAVA. Le PNUD est honoré d'avoir accompagné leur élaboration sous le leadership conjoint du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et du Ministère de l'Economie et des Finances. Nous reconnaissons les efforts fournis par les acteurs régionaux et locaux, les Ministères sectoriels à travers les services techniques déconcentrés et les collègues des agences du Système des Nations Unies comme la FAO, l'OIT, le PAM, l'UNFPA et l'UNICEF, qui se sont engagés dans ce processus. Ils ont mis leurs connaissances et leurs compétences

au service d'un exercice participatif qui a conduit à un auto-diagnostic des défis, des potentialités, des enjeux de développement pour aboutir au choix des cibles prioritaires pour chacune des Régions ciblées par cet accompagnement du PNUD. Les paquets d'interventions ou projets prioritaires sont définis avec des indicateurs clairs pour que l'effet transformateur de l'Agenda 2030 devienne une réalité pour Madagascar. La disponibilité de ces rapports régionaux de priorisation des ODD nous invite à considérer le changement de paradigme dans la planification du développement en considérant la base, la population tout en nous appelant à revisiter nos modes opératoires pour plus de synergie, de complémentarité, de rationalisation, notamment dans un contexte de relèvement post COVID-19.

Ce rapport interpelle également toutes les parties prenantes du développement, notamment les Partenaires Techniques et Financiers, à unir nos efforts dans l'esprit de la Déclaration de Paris, en matière d'alignement, d'harmonisation et de partage de responsabilité, pour l'atteinte des objectifs de développement durable au niveau régional.

Par ailleurs, il nous faudra contribuer à la mise en place des cadres, outils, ressources permettant une gestion axée sur les résultats de développement pour le suivi et l'évaluation des indicateurs de performance et mesurer nos progrès communs dans l'atteinte des ODD dans les Régions.

Je vous remercie de vous joindre à nous dans l'appropriation et la mise en œuvre des rapports régionaux de localisation des ODD. Le PNUD pour sa part reste engagé à soutenir les efforts pour atteindre ces objectifs, tant au niveau national que régional.



*Natasha van Rijn*

Natasha van Rijn  
Représentante Résidente  
PNUD Madagascar





## Avant-propos

---

En septembre 2015, sous l'égide des Nations Unies, la Communauté internationale a initié un nouvel Agenda international, connu sous le vocable d'Agenda 2030. Cet agenda 2030 porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. Les 193 États membres des Nations Unies ont ensuite adopté un programme de mise en œuvre de l'Agenda 2030 avec 17 objectifs de développement durable (ODD) assortis de 169 cibles. Les ODD visent à mettre fin à l'extrême pauvreté, combattre les inégalités et les discriminations, protéger la planète et ses ressources, et créer les conditions d'une croissance durable et inclusive, dans un monde plus équitable, plus prospère et plus paisible.

Le Système des Nations Unies à Madagascar à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement a accompagné dès 2016 les initiatives de l'État malgache et particulièrement du Ministère de l'Économie et des Finances pour la mise en œuvre des ODD. Un ensemble de consultations nationales et régionales ont été réalisées en vue d'intégrer les Objectifs de développement durable dans les documents nationaux et régionaux de planification de Madagascar, dont le PND (Plan national de

développement), la SIDGS (Stratégie intégrée de développement du Grand Sud), le PRGS (Plan de relèvement et de résilience communautaires du Grand Sud), etc.

Ces consultations ont abouti à l'adoption de 64 cibles prioritaires des ODD, assorties de 85 indicateurs, consignés dans le Rapport national de priorisation des ODD de Madagascar.

Un rapport conjointement adopté par les cadres et techniciens des départements ministériels, les représentants de la société civile malagasy, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers.

Consécutivement à l'exercice de priorisation des ODD au niveau central le PNUD va poursuivre son accompagnement technique et financier en vue de la localisation des ODD au niveau régional et local. Ainsi, l'Agenda 2030 aura un effet transformateur avec des impacts concrets et positifs sur la vie des personnes vulnérables, notamment les jeunes et les femmes, grâce à l'appui qui sera apporté dans toute la chaîne « Planification ▶ Programmation ▶ Budgétisation ▶ Exécution ▶ Suivi-Evaluation ».





## Liste des tableaux

---

Tableau 1 : Superficie et nombre de Fokotany et Communes par district .....	14
Tableau 2 : Résultats de la priorisation nationale .....	25
Tableau 3 : Alignement des cibles des ODD et des engagements du PRD .....	30
Tableau 4 : Les critères de priorisation locale des ODD.....	34
Tableau 5 : Cartographie des cibles prioritaires pour Atsinanana.....	35
Tableau 6 : Cartographie des cibles prioritaires pour Atsinanana.....	36
Tableau 7 : Résultat de l'application à l'échelle de la région des filtres de priorisation sur les cibles	37
Tableau 8 : Détails de l'application des critères pour chaque cible à l'échelle régionale.....	38
Tableau 9 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 1.....	48
Tableau 10 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 2.....	49
Tableau 11 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 3.....	49
Tableau 12 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 4.....	50
Tableau 13 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 5.....	50
Tableau 14 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 6.....	51
Tableau 15 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 7.....	51
Tableau 16 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 8.....	52
Tableau 17 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 9.....	52
Tableau 18 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 10.....	52
Tableau 19 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 11.....	53
Tableau 20 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 12.....	53
Tableau 21 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 13.....	54
Tableau 22 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 14.....	54
Tableau 23 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 15.....	55
Tableau 24 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 16.....	55
Tableau 25 : Propositions de paquets d'interventions pour la Région Atsinanana.....	59

## Résumé exécutif

---

À l'instar de tous les pays membres des Nations Unies, Madagascar a souscrit à l'Agenda 2030 qui s'inscrit dans un programme universel applicable à toutes les Nations du monde, mis en œuvre par tous visant à éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes, lutter contre les inégalités et les injustices, régler les problèmes du changement climatique.

L'Agenda 2030 est un programme mondial ambitieux qui peut servir de catalyseur à l'émergence du pays. Il comporte 17 Objectifs indivisibles assortis de 169 Cibles à atteindre d'ici à 2030. Toutefois, le contexte national caractérisé notamment par une récurrente instabilité politique, une vulnérabilité aux chocs climatiques peut annihiler les efforts entrepris à tout moment et freiner la dynamique de développement.

Madagascar a marqué son adhésion au nouvel Agenda 2030 pour le développement durable depuis son adoption en 2015 par les Nations Unies. Le Gouvernement malgache avec le soutien technique et financier du Système des Nations Unies à travers le PNUD a entrepris très tôt en 2016 la contextualisation de l'Agenda 2030 afin de tenir compte de ses enjeux et défis spécifiques de développement par une série de consultations nationales pour intégrer et prioriser les Objectifs de Développement Durable dans le Plan National de Développement de Madagascar et les stratégies de développement sectoriel. Les cadres et techniciens des différents départements ministériels, les représentants de la société civile malagasy, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers ont développé une réflexion technique assez constructive sur les meilleurs moyens de considérer chaque cible des ODD dans les politiques et stratégies de développement du pays pour amener le changement et avoir un impact sur les différentes dimensions du développement durable : la population, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat.

L'exercice national de priorisation a permis de doter le Pays d'un rapport national de priorisation des cibles des ODD avec 64 cibles prioritaires et 85 indicateurs de suivi de la mise en œuvre des ODD. Cela permet de coordonner les différentes interventions des partenaires, à la suite d'un long processus de sensibilisation de portée nationale et régionale, d'alignement des ODD sur les politiques et stratégies nationales et sectorielles et de mise à disposition d'outils d'analyse basés sur une approche méthodologique spécifique au pays pour la hiérarchisation des cibles.

L'étape en cours suit la phase de contextualisation et de priorisation nationale, Le PNUD apporte également son appui technique et financier au Gouvernement malgache dans la mise en œuvre des ODD au niveau local qui est le cadre de développement des politiques cohérentes.

Des consultations régionales sont tenues avec toutes les parties prenantes pour sensibiliser les acteurs régionaux sur les enjeux et défis des ODD et leurs cibles respectives, mobiliser les acteurs régionaux autour des démarches relatives aux processus de priorisation et de localisation des cibles des ODD (démarches et outils) et faciliter la priorisation participative et concertée avec les acteurs régionaux en cohérence avec les cibles d'ODD priorisée au niveau national et avec les Plans régionaux de développement.

Le PNUD a renforcé son équipe Gouvernance par le recrutement d'une équipe pluridisciplinaire de consultants nationaux pour assurer une animation réussie des différents ateliers régionaux, pour outiller les techniciens au niveau régional des moyens essentiels à la localisation des ODD. Le présent rapport donne les résultats de cet exercice participatif.

## Introduction

---

Madagascar vient de sortir d'une décennie de crises politiques cycliques qui ont largement accentué la paupérisation des populations de la Grande Île et entraver tous les efforts de développement entrepris. L'Agenda 2030 constitue une opportunité devant servir de catalyseur à l'émergence et au développement du Pays. Toutefois, la réussite de cet Agenda dépend largement de son degré d'appropriation par les acteurs au développement et de la manière dont chaque Région le mettra en œuvre. En effet, l'une des causes des résultats mitigés des OMD est l'approche descendante (top-down) utilisée dans la définition et dans sa mise en œuvre. Cette approche a entraîné une appropriation et un alignement tardif des OMD sur la planification des pays. Les Nations Unies ont capitalisé cette leçon apprise des OMD et ont adopté la démarche ascendante (bottom-up) pour la définition et la mise en œuvre des ODD.

L'Agenda 2030 aura un effet transformateur uniquement s'il est mis en œuvre et entièrement réalisé au niveau local. La localisation de l'Agenda reste donc la seule façon d'obtenir des impacts concrets et positifs sur la vie des personnes. Les ODD peuvent fournir ainsi un cadre de politique de développement autour duquel les gouvernements locaux et régionaux et d'autres

acteurs du développement (organisations internationales, sociétés civiles et universitaires) peuvent soutenir la réalisation des objectifs régionaux. C'est dans cette optique que le PNUD a accompagné le Ministère de l'Économie et des Finances dans l'organisation d'ateliers de localisation des cibles des ODD dans dix régions cibles de Madagascar.

Dans un processus largement participatif et inclusif, l'atelier de localisation des cibles des ODD a permis de *i)* passer en revue les documents de planification régionale pour évaluer leur degré d'alignement sur les ODD, *ii)* définir pour la Région Atsinanana un ensemble de 47 cibles retenues comme prioritaires, et *iii)* retenir les indicateurs devant servir au suivi des progrès de la mise en œuvre. Le présent rapport présente les résultats de l'atelier de priorisation de la Région Atsinanana. Il est structuré en cinq sections qui présentent successivement le contexte de développement de la Région Atsinanana, les résultats de l'alignement des plans stratégiques régionaux sur les ODD, les résultats de la priorisation des cibles des ODD au niveau de la Région, le mapping des sources pour le suivi des progrès et les perspectives.



## **Section 1.**

Contexte socio-économique  
de développement



Pour définir les priorités de la Région vis-à-vis des ODD, il y a lieu de rappeler de manière synthétique le contexte de développement de la Région par grand secteur.

## 1.1. Atsinanana : Région de potentialité

### 1.1.1. Gouvernance et administration du territoire

#### Situation géographique et administrative

La Région Atsinanana est limitée :

- au nord par la Région Analanjirofo,
- à l'ouest par la Région Alaotra-Mangoro,
- au sud-ouest par les Régions Vakinankaratra et Amoron'i Mania, et
- au sud par la Région Vatovavy-Fitovinany.

**Tableau 1** : Superficie et nombre de Fokotany et Communes par district

Districts	Superficie (km <sup>2</sup> )	Nb de communes	Nb de fokotany
Toamasina I	28	1	138
Toamasina II	5 063	18	164
Brickaville	5 297	18	180
Vatomandry	2 323	21	174
Mahanoro	3 857	12	193
Marolambo	3 764	15	172
Antanambao Manampotsy	1 694	6	56
<b>Total</b>	<b>20 026</b>	<b>91</b>	<b>1 077</b>

Source : PRD Atsinanana (2020)

#### Lutte contre la corruption

Les investisseurs aussi bien étrangers que nationaux fondent leur décision d'investir sur le respect de l'État de droit et la bonne gouvernance. La lutte contre la corruption est fondamentale pour mettre en place un environnement propice au développement de la Région Atsinanana.

À Madagascar, la crise de confiance des citoyens envers les pouvoirs publics marque l'absence de la culture de redevabilité et de bonne gouvernance. Cela engendre une forme de corruption qui est devenue un phénomène généralisé dans la société malgache. Ce défaut de leadership des gouvernants se traduit par l'incapacité de l'Administration à répondre

convenablement aux attentes des citoyens. On y note une concentration et une centralisation importante du pouvoir public, une inefficacité et une non-effectivité des systèmes d'évaluation de la performance des agents publics ou encore l'exclusion des compétences comme conséquences d'une politisation à outrance de l'Administration.

#### Transparence et redevabilité sociale

La capacité de la population à interpeller et mettre en cause ou dénoncer les responsables défaillants dépend de sa capacité à s'informer.

À Madagascar, l'accès aux informations sur l'Administration est très difficile. Les archives physiques sont mal gérées et peu accessibles au public.

L'utilisation du numérique dans l'Administration est très limitée. Elle se résume en général à l'édition de documents et à l'envoi et à la réception de courriers électroniques. La dématérialisation tant attendue tarde à se concrétiser; une grande partie des bureaux de l'Administration utilise encore des machines à écrire.

Très souvent, les citoyens évoquent la difficulté, voire l'impossibilité, à se faire entendre par les détenteurs des pouvoirs publics, pour exprimer leurs droits et besoins<sup>1</sup>.

Certes, le boom du numérique améliore l'accès de la population à l'information. Malheureusement, la nature et la qualité des informations qui circulent ne sont pas toujours fiables. Elles peuvent être préjudiciables au progrès de la Région. Il n'est pas rare de constater des propagations très rapides de rumeurs et de désinformations.

#### Justice

Le développement durable de l'Atsinanana est entravé par plusieurs défis de gouvernance, dont la nécessité de mettre en place une justice équitable.

La gouvernance de Madagascar est très fragile. Une analyse récente attribue cette fragilité à plusieurs éléments tels que :

- le non-respect de l'état de droit;
- l'incapacité du système judiciaire à appliquer équitablement la loi;
- un état et un système politique et juridique au service de l'élite.

<sup>1</sup>Doléances pendant les ateliers participatifs de localisation des ODD

Cette fragilité de la gouvernance du pays s'est aggravée au cours des dernières années à cause, entre autres : 1) d'une criminalité et d'une insécurité grandissante, 2) de la croissance rapide d'une économie de trafic, 3) de la criminalisation d'une part significative des forces de l'ordre du pays, et 4) d'un système judiciaire peu performant, absent des zones rurales du territoire, poussant les gens à se faire justice eux-mêmes.

Ces problématiques de la gouvernance sont plus marquées dans l'Atsinanana compte tenu de ses richesses, source de convoitise.

### Finances locales et passation de marchés

Les finances locales sont caractérisées par l'insuffisance des budgets pour les collectivités locales et les services territoriaux déconcentrés (STD) dont l'origine se trouve dans la difficulté à collecter les taxes. La mobilité des biens et des personnes, combinée au manque de moyens de déplacement des préposés au recouvrement ne facilite pas la collecte des taxes. De plus, le nombre d'activités économiques formalisées et les méconnaissances des dispositifs légaux en matière de fiscalités limitent les ressources disponibles. Le Fonds pour le Développement Local (FDL), aidé par les projets d'appuis à la gouvernance, finance, forme et encadre les comités locaux de développement (CLD) en matière de finances locales. Dans un cadre plus institutionnel, les nouveaux dispositifs règlementaires limitent les accès de l'exécutif régional aux financements à travers des procédures d'engagement et de décaissement contraignantes. Les préposés aux finances publiques manquent cruellement de compétence pour des procédures sont fastidieuses. On note une forte proportion de procédures non conformes ou de dossiers non recevables présentés aux instances responsables par les services déconcentrés et les collectivités décentralisées. C'est principalement dû au manque de maîtrise des règles de finances publiques.

La passation des marchés publics est gangrenée par la corruption, le népotisme et le système de pot-de-vin. Les processus de passation de marché restent opaques, permettant ainsi à un nombre limité d'entreprises de dominer les marchés publics.

*« Les problématiques de la gouvernance sont plus marquées dans la Région Atsinanana compte tenu de ses richesses, source de convoitise. »*

## 1.1.2.

### Aménagement et développement équilibré du territoire et de ses ressources

#### Développement de pôles régionaux

La Région est marquée par une nette disparité du développement entre les zones urbaines et les zones rurales, et entre le littoral et l'arrière-pays. Une absence de politique d'aménagement du territoire est à la base de cette disparité frappante. Ceci pourrait fragiliser la cohésion régionale.

Il existe une inégalité dans la répartition des efforts de développement entre les centres urbains et ruraux, les zones faciles d'accès et les zones enclavées et ceci, malgré les ressources disponibles dans chacune de ces zones.

La plupart du temps les grands projets sont mis en œuvre dans les zones faciles d'accès. L'accessibilité est devenue un critère de choix dans l'implantation des projets, renforçant la disparité régionale.

#### Écosystèmes et biodiversité

Atsinanana est une Région riche en biodiversité terrestre, aquatique et marine. Malheureusement, ces patrimoines très sensibles font l'objet d'exploitations excessives.

En 2010, 98,8% des habitants de la Région Atsinanana utilisaient des combustibles issus des ressources naturelles forestières. Ils contribuent ainsi de manière permanente et dangereuse au réchauffement climatique.

Outre les feux de culture, la pratique de « tavy » et les exploitations illicites des bois précieux, constituent ces derniers temps une menace sérieuse, car elle est à l'origine des divagations des feux.

#### Urbanisation

L'amélioration du cadre de vie dans les villes de la Région s'impose d'elle-même pour l'épanouissement de la population qui y vit et pour que les opportunités de développement économique et social s'y concrétisent.

En matière d'urbanisme, les problèmes communs aux villes de la Région portent sur le délabrement des infrastructures (voies urbaines, marchés municipaux, abattoir, etc.) dont la plupart sont vieilles et ne se sont pas relevées après le passage des cyclones. Toutes ces villes connaissent une dégradation de l'environnement urbain à travers une pollution (absence de latrines, déchets ménagers ou industriels). Les cas de vandalismes et de vols de biens publics sont fréquents.

Pour le cas particulier de l'agglomération de Toamasina, les permis de construire sont accordés

sans concordance avec les plans d'urbanisme directs ou détaillés en vigueur. La rareté des démolitions de bâtiments en infraction corrobore ce sentiment d'anarchie.

Heureusement, plusieurs opportunités s'offrent aux responsables et citoyens pour assurer une meilleure qualité de vie dans les villes de la Région Atsinanana :

- Le Projet Tananarive Toamasina Madagascar (TaToM) avec l'appui du Gouvernement japonais et la formulation des Plans d'Urbanisme Directeur (PUDI) pour les agglomérations d'Antananarivo et de Toamasina, ainsi qu'un plan de développement du transport et de l'aménagement pour l'axe économique les reliant.
- Avec l'aide d'Ambatovy, le plan-cadre de développement économique et social du grand Toamasina est en cours de préparation.
- L'ONG GRET a récemment effectué une enquête dans quelques quartiers de Toamasina avec des résultats utiles pour mieux orienter les actions.
- Une réhabilitation du réseau urbain d'évacuation d'eau ainsi que de nouveau raccordement pour le prolongement des canaux accompagnant l'extension de la ville vers les zones périurbaines est en cours.

### 1.1.3.

## Équipements et infrastructures structurants

### Énergie

Pour la réalisation des objectifs de développement énoncés dans le présent plan, la Région Atsinanana doit être à même de satisfaire sinon dépasser ses besoins en électricité tout en assurant une meilleure adaptation au changement climatique.

La production d'énergie électrique actuellement disponible n'est pas en mesure de satisfaire les besoins des ménages et les activités économiques de la Région. Plus de la moitié des communes de la Région (57,32%) ne disposent pas de réseaux électriques.

Pourtant, les capacités de production électriques de la Région sont importantes compte tenu de son relief et de son climat. Deux des plus grandes centrales hydroélectriques de Madagascar se trouvent dans la Région. Pourtant, seule celle de Volobe alimente l'agglomération de Toamasina. Celle d'Andekaleka approvisionne Antananarivo et Antsirabe.

Les capacités des centrales thermiques sont faibles, notamment pour les districts d'Antanambao Manampotsy, de Marolambo et de Vatondry.

Au problème de production s'ajoute la problématique des pertes de transmission et de distribution. Elles ont pour causes la détérioration et la surcharge des équipements vieillissants et insuffisamment réhabilités. À ces pertes techniques s'ajoutent les pertes commerciales à travers les vols d'électricité par des branchements illégaux. Par ailleurs, les coupures et les surtensions très fréquentes portent préjudice aux équipements des ménages et à la productivité des entreprises.

### Transport

Grâce à une situation géographique privilégiée, la Région dispose de solides atouts dans les domaines du transport routier, aérien, ferroviaire, maritime et fluvial.

Le réseau de routes et de pistes est insuffisant et vétuste dans l'Atsinanana. Le non-respect des règles (passage de camions trop lourds ne correspondant pas à la capacité des infrastructures, violation des barrières de pluies) ne fait qu'aggraver la situation. Celle-ci rend parfois les transports difficiles et laisse certaines zones enclavées. Les districts de Marolambo et d'Antanambao Manampotsy sont les moins accessibles pendant la saison annuelle des pluies. Des communes y sont coupées du reste de la Région.

Le canal des Pangalanes et les cours d'eau de la Région forment des bretelles qui facilitent la liaison interne. Mais l'ensablement du canal, les crues et les étiages des fleuves et des cours d'eau limitent cette possibilité.

Par ailleurs, à travers son port, Toamasina dispose d'infrastructures modernes capables d'accueillir les gros pétroliers, les paquebots, etc. tout en assurant les liaisons vers les autres régions de l'île. Son extension constitue une priorité et sa gestion gagnerait à être améliorée.

### Télécommunications

Les infrastructures de télécommunication (mobile, Internet et médias) réduisent l'éloignement physique en permettant les échanges d'informations à l'intérieur de la Région ainsi qu'avec l'extérieur. Nous devons tirer parti de cette évolution rapide des technologies pour rendre la Région plus prospère et plus solidaire.

C'est dans les districts de Marolambo et Antanambao Manampotsy que les taux de pénétration de la téléphonie mobile étaient les plus faibles, où ils se situaient en dessous de 7 %. Pour toute la Région, il est de 49,7 % et cette proportion ne cesse d'augmenter.

Il est tout à fait légitime de déduire, et ce, malgré l'absence de données récentes, que les déploiements des technologies 3G et 4G ont permis de réduire la fracture numérique.







6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

De **3,3 à 9,68%** : taux de desserte en eau potable des districts d'Atsinanana



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

**43,68%** des Communes de la région disposent de réseaux électriques



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

**7%** de taux de pénétration en téléphonie mobile : districts de Marolambo et Antanambao Manampontsy



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Moins de **3%** de la population vivent dans des constructions en matériaux durs.



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

**5%** des femmes participent aux décisions au sein de leurs ménages



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Moins de **50 %** des Communes sont dotés de postes avancés de la gendarmerie



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



En effet, grâce à elles, toutes les zones couvertes par les réseaux de téléphonies mobiles ont désormais accès à l'Internet. Cependant, cette amélioration de la couverture ne se traduit pas nécessairement par un fort taux d'adoption de l'Internet. Le coût d'acquisition de téléphones compatibles et le coût de connexion restent trop élevés.

Les infrastructures de télécommunication opérationnelles permettent à 19 % des communes d'avoir accès aux émissions de la Télévision malagasy (TVM). Les districts de la Région à l'exception de Marolambo ont accès à une radio privée. Par contre, seule la ville de Toamasina I a accès à une chaîne de télévision privée locale.

### Eau et assainissement

La situation des secteurs de l'eau potable, de l'assainissement et de la gestion des déchets solides est alarmante. L'explosion démographique des dix dernières années a créé une demande importante, particulièrement en milieu urbain. Les infrastructures et les services afférents y sont loin de satisfaire les besoins.

Le taux de desserte en eau potable des districts d'Atsinanana varie entre 3,3 et 9,68 %, sauf à Toamasina où il est à 27,56 %. Cette situation est paradoxale pour une Région dotée d'une grande richesse hydrique.

L'insuffisance de latrines concerne toutes les communes. Les villes de Marolambo, de Mahanoro et de Brickaville n'ont aucune latrine publique. La pratique trop répandue des toilettes à fosses perdues et la défécation à l'air libre exposent la population à des épidémies et des inconforts au quotidien.

Dans l'agglomération de Toamasina, où le taux de latrines améliorées est de seulement 25,78 %, la nappe phréatique est souillée par des déchets ménagers ou industriels. Pourtant elle reste la première source d'eau pour une grande partie de la population.

La gestion des déchets représente un véritable défi pour les villes. Avec ses 500.000 habitants, la quantité de déchets ménagers à traiter quotidiennement dans la ville de Toamasina n'est pas négligeable. La couverture de ramassage des déchets solides dans la commune urbaine de Toamasina pose des défis pour ses dirigeants comme dans toutes les grandes villes de Madagascar. Les ordures sont éparpillées et entassées dans et autour des points de collecte, ce qui engendre des odeurs nauséabondes et détériore l'environnement dans la Commune Urbaine de Toamasina. Urbanisation non maîtrisée, forte croissance démographique, manque de ressources, faibles institutions et absence de sens civique de la population sont à l'origine de ce problème.

## 1.1.4. Développement économique

Le développement d'une Région à forte vocation agricole doit se faire avant tout par la valorisation de ses potentialités.

### Agriculture

La Région Atsinanana est connue par une agriculture basée sur les cultures d'exportation (girofle, café, vanille, litchi) et une défaillance en productions vivrières notamment le riz. Parmi les contraintes actuelles, on peut citer le vieillissement des plantations, les vols sur pieds, les effets du changement climatique, l'insuffisance et les dégradations des infrastructures de production existantes, les insuffisances d'encadrement et de structuration des producteurs, l'absence d'unités de transformation, la dégradation des bassins-versants suite aux utilisations non appropriées et à la pratique excessive du Tavy. La sécurisation foncière préoccupe la majorité des paysans. De nouveaux problèmes apparaissent avec le changement climatique (prolifération des insectes, rehaussement de la température rendant les plantes vulnérables). Les pertes des cultures à la suite de fortes inondations (plaines de Brickaville, Vatomandry et Mahanoro) sont plus fréquentes. La filière litchi est la plus exposée aux effets de changement climatique où les fruits arrivent de moins en moins à atteindre les tailles recherchées.

Quelques autres obstacles affectent l'agriculture ; absence de développement de filière des matières premières pour l'artisanat (raphia, «penja», etc.), la non-maîtrise du cadrage technique liée à la certification biologique des produits, la faible structuration des filières et la délocalisation des chaînes de valeur productive, la difficulté d'accéder aux marchés de niches et l'exportation et l'absence du cadre légal et réglementaire de l'agriculture biologique à Madagascar. Par contre, la Région dispose de vastes plaines rizicoles aménageables, mais nécessitant un aménagement approprié. Son sol offre des possibilités de développement des cultures pérennes tels le girofle, la vanille, le café, la cannelle, les agrumes et autres fruitiers. Les paysans, conscients de la gravité de la situation, sont prêts à collaborer pour le redressement de la situation et l'agriculture attire de plus en plus de jeunes.

D'autres opportunités méritent également l'attention :

- les émergences de certaines filières à forte valeur ajoutée (vanille, curcuma, poivre, cacao, canne à sucre) ;
- la présence de projets de développement et

de protection de l'environnement (PAZC, CASEF, FORMAPROD, PROSPERER, Projet Fararano, etc.).

### Élevage

Le secteur élevage est peu développé dans l'Atsinanana en comparaison à d'autres Régions de l'île. Le cheptel bovin est faiblement présent tandis que le cheptel avicole est en forte croissance dans les districts de Vatomandry, de Mahanoro et de Brickaville. Quant à l'élevage de la vache laitière, il commence à prendre plus d'ampleur dans la ville de Toamasina et sa périphérie immédiate profitant des besoins de la population urbaine et de la présence des pâturages à proximité. Si le climat trop humide était un facteur limitant il y a une trentaine d'années, la situation actuelle résultante du changement climatique est plus profitable pour les bovins que les pâturages plus secs.

Contrairement à cela, la promotion du petit élevage est possible. Des paysans sont prêts à investir pour acquérir de nouvelles souches animales et les pâturages sont disponibles pendant toute l'année. La présence des cabinets vétérinaires qui distribuent les produits épizootiques dans tous les districts de la Région, voire dans les communes, ne fait que conforter cette position.

Atsinanana s'est dotée d'un plan régional de développement de l'agriculture et de l'élevage. Les activités prioritaires suivantes reprennent largement celles prescrites par ce plan.

### Pêche et aquaculture

Son climat et son hydrographie très riche font de l'Atsinanana une région très propice au développement de la pêche et de l'aquaculture.

La Région dispose de centaines de kilomètres de côte, des nappes d'eau propices à l'élevage de poissons; les sources d'eau pour l'alimentation en eau des bassins piscicoles sont en abondance.

Des paysans du littoral ont été formés sur l'élevage de tilapia et de carpes suivant plusieurs techniques (élevage en cages, en enclos, en étangs-barrages, en bassins piscicoles); quelques producteurs d'alevins assurent l'approvisionnement des pisciculteurs sur place. La combinaison de ces éléments fait de la Région Atsinanana une Région à forte potentialité piscicole.

Actuellement, pour le développement de la pisciculture et de l'aquaculture, la Région peut profiter de quelques opportunités présentes, pour ne citer que :

- le programme SEWOH FISH;
- le projet Tilapia de l'Est qui opère avec des membres des coopératives des aquaculteurs;
- l'intérêt manifesté par population à l'aquaculture;

▪ un besoin en poissons de plus en plus accru de la part de la population.

Malgré ces potentialités, quelques problématiques méritent notre attention.

Les activités de pêche maritime sont fréquemment perturbées par les phénomènes climatiques (fort courant marin, cyclone, etc.) qui détruisent les matériels et engins de pêche et diminuent la production. Les inondations et les grandes crues plus fréquentes à cause du changement climatique menacent les dispositifs et les infrastructures aquacoles.

### Industrie et activités de transformation

La non-transformation des produits locaux, des produits miniers, des produits de la pêche, exportés à l'état brut, prive la Région et le pays d'importantes valeurs ajoutées. La Région Atsinanana possède les meilleurs atouts pour être une locomotive dans l'ambition de Madagascar de devenir un bassin industriel dynamique.

Le paysage industriel régional est marqué par la présence de l'unité industrielle lourde d'Ambatovy. Des unités moyennes de fabrication de produits chimiques et quelques usines agro-industrielles complètent la liste. Elles sont concentrées dans l'agglomération de Toamasina.

Toamasina possède une zone économique spéciale qui est malheureusement peu développée. Le coût élevé de l'énergie et les fréquentes perturbations de sa livraison pénalisent les investisseurs. Ces derniers sont confrontés également au manque de main-d'œuvre qualifiée.

La proximité du port constitue pourtant un atout attractif pour la Région. Cette potentialité logistique est confortée par la RN2 qui permet l'acheminement de matières premières et de produits usinés.

Avec ses nombreuses ressources, la Région peut elle-même se constituer en réservoir de matières premières pour alimenter ses propres usines, mais pour cela, elle doit assurer une qualité, une quantité, un délai de livraison et un coût compétitifs.

### Tourisme durable

Les nombreuses potentialités touristiques de la Région ne sont pas suffisamment mises en valeur. Foulpointe, site balnéaire phare parmi les plus fréquentés par les touristes nationaux, intéresse de plus en plus les touristes étrangers. Toutefois, la route qui y mène est très dégradée, rendant le voyage peu confortable notamment pour les touristes haut de gamme. Des infrastructures et des services complémentaires sont nécessaires tels des banques ou des guichets automatiques de banque, des bureaux assurances et un grand

centre hospitalier, des équipements de pompiers, pour servir les communautés et les touristes de plus en plus nombreux, etc.

Toamasina, premier centre urbain régional et premier port du pays, est une plaque incontournable. Il dispose d'infrastructures d'accueil capables de recevoir toutes sortes de visiteurs. Et grâce à son rôle administratif et économique, la ville, de par son port, tient une place importante dans le tourisme d'affaires. Le port peut recevoir des bateaux de croisières, mais la fréquence reste encore limitée en comparaison avec Nosy-Be.

D'autres axes touristiques sont disponibles et prêts à recevoir des touristes entre autres le Canal des Pangalanes et Vatomandry. La biodiversité, les cultures, les plages, les affaires constituent de grands intérêts touristiques dans la Région.

Les constructions de nouvelles infrastructures hôtelières montrent que le tourisme est un secteur d'avenir. Des actions de promotion de la destination Atsinanana ont été initiées, mais beaucoup restent à faire.

En général, on assiste à diverses lacunes : insuffisance de professionnalisme, précarité de la sécurité, absence des documents stratégiques, passage périodique d'épidémies, mauvais état des routes, saleté des villes et des plages, manques de moyens financiers notamment pour les nationaux, etc. Les vols de la compagnie Air Madagascar, sujets à des retards trop fréquents, démotivent les touristes, alors que les avions privés n'arrivent pas à couvrir leurs besoins et leur coût est trop élevé. Tous ces paramètres constituent des freins pour l'épanouissement du secteur tourisme dans la Région.

### Activités d'extraction

Le sous-sol de la Région Atsinanana regorge d'importantes ressources minières telles que l'or, des pierres précieuses, du graphite, des chromes, etc. Des périmètres miniers sont actuellement en exploitation, mais le nombre de permis octroyés n'est pas encore disponible. Par ailleurs, des exploitants informels opèrent partout dont les statistiques de production ne sont pas disponibles et ne font rentrer aucune recette fiscale.

### Développement du numérique

Le développement de l'économie numérique est une priorité nationale.

À l'heure actuelle, aucune entreprise d'envergure, œuvrant dans l'économie du numérique, n'est implantée dans la Région Atsinanana.

La connexion Internet est certes parmi les meilleurs du pays, la Région manque de formations professionnelles, en matière de recherches, programmation et utilisation. Certaines compétences particulières sont également nécessaires

pour que la Région devienne un bassin d'emplois de l'économie numérique. Un environnement propice à la création d'entreprises est, d'évidence, requis. L'éducation numérique n'est pas encore une réalité dans la Région Atsinanana. Les contenus numériques disponibles pour les étudiants et le public traitent rarement des sujets portant sur le contexte local.

### Secteur privé et entrepreneuriat

L'entrepreneuriat et l'initiative privée seront au cœur du renouveau du pays tel qu'il est prôné par le « Fisandratana 2030 ». Autrement dit, le secteur privé est et restera le moteur de la croissance à Madagascar. Le secteur privé (hors agriculture) de la Région est restreint, mais diversifié, ce qui constitue un atout pour la stabilité.

Les principales contraintes au développement du secteur privé comprennent :

- les fortes tracasseries administratives favorisant les canaux de relations occultes ;
- les dessous-de-table et les pratiques déloyales ;
- la faible gouvernance et récurrence crises politiques rendant les investissements plus risqués ;
- un mauvais environnement des affaires ;
- un système de justice partial ;
- des structures de marché non concurrentielles dans de nombreux secteurs.

La ville de Toamasina est dotée d'un centre qui donne des orientations aux jeunes qui veulent se lancer dans le domaine de l'entrepreneuriat : « La pépinière d'entreprises ». Il s'agit d'une initiative d'entreprises et de particuliers qui veulent aider les jeunes entrepreneurs.

La non-disponibilité de l'électricité est un obstacle majeur pour les investisseurs. Cela nuit grandement à la compétitivité de la Région.

Les investissements locaux sont peu développés et dominés par les investissements extra-régionaux et étrangers.

### Artisanat

L'artisanat est présent aussi bien en ville que dans les campagnes. S'il est plutôt à vocation commerciale dans les villes et les sites accessibles, il est surtout dédié à satisfaire les besoins des ménages en milieu rural. Même si l'artisanat est majoritairement dans l'informel, il est en plein épanouissement. Les obstacles rencontrés sont liés à l'approvisionnement en matières premières, à la sécurité des marchés, à l'accès au petit financement, à la formation, à l'acquisition des matériels et équipements et à l'invasion des produits chinois. Malgré les efforts menés pour la structuration, la capacité organisationnelle des artisans reste limitée.

La promotion de l'idée « Vita Gasy » donne





- insuffisance et inadéquation de l'approche communautaire;
- insuffisance de la qualité des soins à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, principalement en termes;
- insuffisance de ressources humaines tant en quantité qu'en qualité;
- répartition inéquitable des ressources humaines au détriment des zones périphériques;
- démotivation du personnel de santé par des salaires insuffisants, par le manque d'un système de reconnaissance de la performance;
- mauvaise gestion des ressources humaines;
- faible maîtrise du circuit d'approvisionnement, de distribution et de gestion des intrants par les prestataires;
- défaillance du système d'information sanitaire en rapport à des problèmes de rapportage des données, de la qualité et de la sous-utilisation des informations;
- insuffisance de capacités institutionnelles en matière de suivi et évaluation et de recherche en santé;
- faiblesse de la promotion de la santé et des activités préventives en santé et environnement.

Quant aux autres points de blocage, ils sont reliés à des programmes spécifiques :

- difficultés d'intégration des activités de formation et de supervision des programmes verticaux;
- insuffisance de couverture sanitaire pour l'accès universel aux soins et services de santé;
- faiblesse de la prise en charge des principales maladies transmissibles, non transmissibles et des déficiences et incapacité liée à l'insuffisance de financement et à la qualité des prestations;



- faible fonctionnalité de la référence contre référence entravant la continuité et la qualité des services.

Il importe aussi de relever les contraintes majeures suivantes :

- le sous-financement du secteur et l'inefficacité de l'aide au développement du secteur santé;
- la faiblesse du leadership et de la gouvernance à tous les niveaux du système de santé;
- la faible participation de la communauté et de la société civile aux activités curatives et promotionnelles;
- les carences dans la gestion et la maintenance des infrastructures sanitaires et des équipements.

Par contre, la Région dispose d'une école de médecine, d'un Centre Universitaire Régional et de plusieurs instituts de formation de paramédicaux.

De même, des ONG et associations travaillent en collaboration avec les services décentralisés dans le domaine de la santé.

### Culture et solidarité sociale

Les personnes âgées et les handicapés se trouvent marginalisés alors qu'ils sont des forces de développement de notre communauté.

Sans une solidarité sociale, les personnes âgées et les handicapés se trouvent marginalisés alors qu'ils font partie intégrante de notre communauté. Par ailleurs, la culture malgache prône le « fihavanana » et le respect des « raïamandreny ». Toutefois, avec la dégradation de notre économie engendrant la diminution du pouvoir d'achat, cette valeur est en déclin progressif et la notion de « fihavanana » est devenue plus restreinte et les respects au « raïamandreny » s'amincissent. Ainsi on note une défaillance grave de la solidarité familiale et la présence de plusieurs formes d'exclusion.

### Emploi

La crise mondiale, conjuguée aux crises politiques successives a provoqué une déstabilisation alarmante d'un marché du travail déjà fragile, et une précarisation accrue de l'emploi. Pour que la Région Atsinanana devienne durablement un bassin d'emplois, il se doit de mobiliser encore plus d'efforts afin d'apporter des réponses concrètes et efficaces aux problématiques de l'emploi et du développement.

En 2012, le taux national de chômage s'élève à 1,3 %, alors que le chômage déguisé touche 20% des actifs, tandis que la proportion des emplois inadéquats est de 47%. Plus alarmant encore, la proportion des emplois non protégés est de 90% selon les derniers chiffres officiels. De manière

globale, les emplois inadéquats et les emplois non protégés sont beaucoup plus répandus en milieu rural et chez les groupes les plus vulnérables, en particulier chez les femmes et chez les jeunes. L'agriculture occupe le plus de travailleurs de la Région.

Parmi les facteurs à l'origine de cette situation, on souligne particulièrement des conditions macro-économiques défavorables et une défaillance institutionnelle en matière d'emploi, mais aussi le faible accès à la formation professionnelle, l'inadéquation des compétences aux besoins du marché du travail, et la prépondérance de l'économie informelle (y compris le secteur agricole) qui emploie neuf actifs sur dix.

Des initiatives prometteuses, en grande partie portées par le privé, tentent d'y remédier, mais elles restent insuffisantes et faiblement coordonnées.

### Accès au logement

Les caractéristiques du logement conditionnent le bien-être et la capacité de l'individu à participer pleinement au développement de sa Région.

Les habitants de la Région vivent en majorité dans des logements construits principalement avec des matériaux locaux non durables.

Au moins neuf personnes sur dix de la Région Atsinanana habitent des maisons de type traditionnel. En tout, moins de 3% de la population vivent dans des constructions en matériaux durs. Les logements de type moderne tels que les studios et villas concernent, au total, moins de 1% des habitants de la Région.

Dans les communes de la Région, les zones habitées se sont développées en dehors de tout schéma directeur et sans les infrastructures de base. On note également une méconnaissance du droit foncier qui entrave non seulement le développement du logement individuel, mais également les infrastructures publiques telles que les écoles. Les communes ne peuvent pas délivrer des permis de construire parce que de grandes parcelles de terre appartiennent à un petit nombre de personnes pas toujours à même de les mettre en valeur.

### Sport, loisirs et jeunesse

La jeunesse est un capital précieux pour la Région. Les sports et le loisir jouent un rôle important dans l'encadrement des jeunes en les protégeant des dangers de la délinquance.

La disposition d'infrastructures permettant d'exercer ces activités constitue un préalable. La Région Atsinanana disposait en 2009 (dernière statistique disponible : DRJS) de 111 salles de spectacles, dont 61 publics; de 15 bibliothèques ou centres de lecture, d'un seul hall d'informa-



tion. On comptait 279 terrains de sports, dont 70% sont érigés dans les districts de Toamasina I et II. La moitié de ces terrains de sport sont publics.

Par ailleurs, les neuf bibliothèques sur les quinze existantes dans la Région sont établies dans le district de Toamasina I où se trouve également le seul hall d'information de la Région.

### Les aléas majeurs

Le Gouvernement de Madagascar a défini par Région et par district les aléas qui les affectent. Pour le cas de la Région Atsinanana, ce sont le cyclone et l'inondation. Bien qu'ils soient médiatisés, les incendies et les feux de brousse ne sont que des cas isolés. D'autre part, à cause de lacunes en matière sanitaire et environnementale, les risques de pandémie sont également élevés dans la Région Atsinanana.

### Protection des enfants

Les accords internationaux et régionaux complétés par les textes nationaux affirment l'importance des droits de l'enfant et en particulier le droit d'être protégé contre toutes formes de maltraitements aussi bien en situation normale qu'en situation d'urgence, et exigent ainsi un engagement pour la lutte en faveur des enfants.

De manière alarmante, la prostitution infantile s'est amplifiée avec la persistance de la pauvreté et avec le développement du tourisme. Elle est surtout aggravée par la crise politique et économique depuis 2009. La situation est favorisée par une forme de tolérance de la part d'une grande partie de la société qui estime que laisser un enfant fréquenter un «vazaha» (étranger) permet l'ascension sociale et apporte un certain prestige à la famille.

Par ailleurs, le travail des enfants prend de l'ampleur. On le trouve surtout dans les carrières, la

vente ambulante, les travaux domestiques, l'agriculture et la fabrication de charbon.

Un autre fait inquiétant depuis l'année 2013 est la présence de plus en plus d'enfants de rue, mendiant et récupérant des ordures dans la ville de Toamasina. Selon le rapport de la Croix-Rouge malagasy, environ 270 enfants vivent dans la rue. Ceux-là sont démesurément affectés par les répercussions du changement climatique.

En milieu rural, les bals populaires organisés (appelés localement «jiromena» ou «foyer») constituent souvent la principale distraction des jeunes. Ces événements très fréquents attirent aussi les touristes, les transporteurs et collecteurs de passage. Ils représentent une menace sur les enfants mineurs, car ils les exposent aux différents risques tels la prostitution, la grossesse précoce, le viol, les coups et blessures, la toxicomanie et les échecs scolaires.

Toujours en milieu rural, la plupart des familles Betsimisaraka partagent la même cabane comme chambre à coucher. Mais à partir du moment où les enfants deviennent des adolescents, les parents leur construisent des cases indépendantes. Le but est d'éviter de partager ou d'exposer l'intimité parentale aux vues des enfants d'âge avancé. Malheureusement, cela favorise la liberté de ces derniers et les rend vulnérables à des relations sexuelles précoces, car il n'y a plus le contrôle systématique de la part des parents. Et les situations d'urgence, plus fréquentes ces dernières années, aggravent les risques d'exploitation et de maltraitance des enfants.

Eu égard à ces problématiques, les acteurs publics et privés œuvrant pour la protection de l'enfant se sont concertés pour élaborer le Plan Cadre régional de Protection de l'Enfant, qui a pour ambition d'indiquer les actions à entreprendre par tous. Il a été conçu pour la période 2016-2019, en cohérence avec le Plan National de Développement. Les paragraphes suivants reprennent et adaptent une large partie des actions recommandées dans ce document.

### Autonomisation des femmes

Le concept d'égalité des sexes occupe une place importante dans le développement. Pourtant, l'opinion des femmes et leur participation aux prises de décisions communautaires sont généralement négligées. Il leur est donc difficile d'influencer les choix relatifs au développement.

Selon l'Institut National des Statistiques (INSTAT), entre 2012, et 2013, qui s'est penché sur la participation des femmes à des décisions au sein de leur ménage, 59,5% des femmes de la Région Atsinanana participent (seules ou conjointement avec leurs maris ou partenaires) à des décisions

au sein du ménage. Mais, 5,0% d'entre elles ne participent à aucune de ces décisions. Ces niveaux de participation sont, malheureusement, inférieurs aux moyennes nationales qui se situent respectivement à 64,5% et 2,9%.

D'un point de vue pratique, l'amélioration de la situation des femmes ne signifie pas pour autant l'exclusion des hommes. Il s'agit au contraire d'intégrer les préoccupations et l'expérience des deux sexes dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes développement. Madagascar figure parmi les dix pays les plus performants au classement général de l'indice de l'égalité du genre en Afrique 2015 publié par la Banque africaine de Développement (BAD), signe que l'égalité des sexes est en progrès. L'intégration de ce concept dans le milieu socio-économique régional reste néanmoins limitée. En effet, si les questions relatives à l'égalité des sexes reviennent régulièrement dans les stratégies et les documents de planification nationaux, il n'existe, à ce jour, aucune directive régionale détaillée à ce sujet.

### Nutrition et sécurité alimentaire

À travers son Plan National d'Action pour la Nutrition phase III, Madagascar a fait comme choix stratégique de réduire le taux de la malnutrition chronique de 47,3% à 38% d'ici 2021.





## 1.2. Enjeux de la localisation des ODD pour la Région

La «localisation» consiste à prendre en considération les contextes, les défis, les opportunités des gouvernements infranationaux à tous les stades du développement du programme des Nations Unies à l’horizon 2030, allant de l’établissement d’objectifs et de cibles à la détermination des moyens de mise en œuvre et à l’utilisation d’indicateurs de suivi. À travers la localisation, les ODD peuvent fournir ainsi un cadre de politique de développement à partir duquel les gouvernements locaux et régionaux peuvent soutenir la réalisation des ODD en partant de la base.

La réalisation des ODD dépend plus que jamais de la capacité des gouvernements locaux et régionaux à promouvoir un développement territorial intégré, inclusif et durable qui nécessite de nombreux investissements aux niveaux régionaux et locaux et dont la mise en œuvre est faite par les autorités locales elles-mêmes.

L’Effet transformateur de l’Agenda 2030 n’aura lieu que si les ODD sont mis en œuvre et entièrement réalisés localement à travers son ancrage dans les pratiques territoriales, ainsi que la reconnaissance et la valorisation du leadership local pour encourager le changement.

Véritables leviers au développement, tous les ODD ont des objectifs directement liés aux responsabilités des gouvernements locaux et régionaux, en particulier à leur rôle dans la fourniture des services de base. C’est pourquoi les gouvernements locaux et régionaux devraient être au cœur du Programme 2030. Une gouvernance locale efficace peut garantir l’inclusion d’une diversité d’acteurs locaux, créant ainsi une appropriation, un engagement et une responsabilisation à grande échelle.

*« L’opinion des femmes et leur participation aux prises de décisions communautaires sont généralement négligées. Il leur est donc difficile d’influencer les choix relatifs au développement. »*

## 1.3. Objectifs attendus de la priorisation locale des cibles des ODD

Faire une priorisation locale a pour avantages de :

- Adapter le cadre international (Agenda 2030) aux différents contextes locaux.
- Déterminer la pertinence actuelle des ODD par rapport au contexte régional/local.
- Déterminer collectivement, parmi les 64 cibles prioritaires à l’échelle nationale, lesquelles doivent être traitées de manière prioritaire dans une collectivité locale en fonction de ses acquis, contraintes, vision et stratégie de développement à l’échelle de son territoire.
- Identifier les interconnexions entre les cibles nationales et locales en vue d’une coordination multisectorielle potentielle.
- Identifier et investir dans des objectifs «catalyseurs», qui mobilisent d’une part le plus de cibles des autres ODD pour leur réalisation favorisant ainsi un effet induit la réalisation de ces objectifs, et d’autres parts domaines d’intervention avec effets multiplicateurs.
- Assurer l’appropriation institutionnelle des cibles prioritaires locales (équilibre entre interventions sectorielles et intersectorielles).

À titre de rappel ci-joint la situation des cibles prioritaires à l’échelle nationale pour chaque dimension du développement durable.

**Tableau 2 : Résultats de la priorisation nationale**

Thématique	Nombre de cibles retenues	Nombre d’indicateurs
Paix, Institutions et Gouvernance	7	10
Économie et Promotion d’une croissance forte, inclusive et durable	13	15
Social et Développement du capital humain	26	38
Capital naturel, Environnement et cadre de vie	14	16
Transversale	4	6
Total	64	85



## **Section 2.**

Analyse de l'alignement des plans stratégiques régionaux sur les ODD



## 2.1.

### L'examen de l'alignement comme un préalable au processus

Tous les objectifs ne peuvent pas être poursuivis de la même manière et en même temps, d'une manière opérationnelle, chaque Région/collectivité se doit de prioriser les cibles en fonction de ses acquis, contraintes, vision et stratégie de développement à l'échelle de son territoire. Avant d'appliquer les critères de priorisation locale, il est important d'analyser le degré d'alignement ou d'intégration des 64 cibles priorisées à l'échelle nationale par rapport aux documents et stratégies régionaux/locaux.

L'intérêt de cet exercice est d'avoir un aperçu des cibles qui n'ont pas suffisamment été intégrées dans ces plans et stratégies.

#### 2.1.1.

#### L'Analyse rapide intégrée (RIA) pour examiner l'alignement des stratégies de développement régional aux ODD

L'Analyse rapide intégrée - Rapid Integrated Assessment (RIA) - est un outil développé par le BPPS/PNUD, à titre de contribution pour l'opérationnalisation de la contextualisation des ODD.

L'analyse RIA est utilisée pour procéder à des évaluations qui donnent un aperçu du niveau d'alignement entre le cadre régional de planification existant et les Objectifs de développement durable (ODD). Elle fournit et évalue le degré de prise en compte et d'intégration des différentes cibles des ODD dans les stratégies et politiques régionales, permettant in fine d'identifier les lacunes importantes, qui requièrent d'être corrigées, en particulier les cibles qui n'ont pas été prises en compte, ainsi que les cibles qui ont été priorisées par multiples secteurs sans une coordination intersectorielle.

Elle procède ainsi par une revue globale de toutes les politiques et stratégies régionales existantes en vue de s'imprégner du degré de prise en compte et d'intégration des cibles des ODD dans ces dernières. L'outil est composé de deux matrices, dénommées respectivement RIA 1 et RIA 2 :

- Le RIA 1 est une matrice qui reprend en ligne

les principaux domaines stratégiques tels qu'identifiés dans les principaux documents de planification régionale et en colonne les différentes cibles des ODD. Chaque cellule de la matrice contient une référence (un X indicé) pour dénoter la prise en compte de la cible correspondante (en colonne) dans les domaines y afférant (en ligne).

- Le RIA 2, quant à elle, est une matrice d'investigation du niveau d'intégration des cibles dans les politiques ou stratégies régionales. Il s'agit ainsi de présenter ou d'identifier, après exploration ou analyse d'un document de planification donné, un domaine préalablement identifié, contenu dans ledit document, dont la stratégie de mise en œuvre prend en compte une ou plusieurs cibles des ODD. Cette prise en compte est illustrée par l'objectif préconisé dans le document stratégique, les indicateurs y afférents et les institutions ayant la responsabilité de mise en œuvre et du suivi.



#### 2.1.2.

#### Le cadre de planification de la Région Atsinanana

Dans le but d'évaluer le degré de prise en compte des ODD et de leurs cibles dans le cadre régional de planification, l'analyse RIA a porté sur des documents stratégiques de la Région Atsinanana que sont :

- Le (très) nouveau Plan Régional de Développement de la Région Atsinanana (élaboré en 2020);
- Le Plan de développement agricole ;
- Le Plan d'Action Régional pour la Gestion Intégrée des Zones Côtières ;
- Le Plan-cadre d'Action pour la Protection des Enfants.

## 2.2.

### Résultat de l'analyse RIA pour la Région Atsinanana

Il est important de clarifier ce que le RIA essaie de traiter. En fait, le RIA vise à déterminer comment les objectifs de la Région - qui correspondent aux cibles des ODD - sont reflétés dans les documents de planification. Ainsi, lors de l'application du RIA, il ne s'agit pas de rechercher des références textuelles aux cibles des ODD, mais de déterminer si les objectifs régionaux reflètent l'enjeu, l'ambition et la portée des cibles des ODD.

Pour procéder à l'exercice d'alignement et développer un profil ODD de la région, les cibles ODD sont comparées aux objectifs du PRD et aux plans sectoriels régionaux existants. Par conséquent, les cibles des ODD peuvent appartenir à l'une des quatre catégories suivantes :

- **Non pertinent pour la région** : la cible des ODD n'est pas pertinente pour l'élaboration des politiques régionales, ou elle se rapporte aux problèmes de gouvernance qui doivent être résolus au niveau central.
- **Entièrement aligné** : il y a une cible dans le document de planification régionale qui correspond à une cible ODD, non seulement dans le texte, mais aussi dans la portée et l'ambition. Dans certains cas, il a défini des indicateurs pour mesurer leurs progrès et/ou des ressources allouées.
- **Partiellement aligné** : il y a une cible dans le document de planification nationale qui correspond à une cible des ODD, mais pas complètement en matière de portée ou d'ambition, ou il n'y a pas d'indicateurs pour mesurer leurs progrès.
- **Non aligné** : il n'y a pas de cible équivalente dans le document de planification nationale à la cible des ODD en question.



**Tableau 3 : Aligement des cibles des ODD et des engagements du PRD**

Domaine	ODD	Cibles	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16				
Gouvernance	16	Nombre d'alignements trouvés	33	23	32	25	17	26	26	32	28	29	35	20	12	9						
		16.7. Prise de décisions inclusive	x		x	x	x	x	x	x	x	x			x	x	x			12		
		16.6. Institutions exemplaires	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x		14		
		16.5. Corruption	x		x	x	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x		12		
		16.4. Criminalité organisée	x		x										x					4		
		16.3. État de droit et accès à la justice	x		x				x					x		x				9		
		16.2. Maltraitance et exploitation infantiles	x		x	x									x					5		
		16.1. Réduction de la violence	x	x	x							x				x				5		
		Capital naturel	15	15.5. Biodiversité et espèces menacées	x		x							x								4
				15.3. Dégradation des sols										x	x							2
				15.2. Gestion durable des forêts	x		x															4
				15.1. Préservation des écosystèmes terrestres	x		x								x							4
				14.4. Réglementation de la pêche	x		x							x	x							4
14.2. Écosystèmes marins et côtiers												x	x							2		
14.1. Pollutions marines												x	x							2		
13	12	13.2. Politiques climatiques		x					x		x	x	x							5		
		13.1. Résilience et adaptation								x		x	x	x						4		
		12.8. Formation et information environnementales				x							x	x						4		
		12.5. Réduction des déchets				x							x	x						4		
11	1	12.2. Gestion durable des ressources naturelles	x		x							x	x						4			
		11.4. Préservation du patrimoine												x						3		
Social	8	1.5. Vulnérabilité	x	x		x					x	x								4		
		8.7. Exploitation des enfants, Traite, Travail forcé	x		x	x		x			x	x			x					7		
		6.5. Qualité de l'eau					x			x					x					4		
		6.2. Accès aux services d'assainissement et d'hygiène					x			x					x					5		
		6.1. Accès à l'eau potable					x			x					x					5		
		5	5	5.5. Participation et accès aux postes de direction	x		x	x				x										5
				5.3. Mariage forcé et mutilations									x									1
				5.2. Violences et exploitation									x									5
				5.1. Lutte contre les discriminations	x	x		x	x	x	x	x	x	x			x	x				10
				4.7. Éducation pour le développement durable	x	x		x	x		x		x	x			x					8
		4	4	4.6. Apprentissages fondamentaux	x	x		x	x		x		x	x			x					6
				4.5. Égalité des chances	x	x		x	x		x		x	x			x					10
				4.4. Compétences et accès à l'emploi	x	x		x	x		x		x	x			x					9
4.3. Formation professionnelle et enseignement supérieur	x			x		x	x		x		x	x			x					9		
4.2. Soins et éducation préscolaires																				3		
4.1. Éducation scolaire	x					x														8		
3	3			3.8. Couverture santé universelle		x	x		x							x						5
		3.7. Santé sexuelle et procréative		x			x								x					4		
		3.4. Maladies non transmissibles		x			x													3		
		3.3. Maladies transmissibles		x			x								x					4		
		3.2. Mortalité néonatale et infantile		x			x													3		
		3.1. Mortalité maternelle		x			x													3		
		2	2	2.4. Agriculture performante et résiliente	x	x	x	x								x						9
2.3. Productivité et petits exploitants	x			x	x	x									x					9		
2.2. Malnutrition																				2		
2.1. Faim																				3		
1.3. Protection sociale	x				x	x	x	x			x									5		
Economique	11	11.3. Urbanisation durable	x	x	x		x			x				x						8		
		11.2. Transports sûrs, accessibles et viables	x	x	x					x					x					8		
		11.1. Accès au logement décent																		3		
	10.2. Autonomisation et intégration	x		x	x					x									8			
	9	9	9.3. Accès de toutes les entreprises aux services financiers							x					x						7	
			9.2. Industrialisation socioéconomiquement durable								x					x					5	
	8	8	9.1. Infrastructures durables, résilientes et accessibles	x	x	x	x				x				x						10	
			8.9. Tourisme durable	x	x	x	x									x					8	
			8.3. Développement des TPE et PME									x				x					7	
			8.2. Productivité économique	x	x	x	x					x				x					9	
7	7	7.3. Efficacité énergétique			x					x				x						5		
		7.2. Énergies renouvelables		x	x										x					5		
		7.1. Accès à l'énergie	x												x					8		
12. Autonomie et responsabilisation des CTD																						
13. Le sport et la culture pour la cohésion et la fertilité nationale																						
Nombre d'alignements trouvés																						



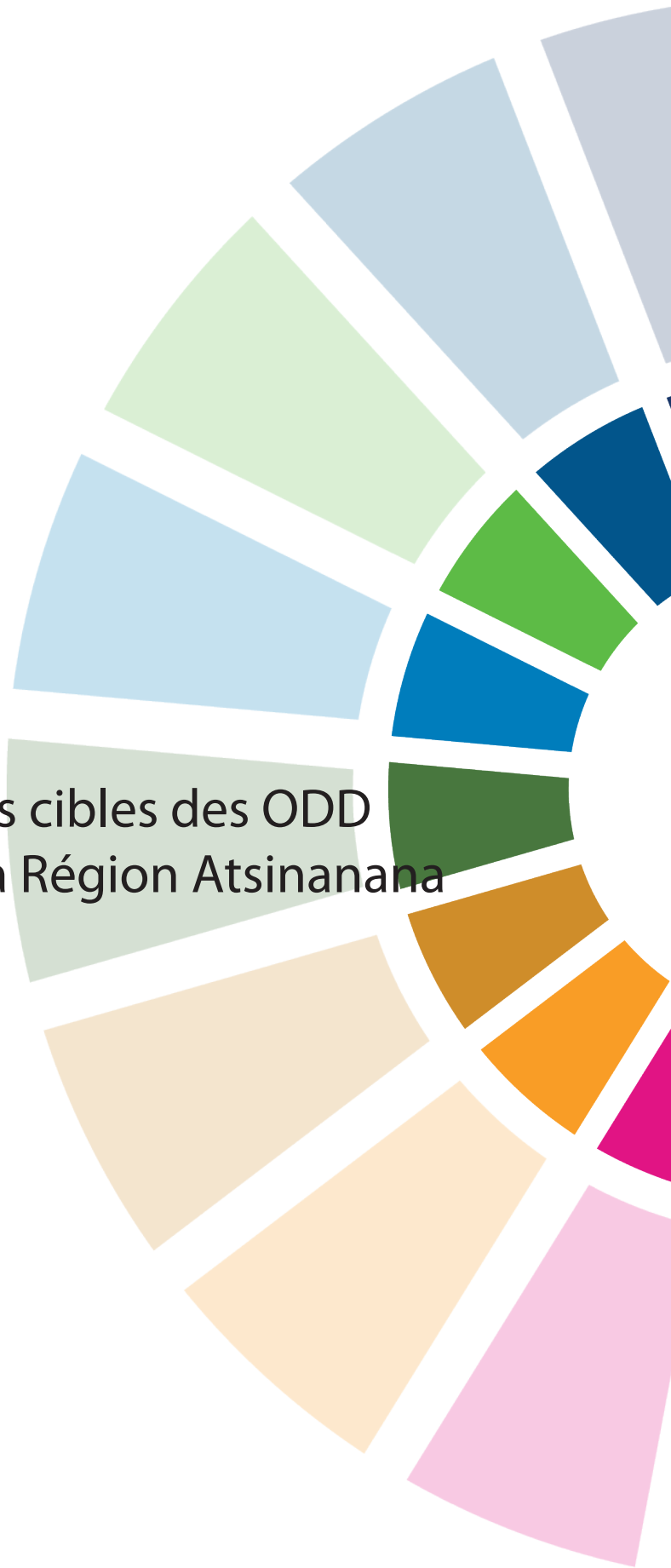






### **Section 3.**

Priorisation des cibles des ODD  
au niveau de la Région Atsinanana



### 3.1. Méthodologie de la priorisation locale des ODD

#### 3.1.1. Le processus de la localisation des ODD

Donner un ancrage local aux ODD nécessite une démarche claire. Cette démarche passe par :

- **La sensibilisation** : Apprendre aux dirigeants locaux et régionaux, aux citoyens les défis, les enjeux, l'importance et la pertinence des ODD pour les communautés locales.
- **Le plaidoyer** : Promouvoir l'appropriation locale des stratégies nationales de développement intégrant les ODD afin de garantir une approche de la base vers le sommet et en s'assurant de la mise en place d'un environnement propice à la localisation des ODD.
- **La mise en œuvre** : Faire des choix et hiérarchiser les objectifs et les cibles des ODD qui répondent le mieux à leurs contextes et besoins spécifiques et les ressources. Identifier les paquets d'actions et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les domaines prioritaires des ODD, et rédiger un plan ad hoc basé sur les ODD pour leur territoire ou harmoniser les plans existants avec les ODD.
- **Le suivi-évaluation et capitalisation** : Collecter, suivre et analyser les données au subnational, élaborer des indicateurs locaux, participer au suivi et à l'évaluation des ODD à l'échelle nationale, promouvoir la participation des autres parties prenantes et veiller à ce que les informations collectées soient utilisées dans le suivi et les rapports.

#### 3.1.2. Des réelles exigences pour réussir le processus de localisation

La contextualisation des ODD et de leurs cibles ne peut se faire que dans le respect des principes suivant :

- **Une approche participative et à caractère inclusif** : La société civile, les groupes vulnérables et le secteur privé ont un rôle essentiel à jouer. La prise de décision participative est un préalable pour assurer leurs participations effectives.
- **Ne laisser personne de côté, aider en priorité les plus défavorisés** : Les ODD placent le principe de l'égalité au cœur du nouveau programme,

dans le but de garantir l'intégration des groupes défavorisés, marginalisés et exclus. De là aussi l'importance de la ventilation des données.

- **Une approche fondée sur les droits de l'homme** : Les ODD aspirent à la liberté de vivre à l'abri de la peur et du besoin, ce qui n'est possible que si les autorités locales respectent, protègent et promeuvent l'ensemble des droits de l'homme.

**Tableau 4** : Les critères de priorisation locale des ODD

Niveau de Filtre	Critères de priorisation locale des cibles des ODD
Filtre 1	1. Cible prise en compte dans le PRD et/ou dans les autres documents de politique sectoriels régionaux).
	2. Cible « catalyseur » qui mobilise le plus de cibles venant des autres ODD pour son atteinte OU qui a un « impact direct » dans l'amélioration des conditions sociales de base et/ou dans le relèvement du niveau de vie dans la région.
	3. Cible contribuant à au moins deux dimensions du développement durable (économique, sociale, environnementale et gouvernance) dans la région.
Filtre 2	4. Cible dont l'atteinte relève de la compétence de la région selon les textes.
	5. Cible dont les avantages comparatifs ou les potentiels existants dans la région vont servir de levier pour son atteinte.
	6. Cible correspondant à des priorités intrinsèques pour la région.
Filtre 3 (non exclusif)	7. Renseigner les indicateurs de mesure disponible pour une cible au niveau régional en tenant compte des indicateurs fixés au niveau national et de leur désagrégation au niveau local de la cible.
	8. Donner des recommandations pour l'amélioration de la qualité des données et du SRISE pour le besoin du suivi des ODD.

L'application de ces 3 filtres permet d'évaluer :

- l'importance de chaque cible ODD au niveau local,
- la performance locale dans l'atteinte de chaque cible,
- le niveau de compétence de la collectivité pour chaque cible,
- la qualité des statistiques disponible au niveau local pour le suivi de la mise en œuvre de la cible.

La démarche d'application des filtres se fait en cascade. À la fin de l'évaluation de chaque filtre, on donne un niveau d'appréciation.

Mis à part le critère 1, qui a un caractère sélectif, les autres (du 2e au 8e critère) interviennent surtout dans l'appréciation de la cible. En d'autres termes, toutes les cibles doivent être soumises à la vérification ou non du remplissage de chacun des critères 2 à 8, dès lors qu'elles sont considérées comme ayant rempli le critère 1 « ayant un lien avec un enjeu régional ».

### 3.1.3. Travaux de priorisation dans les Régions à travers 4 Groupes de travail

Au préalable, les participants ont été répartis dans 4 groupes (social, capital naturel, économie, gouvernance). Chaque groupe s'est focalisé sur la priorisation locale des cibles déjà priorisées au niveau nationale. Au besoin une revue de ces cibles par l'ensemble du groupe a été faite, par le biais d'une lecture à haute voix par un membre.

Une équipe de facilitateurs composée de cadres des ministères chargés de la décentralisation et de la planification, de cadres des agences des Nations Unies et de consultants ont accompagnés les groupes dans la démarche de priorisation. Ils ont assuré la qualité des résultats de priorisation en contribuant au rapport régional de priorisation. De même, il leur revient d'assurer la prise en compte des cibles transformationnelles (autonomisation des Femmes, accès à l'eau, énergie, équité, etc.) par le groupe pour être cohérents avec les priorités nationales. Enfin, ils vont veiller sur l'appropriation de l'approche intégrée des politiques et de l'intersectorialité par le groupe.

*« Donner un ancrage local aux ODD nécessite une démarche claire ».*

## 3.2. Résultat de la priorisation des cibles pour la Région Atsinanana

L'application de la méthodologie dans la Région Atsinanana a permis de retenir 54 cibles prioritaires sur les 64 retenues pour le pays. Aucune autre cible en dehors de ces dernières n'a été introduite.

**Tableau 5 : Cartographie des cibles prioritaires pour Atsinanana**

Thématique	Priorisées au national	Retenues	Retenues avec réserves	Non retenues
Social et Développement du capital humain	26	17	1	8
Économie et Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable	14	11	0	2
Capital naturel, Environnement et cadre de vie	13	14	0	
Paix, Institutions et Gouvernance	7	7	0	
Transversal	4	4	0	
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>53</b>	<b>1</b>	<b>10</b>





### 3.2.1. Les cibles retenues par ODD

Le tableau suivant récapitule les cibles retenues et non retenues à l'échelle nationale et à l'échelle de la Région.

**Tableau 6 : Cartographie des cibles prioritaires pour Atsinanana**

Cibles prioritisées par la région
  Cibles prioritaires pour le pays non retenues par la région
  Cibles non prioritisées par le pays

ODD		Cible des ODD										Nb de prioritisées
	1. Pas de pauvreté	1.1	1.2	1.3	1.4	1.5						4
	2. Faim Zéro	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5						4
	3. Bonne santé et bien-être	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6	3.7	3.8	3.9		3
	4. Éducation de qualité	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7				5
	5. Égalité entre les sexes	5.1	5.2	5.3	5.4	5.5	5.6					2
	6. Eau propre et Assainissement	6.1	6.2	6.3	6.4	6.5	6.6					3
	7. Énergie propre et d'un coût abordable	7.1	7.2	7.3								3
	8. Travail décent et croissance économique	8.1	8.2	8.3	8.4	8.5	8.6	8.7	8.8	8.9	8.10	5
	9. Industrie, Innovation et Infrastructures	9.1	9.2	9.3	9.4	9.5						3
	10. Inégalités réduites	10.1	10.2	10.3	10.4	10.5	10.6	10.7				1
	11. Villes et communautés durables	11.1	11.2	11.3	11.4	10.5	10.6	10.7				2
	12. Consommation et production responsables	12.1	12.2	12.3	12.4	12.5	12.6	12.7	12.8	12.9		3
	13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	13.1	13.2	13.3								2
	14. Vie aquatique	14.1	14.2	14.3	14.4	14.5	14.6	14.7				3
	15. Vie terrestre	15.1	15.2	15.3	15.4	15.5	15.6	15.7	15.8	15.9		4
	16. Paix, justice et Institutions efficaces	16.1	16.2	16.3	16.4	16.5	16.6	16.7	16.8	16.9	16.10	7
	17. Partenariats pour les ODD	17.1	17.2	17.3	17.4	17.5	17.6	17.7	17.8	17.9	17.10	0
<b>Total</b>											<b>54</b>	



**Tableau 7 : Résultat de l'application à l'échelle de la région des filtres de priorisation sur les cibles**

Dimension	ODD	Cible	Décision finale
Social	ODD 1	1.3. Protection sociale	Retenue
	ODD 2	2.1. Faim	Retenue
		2.2. Malnutrition	Retenue
		2.3. Productivité et petits exploitants	Retenue
		2.4. Agriculture performante et résiliente	Retenue
	ODD 3	3.1. Mortalité maternelle	Non retenue
		3.2. Mortalité néonatale et infantile	Non retenue
		3.3. Maladies transmissibles	Retenue
		3.4. Maladies non transmissibles	Retenue sous contrainte <sup>2</sup>
		3.7. Santé sexuelle et procréative	Retenue
		3.8. Couverture santé universelle	Non retenue
	ODD 4	4.1. Éducation scolaire	Retenue
		4.3. Formation professionnelle et enseignement supérieur	Retenue
		4.4. Compétences et accès à l'emploi	Retenue
		4.5. Égalité des chances	Retenue
		4.6. Apprentissages fondamentaux	Non retenue
4.7. Éducation pour le développement durable		Non retenue	
5.1. Lutte contre les discriminations		Non retenue	
ODD 5	5.2. Violences et exploitation	Retenue	
	5.3. Mariage forcé et mutilations	Retenue	
	5.5. Participation et accès aux postes de direction	Non retenue	
	6.1. Accès à l'eau potable	Retenue	
ODD 6	6.2. Accès aux services d'assainissement et d'hygiène	Retenue	
	6.5. Qualité de l'eau	Retenue	
	8.7. Exploitation des enfants, Traite, Travail forcé	Non retenue	
Économique	ODD 7	7.1. Accès à l'énergie	Retenue
		7.2. Énergies renouvelables	Retenue
		7.3. Efficacité énergétique	Retenue
	ODD 8	8.2. Productivité économique	Retenue
		8.3. Développement des TPE et PME	Retenue
		8.9. Tourisme durable	Retenue
	ODD 9	9.1. Infrastructures durables, résilientes et accessibles	Retenue
		9.2. Industrialisation socioéconomiquement durable	Retenue
		9.3. Accès de toutes les entreprises aux services financiers	Retenue
	ODD 10	10.2. Autonomisation et intégration	Retenue
ODD 11	11.1. Accès au logement décent	Retenue	
	11.2. Transports sûrs, accessibles et viables	Non retenue	
	11.3. Urbanisation durable	Non retenue	
Capital naturel	odd 1	1.5. Vulnérabilité	Retenue
	ODD 11	11.4. Préservation du patrimoine	Retenue
	ODD 12	12.2. Gestion durable des ressources naturelles	Retenue
		12.5. Réduction des déchets	Retenue
		12.8. Formation et information environnementales	Retenue
	ODD 13	13.1. Résilience et adaptation	Retenue
		13.2. Politiques climatiques	Retenue
	ODD 14	14.1. Pollutions marines	Retenue
		14.2. Écosystèmes marins et côtiers	Retenue
		14.4. Réglementation de la pêche	Retenue
ODD 15	15.1. Préservation des écosystèmes terrestres	Retenue	
	15.2. Gestion durable des forêts	Retenue	
	15.3. Dégradation des sols	Retenue	
	15.5. Biodiversité et espèces menacées	Retenue	
Gouvernance	ODD 16	16.1. Réduction de la violence	Retenue
		16.2. Maltraitance et exploitation infantiles	Retenue
		16.3. État de droit et accès à la justice	Retenue
		16.4. Criminalité organisée	Retenue
		16.5. Corruption	Retenue
		16.6. Institutions exemplaires	Retenue
		16.7. Prise de décisions inclusive	Retenue
ODD globaux	ODD 1	1.1. Extrême pauvreté	Retenue
		1.2. Pauvreté	Retenue
	ODD 8	8.1. Croissance du PIB	Retenue
		8.5. Plein emploi et travail décent	Retenue

<sup>2</sup>Priorités intrinsèques et/ou Problématiques de la Région





**Tableau 8 : Détails de l'application des critères pour chaque cible à l'échelle régionale (suite)**

ODD	Cible	Filtre 1			Filtre 2			Filtre 3		Décision finale		
		Critère 1	Critère 2	Critère 3	Résultat	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Résultat		Critère 7	Critère 8
ODD 1	1.5. Vulnérabilité	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 11	11.4. Préservation du patrimoine	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 12	12.2. Gestion durable des ressources naturelles	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 12	12.5. Réduction des déchets	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 12	12.8. Formation et information environnementales	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 13	13.1. Résilience et adaptation	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 13	13.2. Politiques climatiques	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 14	14.1. Pollutions marines	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 14	14.2. Écosystèmes marins et côtiers	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 14	14.4. Réglementation de la pêche	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 15	15.1. Préservation des écosystèmes terrestres	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 15	15.2. Gestion durable des forêts	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 15	15.3. Dégradation des sols	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 15	15.5. Biodiversité et espèces menacées	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 16	16.1. Réduction de la violence	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 16	16.2. Maltraitance et exploitation infantiles	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 16	16.3. État de droit et accès à la justice	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 16	16.4. Criminalité organisée	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 16	16.5. Corruption	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 16	16.6. Institutions exemplaires	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 16	16.7. Prise de décisions inclusive	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 1	1.1. Extrême pauvreté	Oui	Non	Oui	Moyenne	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 1	1.2. Pauvreté	Oui	Non	Oui	Moyenne	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 8	8.1. Croissance du PIB	Oui	Non	Oui	Moyenne	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue
ODD 8	8.5. Plein emploi et travail décent	Oui	Non	Oui	Moyenne	Oui	Oui	Oui	Haute	Oui	Oui	Retenue







## 3.2.2





### Priorisation des cibles par la Région relative à chaque thématique/pilier

La série de tableaux suivante nous informe sur les cibles priorisées par la Région, regroupées par dimension du développement durable qui, rappelons-le, ont servi à constituer les groupes de travail.

#### 3.2.2.1.

#### Priorisations des cibles de la dimension « Société et développement du capital humain »

ODD	Cibles priorisées
	<b>1.3.</b> Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.
	<b>2.1.</b> D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.
	<b>2.2.</b> D'ici 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans arrêtés à l'échelle internationale, et répondre aux besoins en matière de nutrition des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.
	<b>2.3.</b> D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de productions, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles.
	<b>2.4.</b> D'ici 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.
	<b>3.1.</b> D'ici 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.
	<b>3.3.</b> D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et les autres maladies transmissibles.

ODD	Cibles priorisées
	<b>3.4.</b> D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être
	<b>3.7.</b> D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux
	<b>4.1.</b> D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles.
	<b>4.2.</b> D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès aux services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les prépare à suivre un enseignement primaire.
	<b>4.3.</b> D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
	<b>4.4.</b> D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et l'entrepreneuriat.
	<b>4.5.</b> D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
	<b>5.2.</b> Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et les autres types d'exploitation.
	<b>5.3.</b> Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, les mariages précoces ou forcés et la mutilation génitale féminine.
	<b>6.1.</b> D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.
	<b>6.2.</b> D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et de celles en situation vulnérable.
	<b>6.5.</b> D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.



Les documents stratégiques et les analyses des responsables régionaux convergent vers la réalisation des cibles des ODD :



▪ **Éducation pour tous.** L'insuffisance d'infrastructures et d'équipements scolaires constitue un frein à l'accès de tous à la scolarité dès la petite enfance (contribution aux cibles 4.1 et 4.2.). La construction et la réhabilitation de bâtiments scolaires adaptés aux filles et garçons en situation de handicaps (contribution à la cible 4.5) sont ainsi une priorité. La formation des enseignants, la sensibilisation sur la scolarisation des enfants et l'opération « jugement supplétif » en constituent les mesures d'accompagnement. De même, la mise en place des cantines scolaires permanentes et la distribution de kits scolaires sont nécessaires parce que leurs présences conditionnent la fréquentation des écoles pour de nombreux enfants de familles nécessiteuses. L'enseignement doit répondre aux besoins de la société et de l'économie à travers notamment les formations techniques et professionnelles (contribution à la cible 4.3.). Les femmes seront bénéficiaires de formations et d'appui techniques spécifiques en entrepreneuriat et sensibilisées à la création d'emploi.

▪ **Santé pour tous.** La Région entend réduire les disparités intrarégionales en matière de couverture sanitaire (contribution à la cible 3.8.) et à travers la construction, la réhabilitation, la mise aux normes et l'équipement de CSB et de logement pour le personnel de santé. Elle a également priorisé l'humanisation des soins (le système de santé qui va vers la population) et la lutte contre la corruption dans le système de santé. Sur le plan de la gestion, l'approche communautaire avec l'implication des agents communautaires et l'utilisation du fonds d'équité seront améliorées. Pour tous ces objectifs, les acteurs du secteur santé proposent aussi le recrutement dans la Fonction Publique des bénévoles du service sanitaire. La distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides et la supervision sur son utilisation et de médicaments contre le paludisme (contribution à la cible 3.3).

▪ **Autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes âgées, protection et développement social.** Ce topique constitue également un aspect important du développement de la Région d'après le PRD. Ce dernier prévoit la mise en place de centre de prise en charge des jeunes filles et des femmes (information, écoute, veille, prise en charge) et la construction de maisons des jeunes et des femmes. L'élimination des mariages forcés (contribution à la cible 5.3) passe également par l'alphabétisation de la femme. Création de Mutuelle d'Épargne et de Crédit pour les femmes.

▪ **Accès à l'eau pour tous.** Les responsables régionaux prévoient de mener une campagne permanente de sensibilisation de la population sur l'importance, le mode d'usage et la gestion durable de l'eau, sur la pollution, l'hygiène, l'assainissement des quartiers. Certes, la Région a beau connaître un climat pluvieux, sa population n'a pas un meilleur accès à l'eau potable. Ainsi l'adduction d'eau est une urgence.

### 3.2.2.2. Priorisations des cibles de la dimension « Économie »

ODD	Cibles priorisées
	<p><b>7.1.</b> D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.</p> <p><b>7.2.</b> D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.</p> <p><b>7.3.</b> D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.</p>
	<p><b>8.2.</b> Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre</p> <p><b>8.3.</b> Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décentés, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et encouragent l'officialisation et la croissance de microentreprises et de petites et moyennes entreprises, y compris par l'accès aux services financiers.</p> <p><b>8.9.</b> D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux</p>
	<p><b>9.1.</b> Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable, et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable.</p> <p><b>9.2.</b> Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés</p> <p><b>9.3.</b> Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration au sein des chaînes de valeur et des marchés.</p>
	<p><b>10.2.</b> D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.</p>
	<p><b>11.1.</b> D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.</p>

- **Énergie pour tous.** L'énergie est un élément important du développement de la Région Antsiranana avec des potentiels et des ambitions. En premier lieu, la Région peut contribuer largement à un meilleur accès à l'énergie (contribution à la cible 7.1.) à travers la mise en œuvre du projet Volobe 2 (en cours) et l'extension du réseau électrique d'Andekaleka. Ses énergies primaires abondantes (soleil, vent, houle) lui procurent une grande possibilité de promouvoir les énergies renouvelables (contribution aux cibles 7.2) suivant les priorités de l'État. Les acteurs locaux du développement proposent l'extension du réseau électrique vers la périphérie de la ville en utilisant d'autres sources d'énergie et, surtout, l'installation d'une ligne interconnectée reliant Toamasina et Antananarivo (contribution à la cible 7.3). Actuellement, la Région ne bénéficie pas de cette énergie produite dans son territoire. Ces efforts rendront possible l'éradication du délestage qui pèsent à la fois sur le développement social et économique.

- **Industrialisation à grande échelle et commerce.** La plus grande ambition légitime de la Région est de développer son industrie (contribution à la cible 9.2) et elle compte développer le projet ODOF (One district, one factory) avec le concours d'investisseurs locaux et étrangers. Elle procédera à l'identification de terrain d'implantation d'une ZEI supplémentaire. Dans le domaine de l'artisanat, pour la transformation des produits locaux, la production de matière première de qualité est à renforcer pour qu'il y ait une valorisation des filières porteuses (maïs, curcuma). Pour cela la population aura besoin de formation, appui technique, financier et matériel y compris en commercialisation et gestion financière.

- **Tourisme.** Le potentiel touristique de la Région compte parmi les plus importants du pays. Le développement de ce secteur est prévu par la réalisation d'une étude approfondie sur les potentiels touristiques et étude sur les offres de services (contribution à la cible 8.9.), la diversification de produits touristique, y compris la création de nouveaux sites écotouristiques. L'amélioration de l'offre est nécessaire (infrastructures et services). Ainsi, les responsables réclament le renforcement des capacités des acteurs touristiques à tous les niveaux. De même, les efforts prévus en matière d'infrastructures telle l'amélioration des routes ou de la navigabilité du canal des Pangalanes) seront bénéfiques pour le secteur tourisme.

- **Habitat.** L'habitat constitue un enjeu régional majeur du développement dans la mesure où l'exposition aux chocs est permanente, et la démographie connaissant une réelle mutation. L'appui

à la construction d'infrastructures résistantes et résilientes aux cyclones est par conséquent primordial. Pour cela les schémas d'aménagement et les plans d'urbanisme directeurs des communes urbaines gagneraient à être à jour.







- **Transport.** La création de nouvelles infrastructures et la réfection des routes existantes est une priorité haute dans la Région Atsinanana. Elles seront nécessairement résilientes compte tenu de l'exposition de ses districts aux chocs (cyclones, inondation, incendie) les infrastructures de transport sont les plus urgentes (contribution à la cible 9.1.). Malgré plusieurs routes nationales bitumées, des chefs-lieux de district et des communes ne sont desservis qu'en saison sèche. L'opérationnalité des aéroports et des infrastructures fluviales est également idoine pour toutes les autres dimensions du développement (société /population, économie et gouvernance).

- **Agriculture.** La Région s'est dotée d'un Plan Régional de Développement Agricole (PRDA) dont le crédo est l'autosuffisance alimentaire et l'augmentation des revenus auprès de la population (contribution aux cibles 2.1. et 2.2.). L'amélioration et la sécurisation de la base productive (contribution aux cibles 2.3. et 2.4.) y figurent en bonne place. Il s'agit notamment de promouvoir les semences de qualité, assurer la maîtrise de l'eau, restaurer les terrains agricoles, améliorer leur productivité et surtout de la sécurisation de foncier tant dans les villes qu'en milieu rural. Pour un meilleur impact des activités agricoles sur le quotidien de la population, le PRDA compte développer l'agriculture commerciale et organisation de filière à travers la promotion des filières porteuses et le renforcement des organisations paysannes. La promotion d'une culture innovante adaptée aux changements climatiques conduirait à plus de résilience de la population vis-à-vis des chocs (contribution à la cible 8.2.).

- **Artisanat.** Le développement de l'artisanat se fera par la valorisation des filières porteuses et la formation des associations de jeunes et de femmes à travers la mise en place de Maisons de l'artisanat (contribution à la cible 8.2.).




### 3.2.2.3. Priorisations des cibles des dimensions « Capital naturel, Environnement et Cadre de vie »

ODD	Cibles prioritées
	<b>1.5.</b> D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes extrêmes liés au climat et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental.
	<b>11.4.</b> Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial.
	<b>12.2.</b> D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.
	<b>12.5.</b> D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.
	<b>12.8.</b> D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, ont les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.
	<b>13.1.</b> Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.
	<b>13.2.</b> Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationale.
	<b>14.1.</b> D'ici à 2025, prévenir et réduire sensiblement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités, y compris les déchets marins et la pollution des nutriments.
	<b>14.2.</b> D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience afin d'éviter leur dégradation et les graves conséquences qui pourraient en résulter et prendre des mesures de remise en état pour que les océans soient sains et productifs.
	<b>14.4.</b> D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir une production durable maximale compte tenu des caractéristiques biologiques.
	<b>15.1.</b> D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.
	<b>15.2.</b> D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial.
	<b>15.3.</b> D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres.
	<b>15.5.</b> Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.

Dans ce domaine, la Région entend contribuer à cinq ODD pour sauvegarder son capital :

- Conservation des ressources naturelles et exploitation des ressources stratégiques. La Région Atsinanana est connue pour la richesse de son capital naturel. La Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable Antsinanana met en œuvre un programme ambitieux qui comporte la promotion de l'économie verte (contribution à la cible 12.2.), le reboisement à grande échelle accompagné d'actions de sensibilisation contre la déforestation (contribution à la cible 15.2.), le renforcement des capacités des acteurs œuvrant dans le secteur MEEF et le renforcement du système d'information, d'éducation et de communication (contribution à la cible 12.8.). Le PRD propose de conduire une étude de faisabilité pour la culture de bambou à grande échelle avec la possibilité de vente de carbone, de valoriser la filière raphia et de créer une cellule de lutte contre le feu de brousse (contribution aux cibles 13.1. Et 13.2.). Atsinanana prévoit par ailleurs d'élaborer une stratégie régionale de gestion des risques et catastrophes qui a pour objectif de renforcer la résilience de la population vulnérable (contribution à la cible 1.5.). Enfin, la gestion des aires protégées sera améliorée à travers la création d'une nouvelle aire protégée à l'îlot de forêts à Ifasina II, et le renforcement de la protection du corridor forestier Ankeniheny-Zahamena en collaboration avec la Région Alaotra-Mangoro et/ou le District de Moramanga. Pour ce faire, les communautés de base seront mises en contribution et les CTD sensibilisées et formées sur les textes en vigueur.

### 3.2.2.4. Priorisations des cibles des dimensions « Gouvernance et sécurité »

ODD	Cibles prioritées
	<b>16.1.</b> Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.
	<b>16.2.</b> Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation, à la traite, à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.
	<b>16.3.</b> Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice.
	<b>16.4.</b> D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.
	<b>16.5.</b> Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.
	<b>16.6.</b> Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
	<b>16.7.</b> Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décision.




▪ **Paix et sécurité.** La Région a besoin de la sérénité indispensable aux activités économiques et sociales de la population pour assurer sa marche en avant vers le développement. La première solution adoptée dans le PRD est le renforcement de capacités techniques, matérielles et humaines des forces de l'ordre et l'accompagnement permanent des communautés dans le consensus de mise en place et de valorisation des « dina » (contribution aux cibles 16.1, 16.3 et 16.4). Ce principal document stratégique du Gouvernement a également noté l'importance de mettre en place des brigades spéciales pour les produits agricoles, halieutiques et miniers.

▪ **Tolérance zéro vis-à-vis de la corruption et performance de l'administration publique.** La promotion d'une meilleure gestion de carrière dans l'administration publique et l'application stricte du texte concernant l'affectation tournante du personnel de l'État font partie des stratégies adoptées pour diminuer le taux de corruption dans la Région (contribution aux cibles 16.5. et 16.6). La transparence sur la mission et les responsabilités du personnel de l'État avec des fiches de poste connu du public y aiderait. Dans le même principe, les agents de l'administration publique au niveau des STD bénéficieront de renforcement des capacités. Quant aux collectivités territoriales décentralisées, des efforts seront orientés vers leur autonomisation. La fiscalité locale sera au centre de ce changement : renforcement des actions de redressement fiscal des communes et formation des responsables communaux (contribution à la cible 16.7).

▪ **Plan-cadre de protection de l'enfant.** Pour supprimer l'extrême vulnérabilité dont font face les enfants de la Région (contribution aux cibles 16.2 et 1.5.), la protection de l'enfant au niveau de la famille et communauté sera renforcée et redynamisée. Les lois en vigueur à ce sujet devraient faire l'objet d'application stricte avec l'aide de services de prévention et soutien suffisants. Cela implique une meilleure collaboration entre les acteurs notamment dans les domaines de la santé, du système judiciaire, de l'éducation et des médias.

### 3.2.2.5. Priorisations des cibles de dimension transversale

Les quatre cibles suivantes ont été retenues sur le plan national pour leurs universalités.

ODD	Cibles priorisées
	<p><b>1.1.</b> D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (qui se caractérise, selon la définition actuelle, par le fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour).</p>
	<p><b>1.2.</b> D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, d'après les définitions nationales qui en sont données.</p>
	<p><b>8.1.</b> Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés.</p>
	<p><b>8.5.</b> D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, et une rémunération égale pour un travail de valeur égale.</p>

▪ **Lutte contre la pauvreté.** Tous les choix stratégiques en matière de développement sont orientés vers l'amélioration du bien-être de la population. La contribution de la Région aux cibles 1.1 et 1.2 est sans équivoque à la fois par rapport aux alignements des priorités que sur les possibilités (compétences et potentiels).

▪ **Emploi décent pour tous.** Aux activités économiques et sociales priorisées par la Région s'ajoutent des efforts supplémentaires pour assurer le revenu à tout le monde (contribution aux cibles 8.1. et 8.5). Aussi, la formalisation du secteur informel et la proposition de convention salariale pour le secteur privé sont prévues dans le PRD. Les jeunes et les femmes seront sensibilisés et formés à la création d'emploi. Les femmes seront particulièrement motivées pour la multiplication des actions « voamamy » (mutuelle d'épargne et de crédit entre femmes).

# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- FONGOTRA NY FANANTRANA
- FOANA NY HINDANANA
- TSITRANANA FANASALAMANA
- FANABAZJANA TSARA KALITAO
- MIRALENTA
- RANO MADIQ, FIOVANA, SY FAKADIOVANA
- ANGVOY MADIO SY MOHAYVOY
- ASA MENDRKA SY FITOMBAN'NY HANIKARENANA
- INDUSTRIA, HAKAO, FOTODRAFITRASA
- MIRENA NY TSY FITOVANA
- TANANDERIBE SY FOKONOLONA LOVAINIAFY
- FANJENANA SY FAMOKABANA VOALANALANANA
- FEFETRA MIKASOKA NY FIOVAN'NY TOETRANDRO
- VOAHARY AN'ORANO
- VOAHARY AN-TANETY
- FANDRAMPITRALEMANA, FESARANA, ANDRIPANIAKANA MAHONEY
- FIARAHAMISAKA HO FANANTERAHINA NY TANJONA





**Section 4.**  
Mapping des sources  
et suivi des progrès



Pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des cibles prioritaires de la Région, on distingue deux catégories d'indicateurs : les indicateurs structurels, nécessitant la réalisation d'une enquête de grande envergure, et les indicateurs périodiques de suivi qui sont essentiellement des données administratives. Les indicateurs périodiques de suivi peuvent être collectés à des coûts raisonnables. Par contre, les indicateurs structurels sont les types d'indicateurs qui nécessitent une mobilisation financière plus importante. Ils sont essentiellement des indicateurs d'évaluation d'impact en fin de période.

Madagascar a réalisé une grande étude pour faire un état de la situation de Madagascar en termes de développement durable, à la lumière des valeurs prises par les 85 indicateurs retenus correspondant aux 64 cibles priorisées des ODD. Cet état de la situation est fait ODD par ODD et aussi pour chacune des cinq thématiques (Capital naturel et environnement, Economie, Gouvernance, Social, et Global). Il est effectué à partir d'une base de données des indicateurs constituée à partir d'informations fournies par les départements ministériels en charge de la planification de politique sectorielle.

Pour ce faire, l'historique des valeurs prises par tous les indicateurs renseignés est analysé. L'interprétation de ces valeurs a été faite avec l'appui de spécialistes issus des secteurs ou des partenaires techniques spécialement consultés à cet effet. Cette interprétation est aussi faite en regard de la possibilité à atteindre ou non des valeurs cibles des indicateurs dans la mise en œuvre d'une politique sectorielle à court ou moyen terme.

Des données de suivi seront aussi tirées de l'Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples ou Multiple Indicators Cluster Survey (MICS) réalisée en 2018 qui mesure l'atteinte des (ODD) avec des résultats désagrégés par Région, par sexe, par âge et par milieu de résidence et des résultats de l'Enquête nationale sur les objectifs du millénaire pour le développement.

L'étude a également fait un état des lieux des indicateurs retenus pour le suivi des cibles priorisées des ODD. À ce sujet, l'étude décrit les concepts et les modes de calcul des indicateurs. Sur la base des informations collectées auprès des planificateurs, il est alors possible de mettre en évidence les indicateurs qui ne sont pas renseignés soit parce que la méthodologie appropriée correspondante n'a jamais été mise en œuvre, soit parce qu'une telle méthodologie n'existe pas encore. Pour ce dernier cas en particulier, les indicateurs alternatifs (ou indicateurs proxy) utilisés par les secteurs sont aussi rapportés.

En dernier lieu et accessoirement, le rapport de l'étude donne des recommandations aussi bien sur la fréquence de la réalisation d'enquêtes à partir desquelles sont calculés certains indicateurs, que sur l'organisation de service statistique pour la production des indicateurs de source administrative.

**Tableau 9 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 1**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence Nationale	Commentaire Disponibilité
1.3	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale				Direction Régionale de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme Atsinanana
5 Indicateurs dont 3 sont renseignés					





**Tableau 10 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 2**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence Nationale	Commentaire Disponibilité
2.1	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation				
	2.1.2 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience				Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche Atsinanana
2.2	2.2.1 Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans				
	2.2.2 Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, par forme				
2.3	2.3.1 Taux d'augmentation de la quantité de la production agricole				
	2.3.2 Rendement moyen des activités agricoles				
	2.3.3 Taux d'augmentation de la quantité de la production agricole				
	2.3.5 Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture par travailleur agricole				
2.4	2.4.1 Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable				
9 indicateurs dont 7 sont renseignés					

**Tableau 11: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 3**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence Nationale	Commentaire Disponibilité
3.1	3.1.1 Ratio de mortalité maternelle pour 100.000 naissances vivantes				
	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié				
	3.1.3 Taux de couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois				
3.2	3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5ans (infanto-juvénile)				
	3.2.2 Taux de mortalité néonatale				
3.3	3.3.1 Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1.000 personnes séronégatives				
	3.3.2 Incidence de la tuberculose/filariose et bilharziose pour 1.000 habitants				
	3.3.3 Taux de mortalité due au paludisme pour 1.000 habitants par an				
	3.3.4 Taux de morbidité du paludisme				
3.7	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale				
	3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1.000 adolescentes du même groupe d'âge				
3.8	3.8.1 Pourcentage population couverte par une assurance maladie ou un système de santé publique				
	3.8.2 Pourcentage population couverte par une assurance maladie ou un système de santé publique				

**Tableau 12 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 4**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence Nationale	Commentaire Disponibilité
4.1	4.1.1 Proportion des élèves de T6 atteignant le seuil suffisant en lecture				
	4.1.2 Proportion des élèves de T6 atteignant le seuil suffisant en mathématiques				
	4.1.3 Taux d'Achèvement (TAch) du primaire de 6A				
	4.1.4 Taux d'Achèvement (TAch) du collège				
	4.1.5 Taux brut de scolarisation (primaire)				
	4.1.6 Taux brut de scolarisation (collège)				
	4.1.7 Taux brut de scolarisation (Lycée)				
4.2	4.2.2 Pourcentage d'enfant de 3 à 5 ans fréquentant un centre préscolaire				
4.3	4.3.1 Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants, indicateurs d'accès aux formations pour les hommes et les femmes				
4.4	4.4.1 Stock d'emploi en fonction du niveau de qualification requis (main d'œuvre Hautement qualifiée)				
4.5	4.5.1 Indice de parité (hommes/femmes) au primaire				
	4.5.2 Indice de parité (hommes/femmes) au secondaire				
	4.5.3 Indice de parité (hommes/femmes) au supérieur / université				
4.6.	4.6.1. Pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) numérative fonctionnelle				
4.7.	4.7.1 Pourcentage des élèves du collège (sc3 EF publiques et privées) ayant acquis les connaissances sur les concepts « Éducation à l'environnement et au développement durable »				

**Tableau 13 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 5**

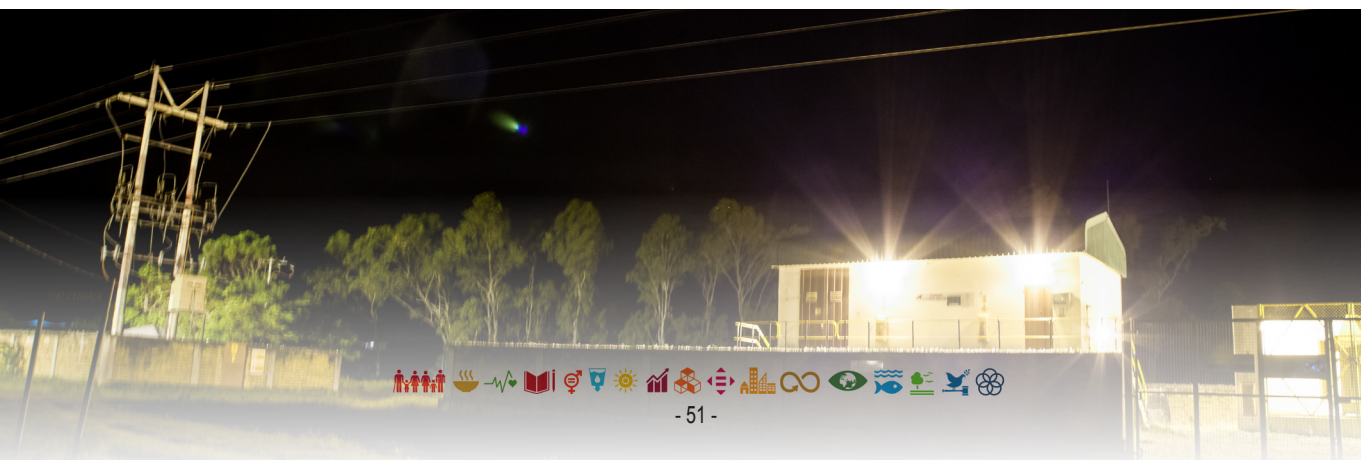
Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence Nationale	Commentaire Disponibilité
5.1	5.1.1 Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe				
5.2	5.2.1 Pourcentage de femmes qui ont subi des actes de violence				
	5.2.2 Indice de la Condition de la Femme pour la région				
5.3	5.3.1 Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans				
4 indicateurs dont 2 sont renseignés					

**Tableau 14 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 6**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence Nationale	Commentaire Disponibilité
6.1	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité				
	6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain				
	6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural				
	6.1.4 Taux de desserte en eau potable				
6.2	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité				
	6.2.2 Taux d'utilisation des latrines par la population				
6.5	6.5.1 Pourcentage de bassins hydriques disposant d'un cadre réglementaire				
	6.5.2 Superficie des bassins versants aménagés				

**Tableau 15 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 7**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence Nationale	Commentaire Disponibilité
7.1	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité				
	7.1.2 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour leurs besoins en énergie de cuisson				
	7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour leurs besoins en énergie d'éclairage				
	7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour leurs besoins en énergie de chauffage de maison				
	7.1.5 Taux d'électrification				
7.2.	7.2.1 Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie				
	7.2.2 Part des énergies dans le mix électrique en électrification rurale (en termes de capacités installées)%				
7.3.	7.3.1 Intensité énergétique				



**Tableau 16 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 8**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence Nationale	Commentaire Disponibilité
8.1	8.1.1 Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'emploi				
8.2	8.2.1 Indice de productivité industrielle manufacturière				
8.3	8.3.1 Proportion de l'emploi formel dans les secteurs non agricoles par sexe)				
	8.3.2 Taux de salarisation				
8.5	8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés				
	8.5.2 Taux de chômage				
8.7	8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent				
8.9	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total				

**Tableau 17 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 9**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence Nationale	Commentaire Disponibilité
9.1	9.1.1 Taux de désenclavement				
	9.1.2 Indice d'état du réseau routier				
	9.1.3 Taux de couverture de la région à internet très haut débit				
	9.1.4 Trafic fret aérien				
	9.1.5 Trafic fret maritime				
9.2	9.2.1 Valeur ajoutée du secteur industriel manufacturière, en proportion du PIB régional				
9.3	9.3.1 Part des petites entreprises dans la valeur ajoutée totale de l'industrie (incluant les coopératives)				
9.5	9.5.1 Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB de la région				
	9.5.2 Nombre de chercheurs (équivalent plein temps) par million d'habitants				

**Tableau 18: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 10**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence Nationale	Commentaire Disponibilité
10.2	10.2.1 Proportion de personnes vivant avec un revenu inférieur de plus de 50% au revenu moyen, par âge, sexe et handicap				

**Tableau 19 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 11**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence Nationale	Commentaire Disponibilité
11.1	11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats				
	11.1.2 Taux d'urbanisation				
11.2	11.2.1 Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics				
11.3	11.3.2 Proportion de villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique				
11.4	11.4.1 Dépenses totales (publiques et privées) par habitant consacrées à la préservation, à la protection et à la conservation de l'ensemble du patrimoine culturel et naturel, mixte, inscrit au patrimoine mondial ou au niveau de l'administration nationale, régionale ou locale				
11.5	11.5.1 Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes, pour 100.000 personnes				
	11.5.2 Pertes économiques directement attribuables aux catastrophes par rapport au PIB national, y compris les dommages causés aux infrastructures critiques				

**Tableau 20 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 12**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence Nationale	Commentaire Disponibilité
12.2	12.2.1 Consommation matérielle régionale, consommation matérielle régionale par habitant et consommation matérielle régionale par unité de PIB				Direction Régionale de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat Atsinanana
	12.2.2 Nombre de transfert de gestion des ressources naturelles (y compris des plans d'eau) effectués				
12.5	12.5.1 Taux de recyclage régional tonnes de matériaux recyclés				
12.8	12.8.1 Degré d'intégration de <i>i)</i> l'éducation à la citoyenneté mondiale et <i>ii)</i> l'éducation au développement durable (y compris l'éducation aux changements climatiques) dans <i>a)</i> les politiques régionale d'éducation, <i>b)</i> les programmes d'enseignement, <i>c)</i> la formation des enseignants et <i>d)</i> l'évaluation des étudiants				

**Tableau 21 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 13**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence Nationale	Commentaire Disponibilité
13.1	13.1.1 Proportion des localités adoptant au moins une activité d'adaptation et résilience au changement climatique				Direction Régionale de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme Atsinanana
	13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 .000 personnes				
	13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100.000 personnes				
	13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100.000 personnes				
	13.1.5 Dégâts pour cultures détruites				
	13.1.6 Dégâts pour animaux décédés				
	13.1.7 Dégâts pour infrastructures détruites				
	13.1.8 Augmentation de la température moyenne mensuelle (ou annuelle)				
	13.1.9 Fréquence et intensité de chaque type de cyclone				
13.2	13.2.1 Nombre de politiques, plans, programmes et projets sectoriels intégrant la dimension changement climatique				

**Tableau 22 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 14**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence Nationale	Commentaire Disponibilité
14.1	14.1.1 Indicateur du potentiel d'eutrophisation côtière (IECP) et densité des débris de plastiques flottant en surface des océans				Direction Régionale de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme Atsinanana
14.2	14.2.1 Proportion de zones économiques exclusives régionales gérées en utilisant des approches écosystémiques				
14.4	14.4.1 Proportion de stock de poissons se situant à un niveau biologiquement viable				
14.5	14.5.1 Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées				
	14.5.2 Superficie des aires marines protégées				

**Tableau 23 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 15**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence Nationale	Commentaire Disponibilité
15.1	15.1.1 Proportion de la superficie émergée totale couverte par des zones forestières				Direction Régionale de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme Atsinanana
	15.1.2 Proportion d'Aires Protégées disposant d'un résultat de suivi écologique				
	15.1.3 Taux d'espèces floristiques endémiques				
15.2	15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts				
	15.2.2 Proportion des espaces forestiers dégradés et restaurés				
	15.2.3 Taux d'endémicité				
15.3	15.3.1 Proportion de la surface émergée totale occupée par des terres dégradées				
	15.3.2 Couverture des sols				
	15.3.3 Productivité des terres				
	15.3.4 Stocks de carbone au-dessous et au-dessus de la surface du sol				
15.5	Indice de la liste rouge				

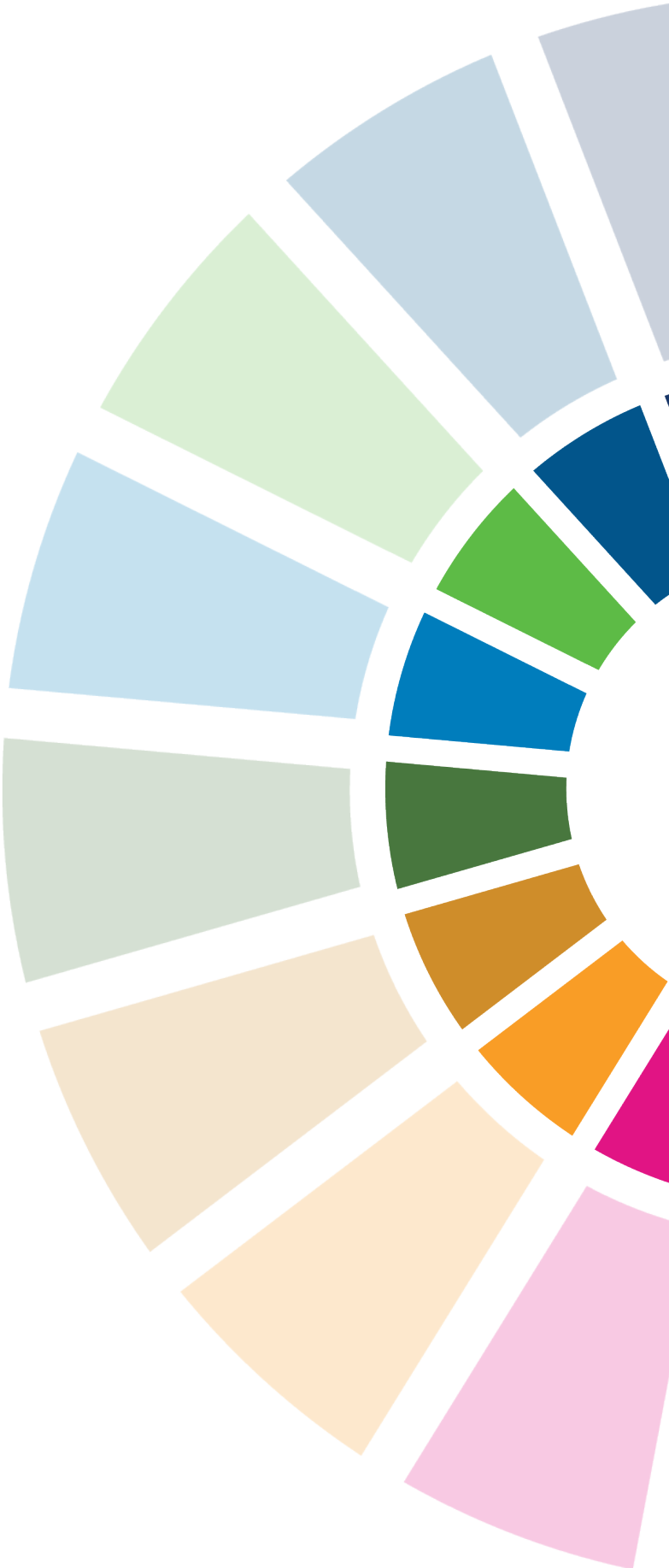
**Tableau 24 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 16**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence Nationale	Commentaire Disponibilité
16.1	16.1.4 Proportion de la population considérant que le fait de marcher seul dans sa zone de résidence ne présente pas de risques				
	16.1.5 Taux d'implantation de poste de sécurité ou poste de gendarmerie/police (nombre de police par habitant)	1/1.000	2021	1/1.000	
16.2	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtiment corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent				Direction Régionale de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme Atsinanana
	16.2.3 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans				
16.3	16.3.2 Proportion de la population carcérale en instance de jugement				
	16.3.3 Niveau de satisfaction du justiciable				
16.4	16.4.1 Valeur totale des flux financiers illicites entrants et sortants (en dollars des États-Unis courants)				
16.5	16.5.1 Indice de perception à la corruption				
16.6	16.6.2 Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante				
16.7	Répartition des postes (par sexe, âge, type de handicap et groupe de population) dans les institutions publiques, services publics et organes législatifs, services publics et organes judiciaires au niveau régional				
	Proportion de la population qui estime que la prise de décisions est ouverte et réactive, (par sexe, âge, type de handicap et groupe de population)				
16.9	16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil, par âge				
	16.9.2 Délai moyen de traitement des documents consulaires (actes d'état civil)				





**Section 5.**  
Perspectives



## 5.1. Méthodologie de constitution des paquets d'interventions

La méthodologie appliquée pour la définition des paquets intégrés d'interventions s'appuie sur celle proposée par Fall & Kamwendo (2017, UNDP) qui s'appuie sur une input/output des ODD à travers leurs cibles.

La prise en compte des interrelations entre les objectifs et leurs cibles permet de dessiner cette approche autour des synergies et équilibres à considérer entre les objectifs, les acteurs et les ressources. Par exemple, éliminer la pauvreté d'ici 2030 (ODD 1) exigera des progrès significatifs dans l'atteinte de certains objectifs (ODD 2- sécurité alimentaire, ODD 8 - plein emploi productif); ODD 10 - inégalité ou ODD 13 - Changement climatique et résilience). Réussir dans ces domaines aura un impact positif significatif sur la santé et le bien-être (ODD 3). De même, il y aura des compromis importants qui doivent être pris en compte. Par exemple, une augmentation de l'utilisation des terres pour l'activité agricole pour atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire peut avoir des impacts négatifs sur l'ODD 13 (changement climatique) ou l'ODD 14 (biodiversité) ou encore l'ODD 15 (utilisation des terres), ce qui serait contre-productif.

L'analyse croisée des liens entre les différentes cibles des objectifs permet de mettre en relief la dimension multifactorielle d'un objectif. Ainsi, on peut montrer la puissance de l'effet multiplicateur d'un objectif à travers sa capacité à impacter la réalisation d'autres objectifs, mais aussi sa capacité à impliquer la mobilisation de cibles d'autres objectifs pour son atteinte. Aussi, l'analyse qualitative « input-output » permet de mettre en exergue les objectifs qui, d'une part, mobilisent le plus de cibles des autres objectifs pour leur réalisation favorisant ainsi par un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont un impact élevé sur le plus de cibles des autres objectifs.

Trois catégories d'objectifs émergent de cette analyse :

a. catégorie 1 : les objectifs « catalyseurs » qui contribuent fortement à la réussite d'autres objectifs à travers les liens de leurs cibles comme input à d'autres cibles ;

b. les objectifs « accélérateurs » qui reçoivent le plus d'influx (input) des objectifs de la catégorie 1 et ont un impact sur l'atteinte d'autres ODD avec un grand effet multiplicateur ;

c. les objectifs « de finalités » qui seront finalement atteints principalement par le biais de la réalisation des cibles des autres objectifs.

L'analyse « input » relie certains objectifs (et leurs cibles) à d'autres objectifs (et leurs cibles) comme conditionnelle à leur réalisation tandis que l'analyse « output » considère l'impact de la réalisation de certains objectifs sur d'autres objectifs. Cette analyse permet d'identifier les effets multiplicateurs des ODD qui sont au cœur de l'Agenda 2030.

L'application des résultats de cette analyse input/output a consisté à :

i. identifier parmi les cibles prioritaires d'une Région, celles qui sont accélératrices au regard de l'analyse « input-output » en contextualisant au mieux l'identificateur des cibles accélératrices par Région ;

ii. identifier pour chacune des cibles accélératrices des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la Région. Le groupe de cibles constitué d'une cible accélératrice, de ses inputs et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendantes ;

iii. pour chaque paquet de cibles interdépendantes, identifier : a) les goulots / obstacles à la mise en œuvre des paquets dans la Région (analyse diagnostique de la problématique), b) les interventions /projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser le paquet, c) les coûts estimatifs de ces interventions, d) les délais pour la réalisation et e) hiérarchiser les interventions.

Ainsi, un paquet intégré d'interventions est un ensemble constitué d'une part de cibles ODD qui entretiennent entre elles des liens d'interdépendances/effets d'entraînement et d'autres part des projets /programmes qui adressent les préoccupations de l'ensemble de ces cibles.

Cette analyse a pour finalité de mettre en place un plan d'actions de mise en œuvre des ODD par région. Ce plan d'action sera actualisé à chaque évaluation à mi-parcours des ODD. Elle a été menée également à travers un processus participatif et inclusif avec toutes les parties prenantes de la Région.

*« L'utilisation du numérique dans l'Administration est très limitée. Elle se résume en général à l'édition de documents et à l'envoi et à la réception de courriers électroniques. La dématérialisation tant attendue tarde à se concrétiser; une grande partie des bureaux de l'Administration utilise encore des machines à écrire. »*

## 5.2. Les paquets d'interventions

**Tableau 25 :** Propositions de paquets d'interventions pour la Région Atsinanana

Paquets	Composantes
<b>Paquet 1 : Accès à l'emploi décent et AGR et bien-être de la population</b> (prenant en compte les dimensions "changement climatique, environnement et RRC")	<b>Gestion durables des ressources naturelles et mines</b>
	<b>Économie bleue</b> (pêche, transport maritime et tourisme littoral ou balnéaire)
	<b>Économie verte</b> (développement des filières porteuses moins polluantes ou moins consommatrices d'énergie, intégration dans les chaînes de valeurs mondiales)
	<b>Finances inclusives</b> (inclusion financière, microfinance, éducation financière, produits et services financiers destinés à aider les populations à faible revenus)
	<b>Tourisme durable et équitable</b>
	<b>Éducation et formation</b> (formation à l'employabilité, formation axée sur l'entrepreneuriat, life skills, autonomie des femmes, culture et loisir)
	<b>Réduction de la vulnérabilité et des risques sociaux et économiques</b> (atténuation de la pauvreté extrême, protection sociale, santé-nutrition, assainissement et hygiène, autonomisation des femmes)
<b>Paquet 2 : Infrastructures structurantes résilientes</b>	<b>Industrie, activités de transformation et artisanat</b>
	<b>Énergies</b> (accès à l'énergie, énergie renouvelable)
	<b>Amélioration du cadre de vie</b> (habitat, logement décent, ville durable)
	<b>Infrastructures résistantes au choc</b> (infrastructures de transport, infrastructure sociale, infrastructure économique)
<b>Paquet 3 : Bonne gouvernance et sécurité durable</b> (des personnes et des biens)	<b>EAH</b> (Eau, assainissement et hygiène)
	<b>Lutte contre la corruption, transparence, redevabilité sociale et participation citoyenne</b>
	<b>Institutions efficaces et dépolitisation de l'Administration</b>
	<b>Paix et protection des biens et des personnes</b>
	<b>Accès à la terre et sécurité foncière</b>

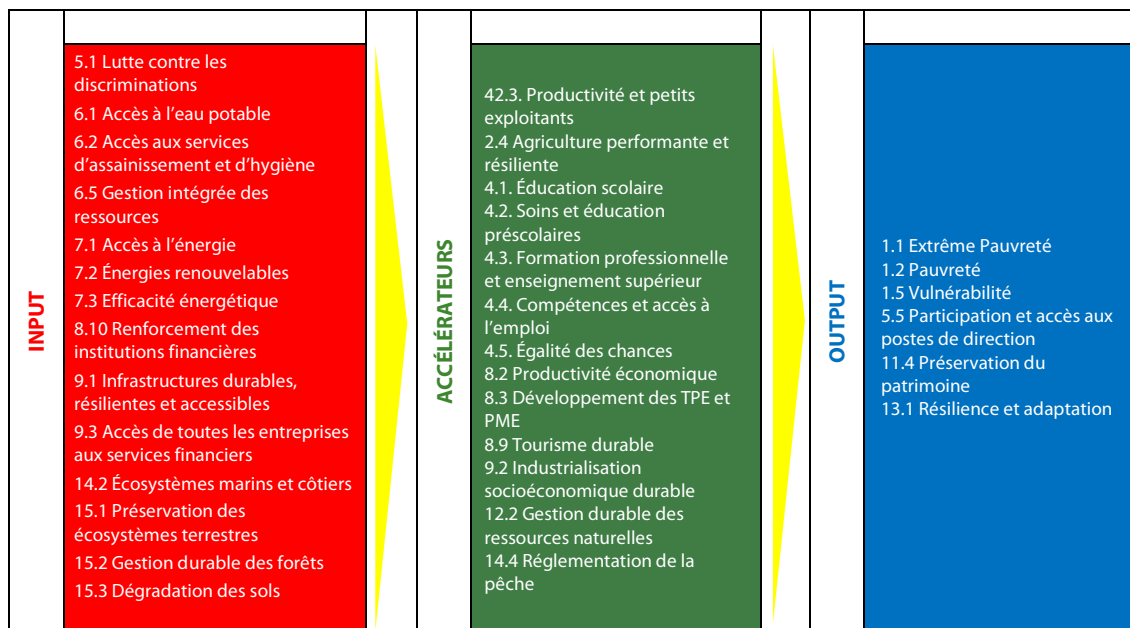


## 5.2.1.

### Paquet Accès à l'emploi décent, AGR et bien-être de la population (prenant en compte les dimensions changement climatique, environnement et RRC)

#### 5.2.1.1.

#### Les cibles intégrées des ODD regroupées dans le paquet « Accès à l'emploi décent et AGR et bien-être de la population »



#### 5.2.1.2

#### Problématiques liées au paquet « Accès à l'emploi décent et AGR et bien-être de la population »

#### Gestion durables des ressources naturelles et mines

**Exploitations et transport illicite de bois.** Dans les zones rurales de la Région, les cases et les maisons de stockage sont généralement construites en bois qui consomment plus de 590.391 m<sup>3</sup> par an. Cette mode de vie des populations rurales conduit inexorablement à la destruction des forêts naturelles et du corridor forestier. Cependant, cette situation est aggravée par les exploitations illicites effectuées par des exploitants hors de la Région. Alors que le suivi, l'entretien et la protection des surfaces reboisées sont difficiles à réaliser<sup>11</sup>.

**Personnels de la direction de l'environnement très limités.** Les activités de surveillance et contrôle sont souvent limitées à cause de l'insuffisance du personnel sur le terrain, la DREDD Atsinanana compte 90 agents dont 63 sont en poste à Toamasina I. Dans les 6 autres districts, seuls 2 à 3 agents assurent le fonctionnement d'un cantonnement forestier. Les moyens matériels pour la surveillance font défaut. L'absence de matériels roulants ou l'isolement de certains sites rend encore plus difficile l'application des réglementations<sup>12</sup>.

**Cultures sur brûlis (« tavy »).** C'est une pression majeure sur les zones humides de la Région Atsinanana. L'un des principaux problèmes pour tous les districts de la Région est la pratique du tavy pour la culture sur défrichement et brûlis, qui marquent le paysage. Cette situation

<sup>11</sup>PRD p.75

<sup>12</sup>PRD p.77

est due à l'insuffisance de périmètres rizicoles aménagés et à l'absence de barrage hydraulique bien que la Région regorge de ressources en eau importantes (eaux de surface, précipitations). Les feux ravagent chaque année plusieurs hectares de forêts et le renouvellement des espèces se fait difficilement. Les feux détruisent les bassins versants et entraînent la dégradation et/ou l'assèchement des sources.

À part l'impact des feux, la transformation des marais en rizières ou zones de culture et l'exploitation minière accélèrent la disparition de ces zones. De plus, la croissance démographique et la faiblesse des revenus des ménages entraînent une extension permanente des zones de cultures par la transformation des marécages en rizières de bas-fond ; 89% des communes de la Région pratiquent la culture sur brûlis pour le riz pluvial et le manioc.

À cela s'ajoutent également les activités d'orpaillage, le transport illégitime des bois et produits forestiers, la fabrication du charbon de bois, la destruction du roisement privé et le trafic d'animaux sauvages.

**Exploitation minière hors de contrôle.** L'exploitation des ressources minières, notamment l'orpaillage, se fait généralement d'une manière illégitime, individuelle, anarchique et non contrôlée. Il existe des exploitants miniers venant de toute l'île, sans permis d'exploitation et sans organisation légale. En l'absence de Bureau d'Administration Minière (BAM) dans les districts miniers, leur recensement est difficile à mettre en œuvre. Cette exploitation anarchique ravage une surface importante des couvertures forestières et gagne progressivement les aires protégées de la Région. Par ailleurs, les autorités compétentes n'arrivent pas à augmenter les recettes minières.

**Économie bleue** (pêche, transport maritime et tourisme littoral ou balnéaire)

Exploitations irrationnelles et illégitimes des zones côtières :

- Les problèmes d'accès à la mer accentués par la privatisation des plages dans les zones d'intérêt touristique (Foulpointe), ainsi que l'existence de conflits de zone de pêche entre les petits pêcheurs (pêcheurs traditionnels) et les pêcheurs industriels entraînent la prolifération des activités à l'intérieur même des ressources protégées (exemple : plage, corail) ;
- L'insuffisance des matériels pour les pêcheurs artisanaux et l'absence ou insuffisance de suivi de leurs activités engendrent aussi l'exploitation irrationnelle des ressources naturelles (matériels de pêche inadéquats, etc.).

Pollution marine venant de diverses sources :

- Déversement des déchets dégradables (déchets ménagers) et non dégradables (déchets plastiques, chimiques dont les restes des bateaux échoués et la quantité d'hydrocarbures déversés en mer) ;

- Produits polluants tels que les produits allochtones, provenant de l'érosion du milieu continental, les métaux lourds provenant des sites d'exploitation minière, des pesticides<sup>13</sup>.

Précarité de l'emploi et dépendance aux ressources naturelles<sup>14</sup> :

- Dépendance qui l'expose fortement aux variations du climat et au début erratique de la saison de pluie. (changement climatique et effets des cyclones) ;

- Insuffisance des données fiables sur la pêche ;
- Opacité du cadre juridique et inexistence d'accompagnement efficace des CTD (surtout les acteurs au niveau des communes).

**Atouts et potentialités :**

- L'océan Indien ;
- Les cours d'eau, canaux et fleuves navigables<sup>15</sup> ;
- Sites touristiques<sup>16</sup> ;
- Offres en infrastructures d'accueil touristique satisfaisantes<sup>17</sup>.

**Économie verte** (développement des filières porteuses moins polluantes ou moins consommatrices d'énergie, plus respectueuses de l'environnement et intégrées dans les chaînes de valeurs mondiales)

Le faible rendement agricole (ex : rendement de 2,4 t/ha pour le riz) est dû à :

- l'insuffisance des techniciens qualifiés dans le secteur primaire ;
- l'insuffisance des infrastructures agricoles (et surtout des infrastructures d'encadrement)<sup>18</sup> ;
- l'insuffisance de l'approvisionnement en semences améliorées (animal et végétal), exemple : problème d'accès aux alevins de qualité et performants (pisciculture) ;
- l'insuffisance de l'approvisionnement en intrants nécessaires à la production ;
- la faible utilisation des matériels motorisés ou l'archaïsme du matériel de production<sup>19</sup> ;

<sup>13</sup>PRD p.76

<sup>14</sup>PRD p.76

<sup>15</sup>PRD p.60

<sup>16</sup>PRD p.61

<sup>17</sup>PRD p.68

<sup>18</sup>PRD p.64

<sup>19</sup>PRD p.64

- la non-maîtrise des maladies des plantes et animaux ;
- la non-maîtrise des normes et qualités de production ;
- le manque d'information sur les potentialités agricoles des districts diminue la chance d'attirer les investisseurs ;
- l'instabilité des prix des produits de la culture de rente.

Ces problèmes sont souvent aggravés par l'exode rural<sup>20</sup>.

#### Atouts et potentialités :

- population force de production<sup>21</sup> ;
- disponibilité des terres cultivables<sup>22</sup> ;
- pluralité des cultures (abondance)<sup>23</sup> ;
- les conditions climatiques propices aux activités agricoles<sup>24</sup> ;
- disponibilité de financements pour le développement agricole<sup>25</sup>.

**Finances inclusives** (inclusion financière, micro-finance, éducation financière, produits et services financiers destinés à aider les populations à faible revenu)

La faiblesse de l'accès au crédit est un frein au développement de l'agriculture qui constitue l'activité de 60.5% de la population de la Région Atsinanana<sup>26</sup> les blocages sont constitués par :

- la difficulté d'accès aux systèmes bancaires (exemple : les banques primaires n'existent que sur les chefs-lieux de district et ne disposent même pas d'agence pour Antanambao-Manampotsy et Marolambo)<sup>27</sup> ;
- l'insécurité dans les zones à forte potentielle économique ne motivant pas l'installation des banques ;
- le taux d'intérêt élevé et difficultés d'accès aux microfinances à cause de la complexité des procédures ;
- l'insuffisance d'information sur les produits d'assurance destinés à aider les populations vulnérables ;
- l'insuffisance des mesures et cadre juridique formel dédiés aux mutuelles locales ou groupe d'épargne et de crédit pour sécuriser les fonds des membres ;

<sup>20</sup>PRD p.65

<sup>21</sup>PRD p.59

<sup>22</sup>PRD p.59

<sup>23</sup>PRD p.60

<sup>24</sup>PRD p.60

<sup>25</sup>PRD p.62

<sup>26</sup>RGPH 2018

<sup>27</sup>PRD p.65

- l'opacité du cadre juridique et inexistence d'accompagnement efficace engendrant la méfiance de la population par rapport aux microfinances.

Cette situation qui est liée au faible rendement et performance de l'agriculture et l'insuffisance de culture financière demande ainsi un renforcement de la stratégie de financement inclusif au niveau national et la vulgarisation des textes, ainsi que la formation des cibles au niveau local pour le développement durable de leurs activités génératrices de revenus.

#### Atouts et potentialités :

- Offres des institutions financières et assurances disponibles au niveau de la Région

#### Tourisme durable et équitable

Faible développement du tourisme en général et du tourisme rural à cause de :

- l'insuffisance des infrastructures pour sécuriser et désenclaver les autres sites touristiques potentiels (infrastructures routières et énergie) ;
- la non-identification de réserve foncière<sup>28</sup> ;
- la destruction de l'environnement naturel notamment pour le tourisme balnéaire ;
- la mauvaise qualité de service ;
- la concurrence déloyale (établissement d'accueil informel) pour pallier l'insuffisance d'infrastructures d'accueils adéquats à la population locale pendant les hautes saisons ;
- l'exposition de la Région Atsinanana aux cyclones (architecture des maisons non adaptées aux aléas climatiques) et aux inondations.

Faible développement du tourisme local à cause de<sup>29</sup> :

- l'offre existante qui reste non accessible à la population locale ;
- l'absence de communication et d'information pour une meilleure visibilité des potentialités touristiques des districts ;
- l'inexistence du service de tourisme dans les autres districts pour développer les tourisms dans les districts à vocation rurale ;
- le désintéressement progressif à la culture, entraînant la perte d'attrait, d'originalité et d'identité.

Peu d'entretien des patrimoines culturels et naturels entraînant aussi le conflit de valeur entre les opérateurs économiques et la population locale.

La prostitution infantile s'est amplifiée avec la persistance de la pauvreté et avec le développement du tourisme. Elle est surtout aggravée par la crise politique et économique depuis 2009. Selon l'enquête effectuée par le

<sup>28</sup>PRD p.66

<sup>29</sup>PRD p.66

FIVEMITO, 64% des Travailleurs de sexe dans le district de Toamasina I sont constitués par des enfants de 10 à 18 ans. La situation est aussi favorisée par une forme de tolérance par une grande partie de la société qui rend difficile l'évaluation de l'ampleur du problème. Des opérateurs touristiques n'ont pas encore signé le code de conduite sur la lutte contre le tourisme sexuel impliquant les enfants<sup>30</sup>.

#### Atouts et potentialités :

- Offres en infrastructures d'accueil touristique satisfaisantes<sup>31</sup>;
- Nombreux sites d'attraction touristique et des patrimoines municipaux<sup>32</sup>.

**Éducation et formation** (formation à l'employabilité, formation axée sur l'entrepreneuriat, AGR, life skills, autonomie des femmes, culture et loisir)

Dévalorisation de l'enseignement et déperdition scolaire élevée, selon les statistiques existantes<sup>33</sup>:

#### Cause :

- l'éloignement à cause de l'Insuffisance d'infrastructures scolaires<sup>34</sup> décourage et induit à la déperdition et à l'abandon scolaire des élèves prématurément (souvent pour aider les parents dans les travaux agricoles) ;
- l'insuffisance d'encadrement technique (168 membres du personnel technique pour l'ensemble des six districts)<sup>35</sup> ;
- l'insuffisance d'infrastructures scolaires et infrastructure d'encadrement des jeunes<sup>36</sup>;
- inadéquation et instabilité de la politique d'éducation (problème de gouvernance et de continuité de l'État, changement fréquent d'approche sans prise en compte des réalités des Régions, sans prévision ni anticipation sur les besoins réels de la Région).

<sup>30</sup>PCAP p.10

<sup>31</sup>PRD p.69

<sup>32</sup>PRD p.69

<sup>33</sup>

Situation du primaire	Taux	
Taux d'achèvement du primaire	79,2	
Taux d'abandon du primaire	10,6	
Taux de scolarisation	Garçons	File
Taux nets de Scolarisation (TNS) au primaire	68,3	79,6
Taux brut de Scolarisation (TBS) au primaire	104,7	122,5

<sup>34</sup>1.679 pour 278.428 élèves des trois niveaux confondus (242.455 pour le niveau 1, 30.649 pour le niveau 2 et 5.324 pour le niveau)

<sup>35</sup>PRD p.54

<sup>36</sup>PRD p.54

#### Conséquence :

- ruées vers les plus grandes villes : les jeunes sont de plus en plus attirés par les villes, soit dans le chef-lieu de district, soit dans le chef-lieu de la Région<sup>37</sup>.

- augmentation de l'oisiveté, la fréquentation des discothèques (« jironena ») et addiction à l'alcool et autres drogues<sup>38</sup>;

Insuffisance d'orientation des jeunes et problème d'employabilité entraînant une augmentation du taux de chômage et le taux de sous-employés.

#### Cause :

- le cadrage juridique ne permet pas de baliser les pratiques illicites qui diminuent le niveau de qualification des jeunes sur le marché de l'emploi notamment par le fait de sauter une classe pour accéder rapidement aux examens officiels ;
- pas de prévision de formation adaptée aux opportunités : inadéquation de la formation/emploi (exemple : pas de formation spécifique pour les activités concernant les mines alors que ces activités sont très développées dans la Région) ;
- contenu du programme de formation (exemple : qualité du contenu du programme insuffisante par rapport aux besoins du marché) ;
- l'inexistence de suivi formatif et de contrôle pour les institutions de formations et la qualité de leur formation. Les jeunes sortants des écoles de formations sont tous certifiés automatiquement, sans les bagages nécessaires puisque les normes et niveaux de qualifications nécessaires dans les centres de formation ne sont pas respectés. Les centres de formation deviennent ainsi des machines à production de chômeurs puisque les certificats sont délivrés malgré le bas niveau de l'apprenant, pour que l'institution reste attractive.

#### Conséquence :

- les entreprises n'arrivent pas à s'installer dans la Région à cause de l'insuffisance des mains-d'œuvre qualifiées, exemple : une entreprise de call-center a voulu s'installer, mais 300 sur les 2.500 personnes nécessaires seulement ont répondu aux normes et qualités requises par l'entreprise (les jeunes ne maîtrisent pas les langues étrangères nécessaires, notamment le français et l'anglais) ;

- éducation de base mal adaptée aux besoins de compétences nécessaires à la vie quotidienne ;

- moyens non adaptés aux besoins de l'enseignement technique : moyen humain (recrutement des techniciens), matériel, matières d'œuvres (exemple : pas de machines à bois, etc.) ;

- Fuite de cerveaux vers d'autres Régions.

<sup>37</sup>PRD p.56

<sup>38</sup>PRD p.56

### Atouts et potentialités :

- les offres de formation chez les privés et les projets sont nombreux au niveau du capital de la Région ;
- de nombreux personnels compétents existent au niveau du capital de la Région ;
- des entreprises veulent s'installer dans la Région.

### Réduction de la vulnérabilité et des risques sociaux et économiques (protection sociale, santé-nutrition, assainissement et hygiène, autonomisation des femmes, atténuation de la pauvreté extrême)

Bien que Toamasina I est mieux servi en matière d'infrastructures sociales, il fait face tout de même à un problème de manque de personnel permanent auprès des services publics, particulièrement celui de la santé et de l'éducation. Malgré sa situation, à la fois chef-lieu de district et de Région, cette insuffisance de personnel est préoccupante pour le district de Toamasina I :

- un (01) Médecin pour environ 14.168 personnes contre 18.895 pour les six (6) autres districts ;
- un (1) paramédical pour environ 5.013 personnes contre 4.416 pour les six (6) autres districts. Tendances 2005 – 2020<sup>39</sup>.

Le contexte socio-économique influant sur la protection des enfants est marqué par la flambée de grossesses précoces, des infections sexuellement transmissibles et de la propagation du VIH dans la population en général. Situation aggravée entre autres par le relâchement des mœurs, l'appauvrissement des différentes couches de la communauté et l'absence de veille publicitaire informationnelle (sensibilisation et mobilisation, etc.)<sup>40</sup>.

### Industrie, activités de transformation et artisanat

Les activités de transformations locales et de l'industrie en général sont des activités non attractives et non rentables : les blocages pour démarrer les activités sont causés par les problèmes fonciers, le financement, le développement de l'esprit entrepreneurial et l'apathie ou l'attentisme.

Insuffisance de débouchés à cause des coûts de production très élevés qui donne des produits non compétitifs sur le marché local et international :

- difficulté d'accès aux énergies ;
- difficulté d'accès au foncier ;
- difficulté de mise en place d'industrie verte (demande de permis environnemental) ;

- insuffisance de main-d'œuvre qualifiée ;
- difficulté dans la certification des produits : respect des normes (quantité et qualité) ;
- blocage de l'investissement et de l'implantation des investisseurs à cause de l'ampleur de la corruption dans la Région ;

Parce qu'ils manquent de moyens, les producteurs n'ont pas accès aux matériels nécessaires à la transformation des produits (matières premières, moyen financier et matériel).

Ne disposant pas de savoir-faire, même s'ils trouvent l'argent nécessaire, ils n'osent pas encore s'investir dans ce procédé<sup>41</sup> ;

Les offres des assureurs sur les aléas climatiques ne sont connues ni des investisseurs ni des producteurs.

### Atouts et potentialités

- Offres de service par les assureurs pour les producteurs et les investisseurs locaux potentiels.

<sup>41</sup>PRD p.65



<sup>39</sup>PRD p.58

<sup>40</sup>PCAP p.9



### 5.2.1.3. Les projets et les actions prioritaires par axe pour le paquet « Accès à l'emploi décent et AGR et bien-être de la population »

	Mesures, actions ou investissement	Budget estimé
Gestion durables des ressources naturelles et mines	Concertation entre les communes et les responsables de la région dans les zones minières pour proposition de révision du code minier	
	Instaurer un centre de formation spécialisée pour l'exploitation minière et les autres ressources locales de la région Atsinanana pour mieux gérer la restauration des ressources naturelles et renforcer l'AGR des petits exploitants	
	Revoir les contrats miniers.et promouvoir RSE (Responsabilité sociétale de l'Entreprise)	
	Intégrer et informer les autorités locales par rapport à ces ressources (cartes miniers) et aux actes administratifs (autorisation, permis, textes règlementaires mis à jour) émis par l'Administration Centrale vis-à-vis des mines et renforcement des capacités)	
	Redynamiser la structure de surveillance et de contrôle (Cellule environnementale régionale).	
	Créer un pôle d'excellence minier.	
	Professionaliser les travaux miniers (recensement et sensibilisation des exploitants miniers informels)	
Économie bleue (pêche, transport maritime et tourisme littoral ou balnéaire)	Structuration et promotion de la filière porteuse (Produits halieutiques)	
	Structuration et renforcement des organisations paysannes de l'économie bleue	
	Vulgarisation de textes (code de la pêche et ses modifications) et dotation de moyen pour sa mise en application	
	Vulgarisation de l'énergie renouvelable: (solaire, éolienne pour faciliter la conservation des produits halieutiques).	
Économie verte (développement des filières porteuses moins polluantes ou moins consommatrices d'énergie, plus respectueuses de l'environnement et intégrées dans les chaînes de valeurs mondiales)	Sécurisation foncière rural (Cf. bonne gouvernance et sécurité publique).	
	Amélioration des- Infrastructures Agricoles (cf. paquet s infrastructures résilientes).	
	Élargissement des surfaces agricoles (adduction d'eau) à travers la protection et la gestion durable des Ressources Naturelles.	
	Amélioration de la productivité agricole et promotion des élevages et cultures adaptées aux changements climatiques	
	Structuration et promotion de la filière porteuse pour la promotion de la transformation locale et exportation des produits.	
Finances inclusives (inclusion financière, micro-finances, éducation financière, produits et services financiers destinés à aider les populations à faible revenu)	Vulgarise des lois régissant les mutuels et groupe d'épargne et de crédit	
	Déploiement des institutions de micro finance et les services d'Assurances dans tous les districts en alternative et complémentaires aux banques primaires (dont la Vulgarisation des autres services financiers comme la PAOMA (Poste Malagasy)	
	Renforcer l'éducation financière et les activités des groupes d'épargne et de crédit villageois	
	Renforcer les mécanismes d'appuis financier existants (et les fonds souverain) pour l'inclusion financière des producteurs à faible revenu (garantie pour les demandes de fonds d'investissement)	
	Construire des Greniers communautaires villageois (GCV) comme options d'épargne et de crédit	
	Développer les « mobile banking »	

	Mesures, actions ou investissement	Budget estimé
<b>Tourisme durable et équitable</b>	Vulgarisation des textes et renforcement de l'application du code de conduite des opérateurs (de la région et des districts)	
	Formation des jeunes guides touristiques locaux	
	Reformation des moyens des institutions touristiques de suivi et encadrement des opérateurs touristiques au niveau des districts	
	Amélioration de la visibilité des sites touristiques et diversification de produits touristique et culturel	
	Amélioration des infrastructures touristiques (port de plaisance et paysage de canal de Pangalana)	
	Renforcement des plaidoyers et actions pour la protection des enfants contre le tourisme sexuel	
Éducation et formation (formation à l'employabilité, formation axée sur l'entrepreneuriat, AGR,)	Dépolitisation et renforcement de la mise en œuvre de la politique de » l'éducation et formation » au niveau local	
	Adaptation locale et couplages des offres de formation à la demande des employeurs.	
	Renforcement des moyens humains, matériels et financiers déployés à l'enseignement et formation au niveau des districts, communes	
	Renforcement de l'accompagnement, suivi et contrôle des établissements d'enseignement et de formation	
Industrie, activités de transformation et Artisanat	Initiation des plaidoyers pour l'amélioration de la politique d'importation et d'exportation pour mieux protéger les producteurs locaux.	
	Amélioration de l'accès à l'énergie renouvelable (cf. paquet d'activités sur les infrastructures structurantes concernant l'énergie)	
	Renforcement des activités dans les maillons de transformation des chaînes de valeur développés par rapport à l'économie bleue et verte	
	Normalisation des produits locaux pour faciliter l'accès au marché internationaux	
	Renforcement de la collaboration avec les PTF et coopération décentralisée pour renforcer les producteurs locaux	
Réduction de la vulnérabilité et des risques sociaux et économiques (protection sociale, santé-nutrition, assainissement et hygiène, autonomisation)	Assurer la disponibilité, l'accessibilité, la stabilité alimentaires (cf. mesure d'action économie verte et bleue)	
	Renforcement des actions liées à l'éducation nutritionnelle IEC/CCC	
	Vulgarisation des actions de prévention des risques et catastrophes (assurance....cf. Gestion durables des ressources naturelles et mines)	
	Emploi durable ( f. Formation et employabilité)	

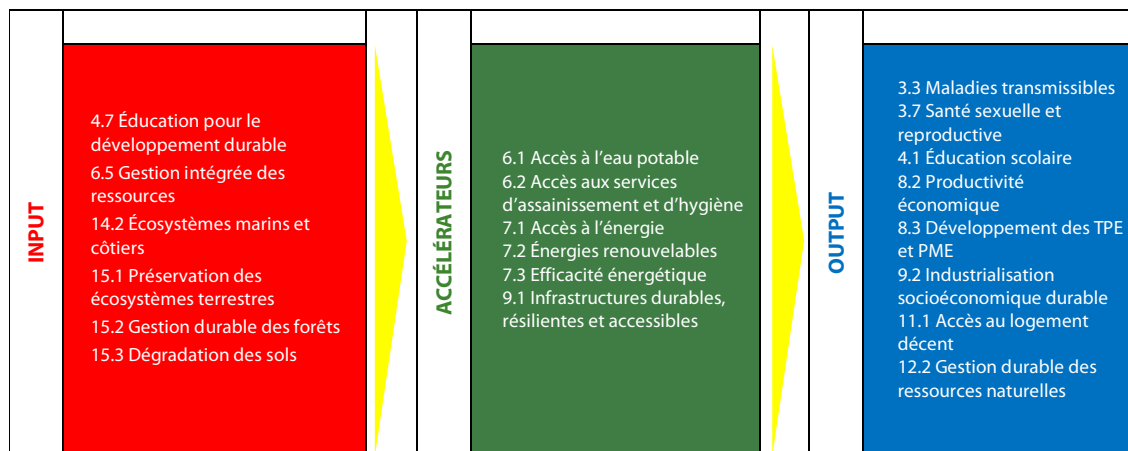


## 5.2.2.

### Paquet : Infrastructures structurantes résilientes

#### 5.2.2.1.

#### Les cibles intégrées des ODD regroupées dans le paquet « Infrastructures structurantes résilientes »



#### 5.2.2.2.

#### Problématiques liées au paquet « Infrastructures structurantes résilientes »

#### Énergies (accès à l'énergie, énergie renouvelable)

Malgré l'existence de plusieurs potentialités énergétiques naturelles, entre autres Andekaleka (Brickaville) et Volobe (Toamasina II), les six districts présentent un très faible accès à l'énergie. Dans les chefs-lieux, cette couverture de l'énergie n'est pas suffisante, seuls 10 % des ménages ont accès à l'énergie<sup>42</sup>.

Les principales causes sont :

- l'insuffisance de compteurs et problème de transports de l'énergie ;
- les infrastructures ne sont pas arrivées à terme (Projet UE (Ampasimbe-Onibe : contrat en cours de résiliation et procédure de manifestation d'intérêt en cours) ;
- l'absence de financement en énergie renouvelable ;

- l'insuffisance de partenaires en énergie ;
- le manque de politiques de mise en œuvre et de gestion en énergie renouvelable.

Les fréquents délestages de la JIRAMA aggravent l'insécurité dont les manifestations sont le vol à la tire, les cambriolages, les braquages de banques et affiliés, le vol de scooters et surtout l'utilisation d'armes à feu suivi d'assassinats et de meurtres sans scrupules.

Le charbon de bois et les bois de chauffe sont les combustibles les plus utilisés par les ménages malagasy, aussi bien en milieu rural que dans les centres urbains. Un ménage de 6 personnes consomme en moyenne trois sacs de 50kg par mois. La forêt fournit aussi le bois de chauffe à la consommation quotidienne du ménage rural avec 1,2 m<sup>3</sup> de bois mort par semaine. Il faut alors couper environ 8,4 m<sup>3</sup> de bois frais par semaine, ce qui donne d'environ 252 m<sup>3</sup> par mois et 3.066 m<sup>3</sup> pour une année. Des alternatives à cette pratique ont été mise en œuvre pour limiter les conséquences sur les couvertures forestières (foyers améliorés, utilisation de copeaux), mais les effets semblent encore assez timides<sup>43 44</sup>.

<sup>42</sup>PRD p.65

<sup>43</sup>PRD p.73,74

<sup>44</sup>PCAP p.9

## Atouts et potentialités

La Région Atsinanana est desservie par de nombreux cours d'eau (estimé à plus de 2.100 km) la plupart à courant rapide sur la partie moyenne de leur cours.

La Région est partagée en quatre grands bassins versants à savoir :

- bassin versant du fleuve Mangoro et de ses affluents (Mahanoro) ;
- bassin versant du fleuve Onibe et de ses affluents (Toamasina II) ;
- bassin versant du fleuve Maintinandry (Vatomandry) ;
- bassin versant du fleuve Rianila (Brickaville).

Des rapides sur ces cours d'eau peuvent être exploités pour l'énergie hydroélectrique (Ambodiriana Brickaville, Andriamamovoka Marolambo).

## Amélioration du cadre de vie (habitat, logement décent, ville durable)

Congestion de villes. Avec seulement 28 km<sup>2</sup>, le district de Toamasina I est actuellement à court de terrain exploitable alors que le besoin en nouvelles infrastructures sociales et économiques augmente. Il possède une densité très élevée de 10.535 hab/km<sup>2</sup> contre une moyenne de 54,83hab/km<sup>2</sup> pour les six autres districts. Ce manque de terrains constructibles et le non-respect total des plans d'urbanisation engendrent :

- la propagation des maladies dans des habitations dépourvues de système d'évacuation des eaux ;
- les proliférations des occupations illicites des espaces publics<sup>45</sup> (construction d'infrastructures sur les zones inondables, les zones industrielles et sur les espaces verts) ;
- l'engorgement des quartiers à cause du rétrécissement des rues et des voies publiques (circulation difficile pendant les heures de pointe, embouteillages sur certains axes de la ville.) ;
- la saturation des places de marché accompagnée par une prolifération des commerçants informels, surtout ambulants qui perturbent la circulation urbaine ;
- le stationnement en désordre des camions ;
- la saturation du cimetière, le district de Toamasina I peine à trouver un autre espace pour en construire<sup>46</sup> ;
- le problème de construction illicite.

Les problèmes de gouvernance urbaine sont pour la plupart imputables à la corruption (aux interventions de tierces personnes en cas de re-

trait de permis ou infraction) et la difficulté des procédures de permis de construire.

## Infrastructures résistantes au choc (infrastructures de transport, infrastructure sociale, infrastructure économique)

**Fortes expositions aux chocs :** le passage fréquent de cyclones provoque des dégâts sur la biodiversité, sur les infrastructures, sur les périmètres agricoles inondés et amplifie l'érosion marine et littorale. Des villages sont ainsi isolés (routes coupées, inondations, éboulements) et les risques sanitaires élevés.

La Région Atsinanana est classée parmi les zones à fort risque d'inondation. Tout cela entraîne des perturbations sur les activités des secteurs-clés que sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, la santé publique, les ressources en eau, les zones côtières et la foresterie<sup>47</sup>.

## Potentiels hydrauliques insuffisamment exploités.

Les six districts regorgent de rivières et de cours d'eau. Pourtant, l'insuffisance d'infrastructures agricoles permettant une meilleure maîtrise d'eau est criante. De vastes plaines ne sont pas aménagées, quoiqu'alimentées en permanence par des rivières. La construction de quelques barrages hydrauliques a permis d'augmenter les surfaces cultivées, mais leur nombre reste insuffisant avec quelques constructions inachevées<sup>48</sup>.

Les principaux cours d'eau de la Région prennent naissance au sein du corridor forestier oriental. Cependant, la navigation est limitée par la présence de nombreux seuils de rochers, au fur et à mesure que l'on pénètre à l'intérieur des terres. Certains de ces fleuves et canaux de la Région desservent les Régions environnantes (canal de Pangalanes pour la région Vatovavy).

**Infrastructures routières en souffrance :** la Route Nationale 5, la Route Nationale 2 et la Route Nationale 11A offrent certains avantages pour une partie de la population. La totalité des routes intérieures des six districts sont en terres battues et en état de délabrement (621 km). Leur usage annuel est très limité, pour les voitures et les camionnettes, même en saison sèche. Seuls les véhicules tout terrain peuvent y accéder, mais avec tout de même des difficultés.

Pendant la saison de pluie, l'état des routes accentue l'isolement de plusieurs communes de ces districts. Sans oublier l'arrêt total du transport ferroviaire depuis 2015 qui faisait pourtant le renom de la côte Est. Cet enclavement est un grand obstacle pour le développement, car il entrave l'évacuation des produits et la circulation

<sup>45</sup>PRD p.70

<sup>46</sup>PRD p.70

<sup>47</sup>PRD p.75

<sup>48</sup>PRD p.64

des personnes (découragement des paysans à cause du très bas prix des produits ; l'absence de route pour sortir les produits se fait ressentir) ;

Dans certaines localités, la transaction et/ou la mobilité des populations se fait uniquement par voie fluviale presque toute l'année. Dans d'autres, le déplacement se fait à pied et les marchandises sont transportées à dos d'homme<sup>49</sup>.

**Prise en charge des personnes vulnérables** en régression parce qu'il n'y a pas d'infrastructures adaptées ; alors qu'il y a une nette augmentation du nombre des personnes vulnérables<sup>50</sup>.

L'insuffisance et/ou l'éloignement des infrastructures sociales (sanitaires, éducatives, sportives)<sup>51</sup> ne permet pas un plein épanouissement de la population, surtout les jeunes.

### **Eau, assainissement et hygiène**

**Insuffisance de système d'adduction et distribution d'eau potable.** La Région ne dispose paradoxalement pas de suffisamment d'eau potable, pourtant elle dispose d'une hydrologie très riche et son climat est pluvieux. Dans les centres urbains, les espaces verts sont relativement peu entretenus. Certains ont été vendus à des particuliers. Les communes urbaines ne disposent pas de terrains de reboisement. Les zones marécageuses (remblayées ou non) sont occupées par des constructions illicites (en matériau végétal ou de récupération ou même en béton).

**Système d'assainissement défaillant.** Toamasina I possède une densité très élevée (10.535hab/km<sup>2</sup>). La moyenne est de 54,83hab/km<sup>2</sup> pour les six autres districts. L'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales n'est pas fluide. L'eau stagne dans presque toutes les rues dans tous les quartiers. Les risques sanitaires sont élevés, car l'eau souterraine est insalubre.

Les nappes phréatiques des zones urbaines de la Région sont particulièrement polluées à cause de :

- l'enfouissement de déchets surtout les déchets non dégradables comme les plastiques et les verres ;
- le déversement d'hydrocarbures, de déchets plastiques, d'eaux usées domestiques, de rejets industriels (pollution du canal des Pangalanes par le passif de la SOLIMA) ;
- l'apport de sédiments terrigènes ;
- les résidus de produits phytosanitaires<sup>52</sup> ;
- un pourcentage élevé de ménages utilisant des latrines basiques.

Cette pollution de la nappe phréatique est d'autant plus grave que la grande majorité des ménages non connectés au réseau de la Jirama utilisent l'eau souterraine pour leurs besoins journaliers.

- Bassins versants mal protégés entraînant une insuffisance du réseau hydrique.

<sup>52</sup>PRD p.76,77

<sup>49</sup>PRD p.64

<sup>50</sup>PRD p.58

<sup>51</sup>PRD p.53



### 5.2.2.3.

#### Les projets et les actions prioritaires par axe pour le paquet «Infrastructures structurantes résilientes»

	Mesures, actions ou investissement	Budget estimé
Énergies (accès à l'énergie, énergie renouvelable)	Mise en place de stations photovoltaïques	
	Mise en place de centrales hydroélectriques	
	Mise en place de centres de formation maintenance en énergie renouvelable	
	Transformation des déchets en biogaz	
	Éclairage public de la commune par une énergie renouvelable (lampadaire solaire moins coûteux) dans toutes les rues)	
	Installation panneaux solaires dans les Mairies	
	Installation d'une ligne interconnectée reliant Toamasina Antananarivo	
	Transport d'énergie photovoltaïque vers les Usagers	
	Appui aux opérateurs émergents en énergie, sensibilisation des Maires sur accès à l'énergie ;	
	Délocalisation régionale ou interrégionale de fabrication des poteaux ;	
	Versement des taxes communales de JIRAMA ;	
	Promotion et développement en énergie renouvelable ;	
	Formation et renforcement des capacités des techniciens régionaux/locaux en énergie renouvelable ;	
	Inventaire des ressources énergétiques exploitables ;	
	Promotion de l'utilisation de la biomasse comme source d'énergie (moyen de cuisson).	
Amélioration du cadre de vie (habitat, logement décent, ville durable)	Construction des habitats pour les familles vulnérables	
	Construction de gares routières,	
	Construction d'une aire de stationnement des camions, aménagement des pistes, fixation du nombre de véhicules	
	Construction centre de loisirs (complexe sportif, culturel et air de jeu, pour Toamasina Stadium)	
	Construction, réhabilitation des marchés aux normes pour chaque commune	
	Délimitation et clôture des espaces verts et espaces publics	
	Construction des cimetières pour les communes urbaines	
	Élaboration et communication d'un plan d'aménagement spécial et/ou schéma d'aménagement communal	
	Mise en place d'un service chargé de mise en conformité et contrôle de norme et qualité d'exécution des travaux en matière de construction	
	Sensibilisation sur les textes de loi concernant l'habitat jusqu'au niveau des Fokontany	
	Sécurisation des terrains pour les projets de construction (communes ayant des problèmes d'urbanisation)	
	Coopération intercommunale.	

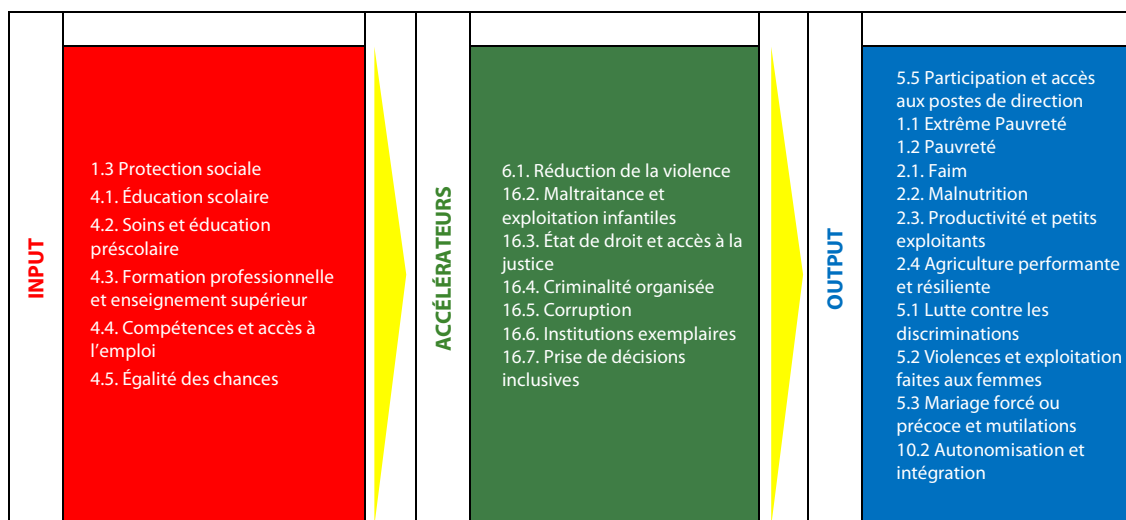
	Mesures, actions ou investissement	Budget estimé
Infrastructures résistantes au choc (infrastructures de transport, infrastructure sociale, infrastructure économique)	Installation de barrages et canaux d'irrigation résiliente	
	Création d'un centre d'appui agricole résilient (intrant agricole, etc.)	
	Construction bâtiment scolaire résilient et répondant aux normes par Fokontany ;	
	Réhabilitation/Ouverture/Construction de pistes rurales et intercommunales	
	Construction d'ouvrages de franchissement résistant et adapté (ponts),	
	Pavage et bétonnage des rues dans les communes rurales,	
	Mise en conformité des Infrastructures aux normes d'accessibilité aux handicapés	
	Construction des maisons traditionnelles conformes aux normes de résistance au cyclone (mise en place de vitrines)	
	Mise en place des sources d'énergie résilientes pour toutes les infrastructures (capacités des infrastructures à rester fonctionnelles ou de fonctionner rapidement en cas de choc)	
	Construction ou réhabilitation de bâtiments sanitaires supplémentaires résilientes et répondant aux normes (CSB)	
	Création, renforcement et équipement du service de protections civiles	
	Mise en place de sites d'hébergement polyvalent (à rentabiliser)	
	Dotation de matériels nautiques de sauvetage	
EAH (Eau, assainissement et hygiène)	Regabaritage des canaux d'évacuation relativement au nombre de la population par l'approche HIMO et prolongement des alignements des canaux et des routes dans l'extension de la ville	
	Adduction d'eau potable,	
	Mise en chantier de station de recyclage et purification d'eau	
	Construction et vulgarisation des Latrines améliorées	
	Décontamination du passif de la SOLIMA (le sol doit être recouvert de sable une fois le sol enlevé)	
	Sensibilisation sur le tri des déchets, formalisation des agents collecteurs de déchet	
	Gestion intégrée des déchets (augmentation du nombre de bacs à ordures en rapport au nombre de populations dans chaque quartier)	
	Construction des toilettes et douches publiques (dans les lieux publics)	
	Protection des bassins versants (Maintien de la couverture végétale et reboisement des espèces qui entretiennent l'humidité de la terre tels le raphia, les mousses et les palmiers)	
	Mise en place d'un centre de recyclage et traitement des déchets et ordures de ménages	

### 5.2.3.

## Paquet : Bonne gouvernance et sécurité durable (des personnes et des biens)

### 5.2.3.1.

#### Les cibles intégrées des ODD regroupées dans le paquet « Bonne gouvernance et sécurité durable »



### 5.2.3.2.

#### Problématiques liées au paquet « Bonne gouvernance et sécurité durable (des personnes et des biens) »

La capacité limitée de l'Administration à délivrer les services publics dans des secteurs clés comme la justice, la sécurité et les services sociaux de base accentuent le faible niveau de confiance de la population envers les institutions de l'Etat. Ainsi, «les multiples actions d'information, de sensibilisation et de mobilisation relatives à la participation des contribuables aux affaires de développement, par le paiement des impôts, semblent insuffisantes». Le taux de recouvrement est encore faible (en dessous des 50%). Cette situation entraîne l'insuffisance des investissements en termes d'infrastructures sociales et économiques.

#### Lutte contre la corruption, transparence, redevabilité sociale et participation citoyenne

Ces problématiques de gouvernance entraînent :

- le manque de confiance de la population, notamment envers la justice lente où le plaignant peut être à son tour victime d'emprisonnement ;

- L'intervention de haute personnalité en cas d'infraction commise par ses proches, et la médiocrité de l'offre de service public pour la population (trafic d'influence, népotisme, favoritisme, abus de pouvoir et abus de confiance, etc...) ;

- la méconnaissance des lois et des textes en vigueur induisant en erreur les victimes et pouvant favoriser la pratique de la justice populaire (vindicte populaire)<sup>53</sup>.

La corruption est aggravée par :

- la lourdeur et lenteur des procédures administratives ;
- la mauvaise gestion du crédit d'investissement appliqué au développement (CIAD) ;
- le mépris de l'éthique et de la déontologie ;
- la mauvaise répartition des ressources ou le financement qui n'arrive pas aux services publics et à la population qui en ont besoin.

C'est une corruption (directe ou indirecte) qui touche de plus en plus les services publics. De ce fait, certaines personnes abandonnent les affaires en justice avant terme parce qu'elle coûte trop cher<sup>54</sup>.

<sup>53</sup> PRD p.55

<sup>54</sup> PRD p.55



Cette incapacité de l'Administration à fournir des prestations pouvant satisfaire la population est due à la faible couverture géographique, à l'insuffisance des ressources allouées aux entités étatiques locales, mais aussi à la complexité et à la lourdeur des procédures affectant les plus vulnérables.

« Parce qu'il n'y a pas d'infrastructures, en cas de nécessité, les populations des districts d'Antanambao - Manampotsy, Mahanoro et Marolambo doivent se déplacer à Vatomandry ou à Toamasina I. Avoir affaire à la justice nécessite des moyens considérables, onéreux pour certains pour suivre l'évolution de leurs dossiers.

Faute de moyens, les gens concernés abandonnent les affaires en justice avant terme.<sup>55</sup> »

### Institutions efficaces et dépolitisation de l'Administration

**Difficulté d'obtention d'acte de naissance.** Avoir un acte d'identité légal est l'un des droits fondamentaux pour tout individu. Une personne sur quatre serait sans identité à Madagascar. La Région Atsinanana ne fait pas exception, car nombreux sont les enfants qui n'ont pas d'acte de naissance, et même des personnes adultes sans carte d'identité nationale (CIN). Dans la plupart des cas, la non-obtention d'acte d'état civil est due :

a. soit à l'éloignement de centre de santé existant qui incitent les femmes à accoucher auprès des matrones ou « renin-jaza », sans la déclaration de naissance signée par une sage-femme ;

b. soit à l'éloignement de bureau de service de l'état civil qui démotive les parents à faire la déclaration de naissance de leurs enfants.

Cette situation empêche les concernés, de jouir pleinement de leur droit : aller à l'école, trouver du travail, ester en justice, voter ou accomplir leurs devoirs de citoyens.

Force est de constater que les collectivités territoriales décentralisées essaient de remédier à ces problèmes par le pouvoir qu'elles possèdent à travers le jugement supplétif. Des associations et ONG interviennent aussi dans le but d'appuyer les parents dans tout le processus d'obtention d'acte de naissance de leurs enfants. Mais face à l'ampleur du problème, le résultat de ces interventions reste encore timide.

L'inefficacité de l'Administration malgré les réglementations instaurées<sup>56</sup> par rapport au phénomène « jironena » ou « foyer » aggrave

la recrudescence de la consommation de drogues (douces, fortes, injectables), d'alcool (frelaté, local, d'usine), de tabac (cigarettes ou à chiquer), de médicaments (anesthésique, opiacé, antidépresseur) par les jeunes et les moins jeunes collégiens et collégiennes<sup>57</sup>.

### Causes

- l'insuffisance de formation, de compétence et de niveau d'instruction des élus ;
- l'inexistence de la continuité de l'État ;
- la politisation de l'Administration dont celui du recrutement et des nominations ;
- la violation du principe de neutralité de l'Administration ;
- la lenteur administrative (Machine administrative « en panne ») ;
- l'insuffisance des capacités techniques des STD ;
- l'insuffisance de collaboration entre les STD et les CTD ;
- l'insuffisance de motivation des agents de l'État ;
- agents d'État (STD) non déployés équitablement ;
- non maîtrise de la procédure de passation de marché ou complication de la procédure.

### Solutions

- renforcement des capacités des élus (maires et conseillers municipaux) et des agents de l'État (STD) ;
- exigence de passation pour la continuité de l'État ;
- renforcement des capacités des STD ;
- dépolitisation des postes techniques : séparation de pouvoir pour la neutralité de l'Administration ;
- allègement des procédures.

### Paix et protection des biens et des personnes

**L'insécurité comme obstacles majeur au développement.** Les vols de produits agricoles (sur pieds) et d'élevage sont des cas assez répandus. Cette situation décourage les agriculteurs et certains hésitent de ce fait à passer d'une agriculture vivrière vers une agriculture moderne et intensive alors que la famille s'élargit, contrairement à la surface exploitable. Cela a des impacts non négligeables sur les revenus des ménages et l'avenir des familles.

**Manque d'infrastructures de sécurité de proximité.** Seuls les chefs-lieux de district possèdent des infrastructures de sécurité, à savoir :

<sup>55</sup> PRD p.55

<sup>56</sup> Délivrance d'une autorisation des autorités locales, et présence de policiers municipaux, interdiction aux mineurs, interdiction de « jironena » pendant les jours de la semaine, application d'un prix d'entrée.

<sup>57</sup> PCAPE p.9

- 2 compagnies de la Gendarmerie pour Toamasina I et Vatomandry;
- 3 pelotons mobiles de la Gendarmerie pour Toamasina II, Brickaville et Vatomandry;
- 6 brigades de la Gendarmerie pour les six districts, autres que Toamasina I; et
- 3 commissariats de Police pour Toamasina I, Brickaville et Vatomandry<sup>58</sup>.

Le travail des enfants (travaux dans les carrières, casse de pierres, vente ambulante, les travaux domestiques, l'agriculture et la fabrication de charbon) est peu présent dans les statistiques mais menace l'avenir des enfants de la Région. Cela explique peut-être le niveau de tolérance élevée à l'égard de ces types d'exploitation et la faiblesse du signalement auprès des services officiels, mais depuis l'année 2013; on constate de plus en plus d'enfants de rue, mendiant et récupérant des ordures dans la ville de Toamasina. Selon le rapport de la Croix-Rouge malagasy, environ 270 enfants vivent dans la rue.

La recrudescence du « jromena »<sup>59</sup>. Le « jromena » représente une très grave menace pour les jeunes mais surtout pour les enfants mineurs parce que ce type d'activité les expose à différents risques tels la prostitution, la grossesse précoce, le viol, les coups et blessures, la toxicomanie et les échecs scolaires. Les statistiques sur ce phénomène sont alarmantes<sup>60</sup>:

- 90% des participants au « jromena » sont des

jeunes dont 57,43% sont des mineurs de 10 à 17 ans;

- 74,2% des parents ne peuvent pas empêcher leurs enfants d'y aller;
- près de 22% des jeunes ayant participé à un « jromena » déclarent avoir déjà eu une IST, et
- près de 80% des jeunes de 16 ans ont déclaré avoir déjà eu un rapport sexuel. Pour l'année 2015, 120 enfants (14 filles et 106 garçons) ont été en conflit avec la loi<sup>61</sup>.

### Accès à la terre et sécurité foncière

#### Population vivant dans la peur permanente à cause de l'insécurité foncière.

Le problème foncier est devenu le quotidien des agriculteurs des districts à vocation rurale malgré la mise en œuvre du programme « certificat foncier » de l'État central. Plusieurs agriculteurs se trouvent toujours dans l'impossibilité d'obtenir leurs certificats fonciers, soit parce qu'ils ne connaissent pas les procédures, soit parce qu'ils ne possèdent pas de pièces justifiant leur occupation des terrains<sup>62</sup>.

Des intervenants (programmes, projets) travaillent d'arrache-pied actuellement avec les agriculteurs sur ce sujet, mais il semblerait que les efforts sont insuffisants face à l'ampleur du problème. Les agriculteurs éprouvent des inquiétudes en permanence par rapport à cette insécurité foncière<sup>63</sup>.

<sup>58</sup> PRD p.53

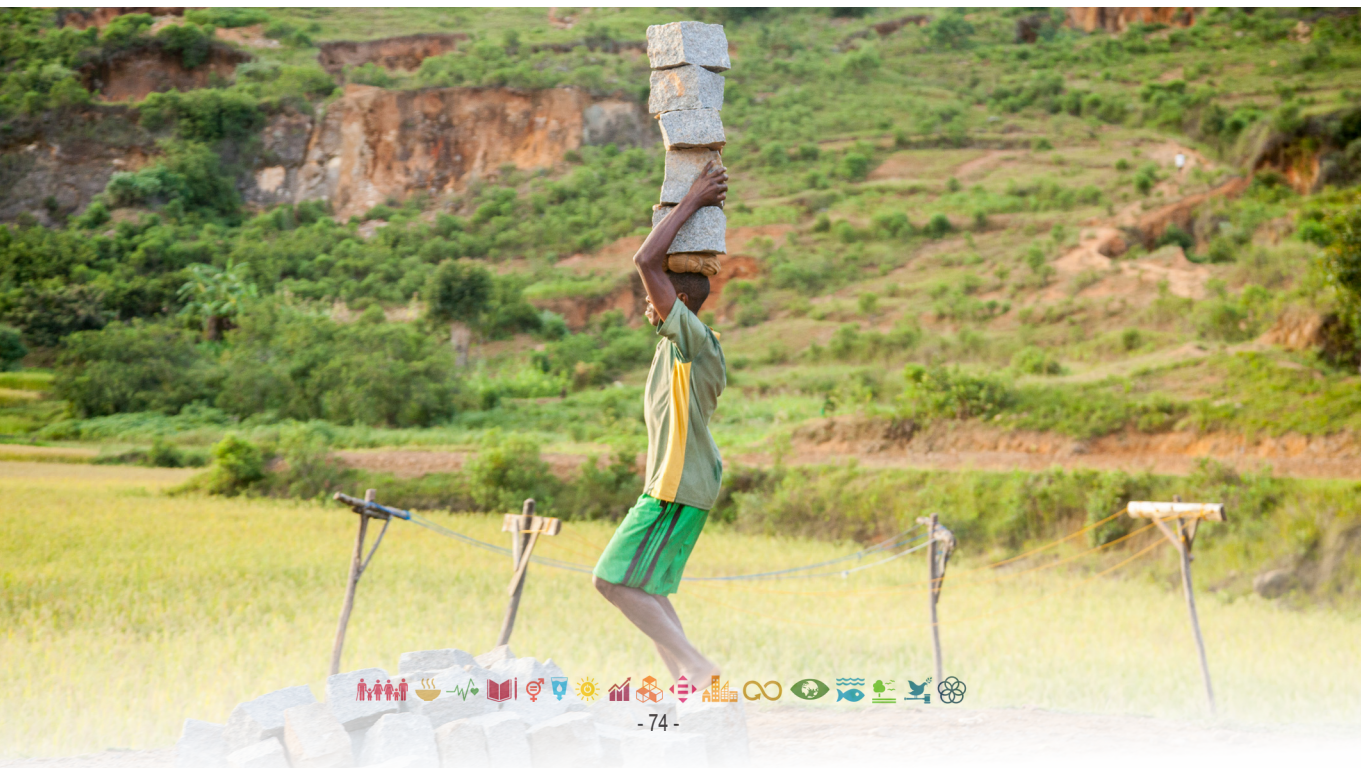
<sup>59</sup> PCAPE p.12

<sup>60</sup> SITAN, UNICEF 2014

<sup>61</sup> Rapport de la maison centrale d'Ambalatavoangy

<sup>62</sup> PRD p.3

<sup>63</sup> PRD p.65



### 5.2.3.3.

## Les projets et les actions prioritaires par axe pour le paquet «Bonne gouvernance et sécurité durable »

Axes	Mesure actions ou investissement	Budget estimé
Lutte contre la corruption, transparence, redevabilité sociale et participation citoyenne	Redynamisation de la mise en place de standard de service (affichage, badge, boîte à doléance, plan de masse, etc.)	
	Allègement et accélération de la procédure de déblocage des fonds pour les subventions des communes	
	Renforcement de la collaboration entre le Bianco et les acteurs (formation et sensibilisations des acteurs)	
	Mobilisation et motivation des agents de l'État (Proposition de révision de la grille indiciaire et formation sur la déontologie et éthique)	
	Vulgarisation des textes sur la décentralisation et l'emploi des agents de l'État.	
	Suivi, accompagnement et contrôle des STD et CDT dans l'application stricte des textes surtout dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de décentralisation	
	Renforcement de l'assistance technique sur la procédure de passation de marché et les autres procédures administratives impliquant les CTD (Commune et Région)	
Institutions efficaces et dépolitisation de l'Administration	Éducation (civisme, civique, parental, gestion de capital de vie, développement personnel des jeunes, contrôle de l'accès aux réseaux sociaux des mineurs)	
	Augmentation du nombre de centres de réinsertion sociale pour les délinquants et des actions alternatives aux incarcérations des jeunes en conflit avec la loi.	
	Réduction de l'accès aux substances psychotropes	
Paix et protection des biens et des personnes	Redynamisation du Tribunal forain (actes d'états civils jugement supplétifs)	
	Renforcement de capacité des FDS (force de sécurité et para - militaires (comité de vigilance, quartiers mobiles)) pour améliorer les actions préventives de sécurité	
	Gestion de l'insécurité généralisée ROP	
Accès à la terre et sécurité foncière	Mise à jour des plans locaux des occupations foncières (PLOF) (fin de partenariat avec CASEF)	
	Facilitation de la procédure d'acquisition et d'enregistrement de terrain (opération domaniale concertée ou kara-tany faobe)	
	Renforcement de la procédure de décentralisation en matière de gestion foncière (opérationnalisation des guichets fonciers)	



### 5.3.

## Le mécanisme de financement et de monitoring

Le financement du développement reste une question épineuse pour les régions de Madagascar. Le Gouvernement du pays est fortement centralisé, laissant peu de marge de manœuvre aux collectivités territoriales décentralisées et aux services territoriaux déconcentrés. Nonobstant ces obstacles, plusieurs possibilités sont présentes.

### 5.3.1.

#### Sources de financement de l'agenda 2030 au niveau local

Pour la Région Atsinanana, le financement de ses efforts en vue d'atteindre les ODD s'arrime au financement du Plan Régional de Développement<sup>64</sup>. Elle a acquis des avancées lui permettant de réaliser plusieurs actions, dans le cadre des contrats programmes de chaque Direction Régionale et surtout dans le cadre de l'intervention de la Présidence<sup>65</sup>.

Par ailleurs, elle mise sur la relance fiscale et la lutte contre la corruption pour mobiliser et affecter équitablement ses ressources intérieures. Soulignons que l'exploitation de ses ressources minières par le secteur privé et les petits exploitants constituent l'avantage comparatif de la Région Atsinanana afin d'obtenir une partie des ressources et moyens nécessaires au financement des actions de développement régional durable.

Malgré tout cela, l'effort de l'Etat pour une meilleure redistribution de ses ressources entre le niveau central et les CTD doit être poursuivi pour une décentralisation effective et équitable. De ce fait, l'aide internationale au développement doit s'orienter vers l'appui à la mise en place d'une bonne gouvernance pour l'amélioration des services de base de proximité.

### 5.3.2.

#### Le suivi de la mise en œuvre

Le décret complétant certaines dispositions du décret n°2019-1866 du 25 septembre 2019 relatif aux fonctions des gouverneurs des régions sur proposition du Ministère de l'Intérieur et de la

<sup>64</sup>Le PRD vient d'être réalisé fin 2020

<sup>65</sup>PRD p.79

Décentralisation a été adopté en conseil du Gouvernement le 31 juillet 2021 pour débloquent les goulots d'étranglement dans l'accomplissement de leur mission de développement.

En effet, le suivi de la mise en œuvre des ODD dans les régions rencontre souvent une confusion entre les rôles et les prérogatives des gouverneurs nommés et des représentants de l'Etat au niveau des STD. Cela conduit à de fréquents conflits de compétence qui a même des impacts au niveau des communes (CTD).

Ceci étant, le suivi de cette mise en œuvre sera réalisé sous le leadership du Gouverneur pour la Région Atsinanana. Il prendra sous sa responsabilité la mobilisation des acteurs au développement de sa Région (secteur privé, secteur public, partenaires techniques, société civile) et la mobilisation des ressources nécessaires (humain, matériel et technique) pour l'atteinte des cibles prioritaires.

Pour ce faire, des suivis annuels seront à réaliser : pour suivre l'engagement des partenaires et susciter leur investissement en début d'année dans le cadre de planification annuelle de la Région, et vers la fin de l'année pour faire le bilan de leurs engagements, et pour discerner les perspectives.

### 5.3.3.

#### Le monitoring

Le monitoring de la mise en œuvre des ODD sera réalisé sous le leadership du Chef de la Région / Gouverneur de Région. Celui-ci devra réunir chaque année les acteurs du secteur privé, les acteurs du secteur public, les partenaires techniques et financiers et les acteurs au développement de sa Région autour de la question du financement des cibles prioritaires ODD. Deux ateliers peuvent être organisés chaque année à cet effet. Un premier atelier de démarrage des activités où il sera présenté aux acteurs les ambitions de réalisation des cibles prioritaires en termes de projet de développement. Les acteurs vont prendre des engagements en vue de financer les projets qui sont en lien avec leurs domaines de compétence. Un deuxième atelier sera organisé pour faire le bilan de la réalisation, capitaliser les leçons apprises et lancer les bases des activités pour l'année suivante. Une plateforme d'échange entre les acteurs devra être mise en place en vue d'assurer une communication permanente entre les acteurs au développement de la Région.

## Conclusion

---

L'Agenda 2030 constitue une opportunité que doivent saisir les pays/régions en développement pour parvenir à l'émergence. En tenant compte des leçons apprises lors de la mise en œuvre des OMD, l'approche descendante (top-down) a été préconisée pour parvenir à une mise en œuvre effective des ODD. La réussite de cet agenda dépendra en effet de son degré d'appropriation par les acteurs du développement et de la manière dont chaque région le mettra en œuvre. L'approche participative de tous les organes relatifs de l'Etat et les Partenaires Techniques Financiers reflétés vers les citoyens locaux est un autre moyen de voir l'intégration profonde aux actions de développement pour recueillir les résultats décrits dans l'Agenda 2030. C'est pour cela que le PNUD Madagascar, dans le cadre du Programme d'Appui à la Décentralisation et la Résilience Communautaire (PADRC), se propose d'aider les régions à localiser des Objectifs de Développement Durable (ODD).

A travers un processus largement participatif et inclusif, tous les acteurs au développement de la

Région Atsinanana ont été réunis autour de deux ateliers de localisation des ODD. La localisation des ODD à consister à (i) évaluer le degré d'alignement des documents de planification régionaux sur les ODD, (ii) définir pour la région un ensemble de cibles prioritaires, (iii) retenir les paquets d'interventions à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre des ODD dans la Région, et (iv) retenir les indicateurs devant servir au suivi des progrès de la mise en œuvre.

Le présent rapport de localisation doit servir de cadre de référence pour la mise en œuvre des ODD dans la Région Atsinanana aussi bien par les pouvoirs publics que par les partenaires au développement. Ce rapport retrace en effet toutes les actions possibles à entreprendre pour un développement économique, social et environnemental de la région. Il s'agit d'un document de plaidoyer et de mobilisation des ressources en vue d'un développement durable qui ne laisse personne de côté.



# ANNEXES



## Annexe 1.

# Termes de référence de la mission de localisation des Objectifs de Développement Durable (ODD)

### 1. Contexte

Le PNUD a appuyé le Gouvernement de Madagascar dans l'organisation des consultations nationales sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) visant à la priorisation nationale des cibles du Programme 2030.

A l'issue de cet exercice de priorisation, le pays dispose maintenant d'un rapport national de priorisation des cibles ODD avec 64 cibles prioritaires et 85 indicateurs de suivi de la mise en œuvre des ODD et qui lui permet de coordonner les différentes interventions de ses partenaires, à la suite d'un long processus de sensibilisation de portée nationale et régionale, d'alignement des ODD sur les politiques et stratégies nationales et sectorielles, et de mise à disposition d'outils d'analyse basés sur la définition d'approches méthodologiques spécifiques au pays pour la hiérarchisation des cibles.

### Résultats de la priorisation nationale des ODD

	Nombre de cibles	Nombre d'indicateurs
Gouvernance	7	10
Economie	13	15
Social	26	39
Capital naturel	14	15
Objectifs Globaux	4	6
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>85</b>

Pour les prochaines étapes, le PNUD entend être un partenaire et un acteur majeur pour appuyer le Gouvernement à mettre en œuvre au niveau local les ODD ou la « localisation des ODD », car c'est au niveau local que des politiques cohérentes peuvent être développées pour relever les multiples défis de la réduction de la pauvreté et du développement durable.

La localisation des ODD constitue ainsi pour le PNUD une nouvelle opportunité de renforcer son programme d'appui à la décentralisation à Madagascar et de promouvoir de nouvelles formes de gouvernance coopérative (multi-niveaux et multi-acteurs) dans une approche intégrée aux niveaux régional et local qui est la pierre angulaire d'une gouvernance efficace favorable à l'égalité d'accès aux services sociaux de base, aux ressources et aux finances au niveau des communautés de base.

Le but de la priorisation locale est de permettre aux parties prenantes régionales et locales de contextualiser les ODD aux réalités dans leurs Régions. D'un point de vue opérationnel, la priorisation locale permettra de mieux focaliser les ressources – financières, humaines, techniques, etc. – sur un groupe





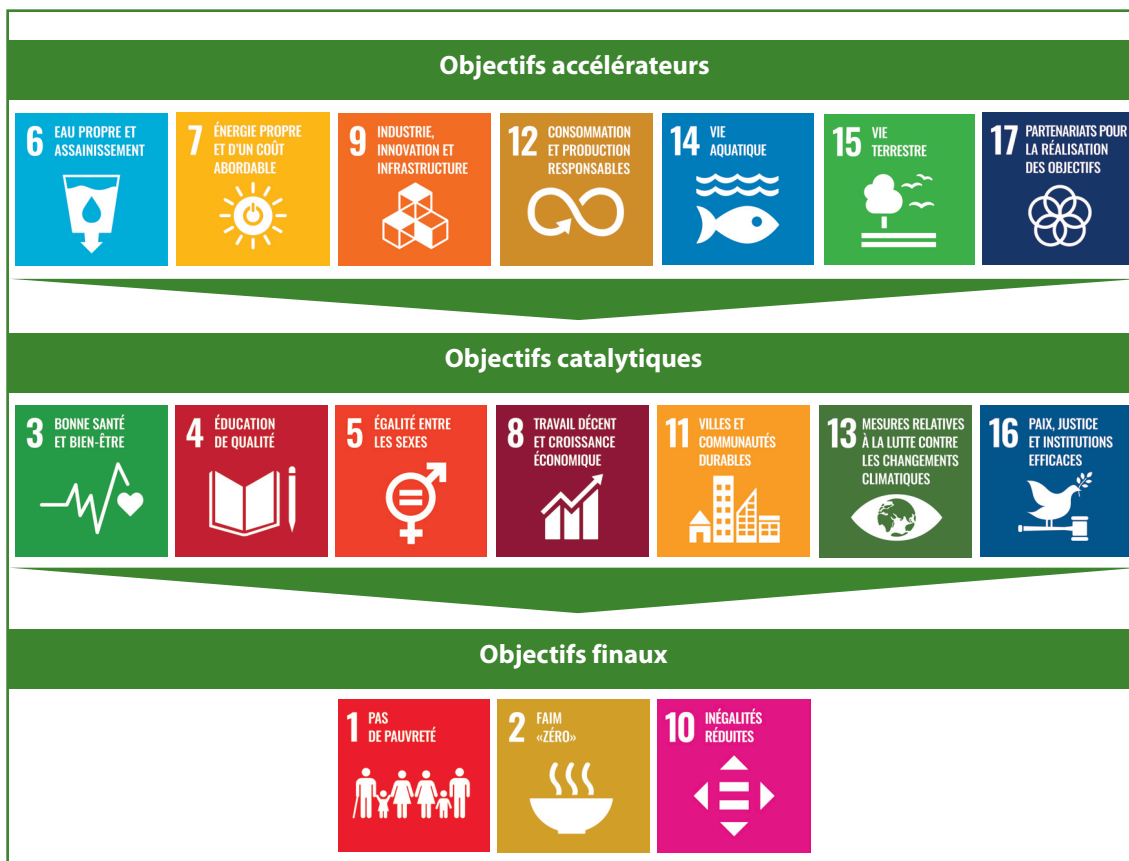
restreint des cibles dont leur réalisation représente le paquet minimum des résultats des ODD mise en œuvre dans les Régions et contribuera à l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. La priorisation est également importante à la lumière : i) de la capacité de mise en œuvre des politiques et programmes au niveau décentralisé de l'administration et d'autres acteurs concernés ; et ii) du défi que son suivi et évaluation impose au système de statistique régionale.

## 2. Objectifs de la priorisation locale

L'objectif est d'identifier et de prioriser les interventions stratégiques, les goulots d'étranglement, les solutions d'accélération, et d'aider à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des actions pour l'atteinte des cibles prioritaires au niveau des Régions pour l'atteinte des ODD.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Déterminer la pertinence actuelle des ODD par rapport au contexte régional/local ;
- Identifier les interconnexions entre les 64 cibles prioritaires au niveau national et les domaines des ODD au niveau régional/local en vue d'une coordination multisectorielle potentielle ;
- Faire le matching de priorités stratégiques contenues dans les plans/stratégies régionaux avec les 64 cibles prioritaires des ODD comme préalable à l'identification des paquets d'intervention dans les Régions ;
- Identifier et investir dans des objectifs « catalyseurs », qui mobilisent d'une part le plus de cibles des autres ODD pour leur réalisation favorisant ainsi un effet induit la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont une capacité à fortement impacté la réalisation d'autres objectifs – domaines d'intervention avec effets multiplicateurs (ODD 3, ODD 4, ODD 5, ODD 8, ODD 11, ODD 13 et ODD 16) ;
- Assurer l'appropriation institutionnelle au niveau décentralisé des cibles prioritaires locales (équilibre entre interventions sectorielles et intersectorielles au niveau local) ;



### 3. Démarches méthodologiques

La démarche méthodologique de la priorisation locale des ODD doit être participative et permettre d'obtenir le consensus des parties prenantes impliquées autour des différents outputs attendus.

A cet effet, elle est axée sur les phases suivantes :

#### **Phase 1 : Cadrage de l'intervention avec le PNUD et le Partenaire national de mise en œuvre**

Les acteurs clés à impliquer dans le processus et les besoins en concertation dans les 10 régions sont identifiés dans cette première phase.

#### **Phase 2 : Lancement du processus de localisation des ODD**

##### **A. Atelier d'information et de dialogue avec les principaux acteurs et formation d'une équipe de facilitateurs (cadres des ministères et techniciens en charge de la localisation des ODD) sur la démarche d'intégration des ODD dans la planification locale**

- Les pools de facilitateurs sont informés sur le cadre de l'Agenda 2030, les ODD et cibles prioritaires du pays.
- Les facilitateurs appréhendent la dimension intégrative des ODD (liens et effets) dans le contexte de Madagascar.
- Des critères de priorisation/contextualisation des ODD sont définis, en s'inspirant des modèles et outils existants et validés.
- Les bases des systèmes régionaux d'accompagnement sont établies.
- Les leaders des régions et les cadres des ministères d'appui connaissent les enjeux du processus et s'engagent à assurer la maîtrise d'ouvrage de la localisation des ODD.
- Les séquences du processus, les mécanismes de concertation régionale et les rôles des parties prenantes sont validés.
- Les entités territoriales représentatives de la diversité de chaque région sont identifiées.

##### **B. Analyse des besoins des populations et collecte des données sur les indicateurs des cibles prioritaires et les bonnes pratiques**

- Le niveau de prise en compte des ODD dans les plans régionaux existants est évalué.
- Les principaux besoins des différents groupes d'acteurs et entités géographiques des régions sont analysés.
- Les données sur les indicateurs des cibles prises en compte par les plans régionaux de développement sont collectées.

#### **Phase 3 : Exercice de priorisation des cibles des ODD et de cartographie des sources de données pour le suivi des progrès**

##### **C. Ateliers de priorisation des cibles des ODD par Région réalisés**

- Les cibles prioritaires des ODD et les mesures pertinentes pour les atteindre sont identifiées avec les leaders des régions, les cadres des ministères et les techniciens formés.

##### **D. Réaliser une analyse croisée entre les besoins recueillis lors des diagnostics participatifs et les cibles prioritaires identifiées**

- Les convergences, les spécificités locales et les points de tensions potentielles sont identifiées.
- Les bonnes pratiques dans la satisfaction inclusive des besoins des populations et les capacités de maîtrise d'ouvrage sont analysées.
- Les mesures appropriées pour atteindre les cibles et les moyens de mise en œuvre sont identifiés.

##### **E. Mapping des sources de données pour les indicateurs de suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD dans les 10 Régions**

- Les indicateurs de suivi des progrès réalisés sont identifiés.
- Les sources et systèmes de collecte de données existants sont décrits.
- Des propositions pour le suivi des progrès réalisées sont formulées.

##### **F. Rédaction des rapports de priorisation pour chacune des 10 Régions**

- Les recommandations pour la consolidation et la pérennisation du leadership régional et local pour l'ancrage des ODD sont formulées.

##### **G. Atelier d'identification des paquets d'interventions prioritaires en cohérence avec les cibles régionales prioritaires**

- Les cibles prioritaires au niveau de chaque région sont validées.
- Les paquets d'interventions prioritaires dans chaque région sont identifiés en cohérence avec les cibles régionales prioritaires.



## Annexe 2.

# Méthodologie de réalisation de l'alignement des stratégies de développement régional aux ODD

## 1. L'alignement comme préalable

L'alignement est une étape préalable indispensable pour réussir la priorisation. Il a pour objectif d'apprécier le degré de prise en compte / intégration des 64 cibles prioritaires au niveau national par rapport aux documents et stratégies régionales / locales. L'intérêt de cet exercice est d'avoir un aperçu global des cibles qui n'ont pas été suffisamment intégrées dans les plans et stratégies régionaux ou locaux de développement.

La sélection des cibles à prioriser dans une région sur la base de la liste des 64 cibles prioritaires au niveau national repose sur la logique suivante. La mise en œuvre d'un plan de développement durable dans une région donnée doit contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de développement durable. A ce titre, le plan régional doit d'une part correspondre à une déclinaison régionale de la stratégie nationale, et d'autre part reprendre à son compte la mise en œuvre dans la région de toute politique sectorielle. Ainsi, les cibles prioritaires au niveau d'une région doivent faire partie de celles prioritaires au niveau national. En d'autres termes, les cibles non prioritaires dans la région doivent être celles qui concernent exclusivement les autres régions ou dont l'atteinte relève de la prérogative du pouvoir central uniquement.

L'outil d'Analyse Rapide Intégrée ou Rapid Integrated Assessment (RIA<sup>\*</sup>), un des outils de la MAPS (Mainstreamings, Acceleration and Policy Support) a été utilisé à cet effet.

## 2. Bref aperçu de l'Analyse Rapide Intégrée (RIA)

Le RIA permet d'évaluer le niveau d'alignement des documents de stratégies de développement sur les Objectifs de Développement Durable. L'analyse cherche à réaliser une cartographie des liens entre les objectifs, les politiques et les stratégies de développements régionales et les cibles ODD. L'outil RIA se base sur deux matrices appelées RIA 1 et RIA 2.

Le RIA 1 (voir figure 1) est une résultante de RIA 2. Il reprend en ligne les domaines/objectifs stratégiques essentiels tels qu'identifiés dans les principaux documents de planification régionale et en colonne les différentes cibles ODD. Chaque cellule Cij de la matrice indique une intersection entre le domaine (en ligne i) et la cible (en colonne j). La présence dans la cellule Cij d'une référence (un X indicé) justifie la prise en compte de la cible correspondante dans les actions de mise en œuvre du domaine/objectif stratégique précis.

<sup>\*</sup> Cet outil est développé par le Bureau d'Appui aux Politiques et Programmes du PNUD (BPPS)



En plus des références dans les cellules, certaines lignes / colonnes du RIA 1 sont colorées. La couleur orange indique les cibles ODD dont la mise en œuvre n'est programmée dans aucun document de planification de la Région ; de fait, aucune référence (un X indicé) n'est donc présente sur la colonne représentée par ces cibles. La couleur verte indique le manque de cohérence dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques. La réalisation d'un objectif stratégique donné (en ligne) nécessite en outre la mise en œuvre de plusieurs cibles ODD. Lorsqu'aucun programme / projet n'est programmé pour la mise en œuvre de certaines cibles ODD indispensables à l'atteinte d'un objectif stratégique, les parties correspondantes sont colorées en vert.

Le RIA 2 (voir figure 2) est une matrice de renseignement du niveau d'intégration des cibles dans les politiques ou stratégies nationales / régionales. Elle reprend en ligne les différentes cibles ODD puis en colonne, les éléments ci-après :

- les domaines nationaux/régionaux prioritaires tels que répertoriés dans les principaux documents de planification ;
- la stratégie/projet/programme nationale de développement relative à chaque domaine abordant les questions correspondantes à une cible donnée ;
- les indicateurs nationaux retenus pour les cibles spécifiques ;
- les institutions responsables de la mise en œuvre ;
- les commentaires pertinents concernant le secteur et/ou la cible prioritaire dans le document de politique.

**Figure 2 : Le RIA 2**

ODD/Cibles	Encodage		Domaine / Secteur tel qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs sectoriels pour les cibles spécifiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (Ministères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement ?
1.1. D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 US dollar par jour)	11	1	Genre et groupe vulnérable	DSCR P <sub>115</sub> Améliorer l'autonomisation des femmes, particulièrement en ce qui concerne les capacités économiques	Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole, Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur			Plan, Finances, Economie, Budget, Genre, Emploi, Affaires sociales	
	11	2	Gouvernance économique	DSCR P <sub>115</sub> Assurer un taux de croissance réel moyen du PIB de 7,2% par an sur la période pour réduire la pauvreté.					



## Annexe 3.

### Note pour priorisation

La priorisation des ODD au niveau local a été principalement basée sur l'appréciation de critères bien définis suivi d'une concertation / analyse discursive entre les différents acteurs du développement ; une analyse discursive basée sur le fait que la cible ait un lien avec un enjeu régional.

Les cibles ont été dans un premier temps appréciées à travers trois différents filtres que sont :

- Pour le filtre 1, il s'agit d'évaluer « le niveau d'alignement/intégration de la cible » ou la prise en compte ou non de la cible dans le PRD ou autres politiques et stratégies sectorielles disponibles dans la région. Mais aussi de capter la nature multidimensionnelle de la cible et son effet transformationnel et catalyseur.
- Pour le filtre 2, il s'agit d'évaluer « la pertinence de la cible pour la région » ou la mise en œuvre de la cible par la région par rapport à son niveau de compétence d'après les textes, d'identifier son avantage comparatif et/ou le potentiel existant pour l'atteinte de cible par rapport à d'autres régions et aussi de chercher à savoir si l'atteinte de la cible est un enjeu et/ou une priorité pour la région.
- Pour le filtre 3, il s'agit d'évaluer « la qualité statistique des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la région pour le suivi de la mise en œuvre de la cible » et de voir si la cible peut être suivie dans sa mise en œuvre par des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la région (indicateurs qui peuvent être renseignés par des données administratives ou par le SRISE). Si la cible ne dispose pas encore d'indicateurs de mesure, voire si ces indicateurs peuvent être obtenus à un coût supportable par la région.

Les critères d'appréciation des cibles à travers chacun des filtres sont présentés dans le tableau suivant :

Niveau de Filtre	Critère de priorisation locale des cibles ODD
Filtre 1	1. Cible prise en compte dans le PRD et/ou dans les autres documents de politique sectoriels régionaux)
	2. Cible « catalyseur » qui mobilise le plus de cibles venant des autres ODD pour son atteinte  ou qui a un « impact direct » dans l'amélioration des conditions sociales de base et/ou dans le relèvement du niveau de vie dans la région
	3. Cible contribuant à au moins deux dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) dans la région
Filtre 2	4. Cible dont l'atteinte relève de la compétence de la région selon les textes
	5. Cible dont les avantages comparatifs ou les potentiels existants dans la région vont servir de levier pour son atteinte.
	6. Cible correspondant à des priorités intrinsèques pour la région
Filtre 3 (non exclusif/lié à la mise en œuvre de la cible)	7. Renseigner les indicateurs de mesure disponibles pour une cible au niveau régional en tenant compte des indicateurs fixés au niveau national et de leur désagrégation au niveau local de la cible
	8. Donner des recommandations pour l'amélioration de la qualité des données et du SRISE pour le besoin du suivi des ODD

A chaque critère de priorisation au niveau de chaque filtre est adjoint un niveau d'appréciation décliné en 3 niveaux (haute, moyenne, faible) et dont la consolidation des niveaux pour l'ensemble des 3 filtres permet d'avoir un niveau d'appréciation finale si la cible est retenue comme prioritaire ou non.

A cet effet, une matrice de priorisation régionale/locale des ODD a été élaborée pour la consolidation finale ayant en colonne les ODD et cibles, les critères dans chaque filtre et le niveau d'appréciation et la décision finale. Chaque niveau d'appréciation au niveau de chaque critère fait l'objet d'une justification objective et être documenté pour assurer l'objectivité de la démarche méthodologique.

## Travaux de priorisation proprement dit

Quatre groupes thématiques autour des ODD ont été constitués afin de procéder à une évaluation du niveau d'alignement entre le cadre local de planification existant et les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'une part et pour le processus de priorisation d'autre part.

Il s'agit des groupes thématiques respectivement : Social, Economique (Prospérité), Environnement et Institutionnel.

Répartition en 4 Groupes de travail :

- Développement du capital humain (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 1, 2, 3, 4, 5 et 6)
- Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 7, 8, 9, 10 et 11)
- Environnement et cadre de vie (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 12, 13, 14 et 15)
- Paix, Institutions et Gouvernance (Acteurs des secteurs en lien avec ODD 16)

Chaque équipe de facilitateurs dans chaque région s'est mise au travail selon les critères et méthode développés au cours de l'atelier de renforcement de capacité pour la finalisation de la priorisation des cibles ODD avec les acteurs de développement au niveau local ; ces acteurs étant répartis dans les quatre groupes. Dans chaque groupe de travail, la démarche pratique d'utilisation des filtres est décrite ainsi qu'il suit :

## 1. Démarche pratique d'utilisation du Filtre 1

### Identification des cibles ayant un enjeu local ou critère 1

Un document de développement d'une région (PRD, SRAT, etc.) est a priori décliné en différents axes stratégiques, qui eux-mêmes sont ventilés par objectifs, constitué chacun d'activités.

L'identification des cibles ayant un enjeu local a été réalisée par une lecture minutieuse de chacune de ces activités, ligne par ligne par le groupe de travail dans tout document disponible sur le développement de la région. Le but est d'identifier la ou les cibles, qui peuvent être atteintes par la mise en œuvre de l'activité, ou encore, dont la mise en œuvre de l'activité requiert la prise en considération de la ou les cibles. Ceci permet donc d'identifier toutes les cibles prioritaires au niveau national qui sont en même temps citées en référence dans tous les documents de développement de la région. Ce qui nous indique l'ensemble des cibles qui remplissent le premier critère.

### Première appréciation d'une cible

Pour ce qui est de l'appréciation, pour le filtre 1, elle se fait en fonction de la vérification de deux critères, le 2ème et le 3ème.

Pour le critère 2 : il s'agit de voir quelles sont les cibles ayant un effet « catalyseur », c'est-à-dire dont les ODD correspondants (3, 4, 5, 8, 11, 13, 16) sont influencés d'une part par l'atteinte d'un ODD du groupe dit des accélérateurs (ODD 6, 7, 9, 12, 14, 15, 17), et qui ont aussi d'autre part un impact sur un autre groupe d'ODD (les Objectifs finaux comme 1, 2 et 10).



Il en sera de même de ceux qui ont un impact direct dans l'amélioration des conditions sociales de base et ou dans le relèvement du niveau de vie dans la région. Dès lors que l'une de ces deux assertions est vérifiée alors on dira que le critère 2 est répondu positivement (par oui), autrement la réponse est non, ou négativement.

Toutefois, il se pourrait qu'il y ait des cas où une cible n'est pas prise en compte dans le PRD et tout autre document de développement de la Région, alors qu'elle est hautement appréciée pour les deux autres critères du Filtre 1 (2ème et 3ème critère), alors il faudrait continuer la démarche en cascade et évaluer l'appréciation de la cible à travers les 3 autres critères du Filtre 2. A l'issue de cela, le résultat final pour la décision de prioriser la cible dépendra de la réflexion discursive au sein du Groupe par rapport au résultat de l'appréciation de chacune des 2 filtres.

En d'autres termes, dès que l'une de ces deux assertions citées précédemment est vérifiée alors le critère 2 est considéré comme rempli.

Pour le critère 3, il sera considéré comme rempli pour les cibles contribuant à l'atteinte de deux dimensions différentes du développement durable (économie, sociale et environnementale), et non autrement. Les cibles qui contribuent à l'atteinte d'au moins deux dimensions (dont la leur) sont les suivantes :

- De la gouvernance : 16.2, 16.5, 16.6, 16.7 ;
- De l'économie : 8.2, 8.3, 8.9, 9.1, 9.3, 10.2 ;
- Du social : 1.3, 2.1, 2.3, 2.4, 3.3, 4.7, 5.1, 5.3 ;
- Du capital naturel : 1.5, 12.2, 12.8 ;

Ces cibles agissent sur au moins une autre (qui comme elles sont déjà priorisées au niveau national) se trouvant dans une dimension autre que la leur, soit en étant un input de la cible impactée, soit en ayant un effet d'entraînement ou multiplicateur sur celle-ci (voir le tableau ci-dessous).

Cibles	Cibles impactées	Type de lien
4.7	8.3	<b>Input</b>
6.1	11.1	
6.2	11.1	
6.5	11.3	
8.2	2.3	
8.7	5.2	
9.3	8.3	



Cibles	Cibles impactées	Type de lien
1.3	11.2	<b>Effet multiplicateur</b>
2.1	11.2	
2.3	11.1 ; 11.2	
3.3	11.1	
5.1	10.2	
5.3	10.2	
8.3	4.4	
8.9	11.4	
9.1	11.2	
10.2	4.5	
10.3	4.3	
12.2	11.1	
12.8	4.7	
<b>Effet d'entraînement</b>		
1.5	13.1 ; 13.2	<b>Effet d'entraînement</b>
2.1	13.1 ; 13.2	
2.4	13.1 ; 13.2	
16.2	5.1	
16.5	10.2	
16.6	10.2	
16.7	10.2	

Finalement, en fonction des réponses, l'appréciation d'une cible doit être faite selon les exemples dans le tableau ci-après.

Liste des cibles	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Appréciation 1
<b>Cible i</b>	Oui	Oui	Oui	<b>Haute</b>
<b>Cible j</b>	Oui	Oui	Non	<b>Moyenne</b>
<b>Cible k</b>	Oui	Non	Oui	<b>Moyenne</b>
<b>Cible l</b>	Oui	Non	Non	<b>Faible</b>
<b>Cible m</b>	Non	Non	Non	<b>Faible</b>
<b>Cible n</b>	Non	Oui	Oui	<b>Haute</b> (mais analyse discursive par rapport au résultat du Filtre 2)

## 2. Démarche pratique d'utilisation du Filtre 2

Après le premier filtre ou première grille d'appréciation d'une cible priorisée au niveau national et ayant un lien avec un enjeu de développement local, une deuxième appréciation doit être faite. Elle se réfère au filtre 2. Elle sera faite à la lumière de la vérification des conditions suivantes appelées critères 4, 5, et 6 :

- L'atteinte de la cible relève-t-elle de la compétence de la région selon les textes ? (réponse oui ou non) ;
- Existe-t-il au moins une potentialité dans la région qui sert de levier pour l'atteinte de la cible, ou la région possède-t-elle un avantage comparatif (performance en matière de mise en œuvre) qui permet l'atteinte de la cible (réponse oui ou non) ;
- Est-ce que la cible correspond à un enjeu ou une priorité régionale (réponse oui ou non).

L'idée est qu'une cible retenue au critère 1 de lien avec un enjeu de la région et qui répond positivement à chacune des trois conditions sur l'applicabilité par la région du programme ou mesure correspondant à son atteinte, doit être hautement appréciée. Si une seulement des trois conditions n'est pas remplie, alors l'appréciation sera moyenne. Par contre, dès que deux conditions au moins ne sont pas remplies alors l'appréciation doit être faible.

Le tableau suivant récapitule les cas possibles sur l'appréciation de la cible.

Liste des cibles	Critère 1	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Appréciation 2
Cible i	Oui	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Oui	Oui	Moyenne
Cible m	Oui	Non	Non	Oui	Faible
Cible n	Oui	Non	Oui	Non	Faible
Cible o	Oui	Oui	Non	Non	Faible
Cible p	Oui	Non	Non	Non	Faible
Cible q	Non/Appréciation Haute	Oui	Oui	Oui	Haute (ex : cible 1.5 et cible 16.9)
Cible r	Non/Appréciation Haute	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible s	Non/Appréciation Haute	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible t	Non/Appréciation Haute	Non	Oui	Oui	Faible
Cible u	Non/Appréciation Haute	Non	Non	Non	Faible

## 3. Démarche d'utilisation du Filtre 2

Sur la base du principe appliqué pour la première et la deuxième appréciation de chaque cible priorisée au niveau national, et qui se trouve avoir un lien avec un enjeu régional (comme l'atteste un document de développement de la Région), une troisième appréciation peut être aussi faite. Elle se réfère pour la cible à l'existence ou non d'un indicateur de source locale, et d'une désagrégation régionale d'un indicateur mesuré au niveau national. L'intérêt de l'existence d'un tel indicateur est que celui-ci aide pour le suivi de la mise en œuvre du programme permettant l'atteinte de la cible. Néanmoins, l'inexistence d'un tel indicateur ne doit pas remettre en cause la pertinence d'une cible.



## 4. Fixation des cibles priorit es au niveau r gional

La s lection d finitive des cibles priorit es au niveau de la r gion doit se faire sur la base des appr ciations faites   chaque cible ayant un lien avec un enjeu local de d veloppement, en l'occurrence des appr ciations faites aux filtres 1 et 2.

Une cible hautement appr ci e aussi bien au filtre 1 et au filtre 2 doit  tre en priorit  retenue pour la R gion pour son programme de d veloppement durable. Elle fera partie d'une premi re cat gorie des cibles retenues. Ensuite, une cible hautement appr ci e   l'un des deux premiers filtres et moyennement appr ci e   l'autre sera priorit e dans un deuxi me lieu. Il s'agit l  de la deuxi me cat gorie des cibles retenues. Avec le m me principe, une cible moyenne appr ci e   chacun des deux filtres fera partie de troisi me cat gorie des cibles priorit es.

Au besoin une quatri me cible   retenir peuvent  tre constitu es. Il s'agira de cibles qui sont hautement appr ci es   l'une des filtres 1 et 2, et faiblement appr ci es pour l'autre.

Mais la d cision finale entre ces 4 cat gories de cibles doit se baser sur une acceptation issue d'une r flexion discursive dans le Groupe en tenant compte des probl matiques de la R gion, des enjeux nationaux des ODD. En revanche, d s lors que la cible est faiblement appr ci e   chacun des deux filtres alors elle doit  tre exclue des cibles priorit es dans la R gion.

Liste des cibles	Filtre 1	Filtre 2	D�cision finale
La d�cision finale doit se baser sur une acceptation issue d'une r�flexion discursive dans le Groupe			
Cible i	Haute	Haute	Cible retenue
Cible j	Haute	Moyenne	Cible retenue
Cible k	Moyenne	Haute	Cible retenue
Cible l	Moyenne	Moyenne	Cible retenue sous contraintes (Priorit�s intrins�ques et/ou Probl�matiques de la r�gion)
Cible m	Faible	Haute	Cible retenue sous contraintes (Priorit�s intrins�ques et/ou Probl�matiques de la r�gion)
Cible n	Haute	Faible	Cible non retenue
Cible o	Moyenne	Faible	Cible non retenue
Cible p	Faible	Moyenne	Cible non retenue
Cible q	Faible	Faible	Cible non retenue

## Annexe 4.

# Méthodologie de constitution des paquets intégrés de cibles et d'interventions

## GUIDE METHODOLOGIQUE D'IDENTIFICATION DU PACKAGE D'INTERVENTION

### 1. Contexte

Les Objectifs de Développement Durables (ODD) et leurs cibles sont interdépendants. Leurs mises en œuvre exigent de briser les cloisonnements entre les secteurs, d'établir des partenariats multipartites et d'adopter des approches pangouvernementales en vue de bénéficier de leurs effets multiplicateurs. Ainsi, des actions concertées incluant plusieurs secteurs sont fortement recommandées pour accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs. C'est dans ce cadre que le PNUD Madagascar a initié la présente méthodologie qui permettra in fine de définir les packages d'interventions intégrés qui adressent les préoccupations de plusieurs cibles interdépendantes. La méthodologie appliquée pour la définition des paquets intégrés d'interventions s'appuie sur celle proposée par Fall & Kamwendo (2017, UNDP) basée sur une input/output des ODD à travers leurs cibles.

L'analyse croisée des liens entre les différentes cibles des objectifs permet de mettre en relief la dimension multifactorielle d'un objectif. Ainsi, on peut montrer la puissance de l'effet multiplicateur d'un objectif à travers sa capacité à impacter la réalisation d'autres objectifs, mais aussi sa capacité à impliquer la mobilisation de cibles d'autres objectifs pour son atteinte. Aussi, l'analyse qualitative « input-output » permet de mettre en exergue les objectifs qui, d'une part, mobilisent le plus de cibles des autres objectifs pour leur réalisation favorisant ainsi par un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont un impact élevé sur le plus de cibles des autres objectifs.

### 2. Concepts et définitions

Un package d'interventions intégré est un ensemble constitué d'une part d'un paquet de cibles intégrées (qui entretiennent entre elles des liens d'interdépendances /effets d'entraînement) et d'autre part des projets /programmes qui adressent les préoccupations de l'ensemble de ces cibles.

### 3. Objectifs

L'objectif du processus d'identification des packages d'interventions est de se baser sur les liens d'interrelations entre les cibles ODD prioritaires en vue de les regrouper en des paquets de cibles intégrées assorties des interventions pertinentes pour leur mise en œuvre.

L'application des résultats de cette analyse input/output a consisté à :

- i. identifier parmi les cibles prioritaires d'une région, celles qui sont accélératrices au regard de l'analyse "input-output" en contextualisant au mieux l'identificateur des cibles accélératrices par région ;
- ii. identifier pour chacune des cibles accélératrices des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la région. Le groupe de cibles constitué d'une cible accélératrice, de ses inputs et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendantes ;
- iii. pour chaque paquet de cibles interdépendantes, identifier : a) les goulots / obstacles à la mise en œuvre des paquets dans la région (analyse diagnostique de la problématique), b) les interventions /projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser le paquet, c) les coûts estimatifs de ces interventions, d) les délais pour la réalisation et f) hiérarchiser les interventions.

A cet effet, les tâches suivantes seront réalisées :

- regrouper les cibles prioritaires en des paquets de cibles intégrées ;
- hiérarchiser les paquets de cibles intégrées selon leur degré d'importance pour la Région ;
- pour chaque paquet de cibles intégrées :
  - identifier les goulots / obstacles à sa mise en œuvre ;
  - identifier les solutions pour la résolution des goulots ;
  - définir pour chaque solution les mesures, actions, investissements à entreprendre ;
  - estimer les coûts de chaque intervention ;
  - estimer les délais pour la réalisation de chaque intervention ;
  - hiérarchiser les interventions.

## 4. Approche méthodologique

L'analyse « input » relie certains objectifs (et leurs cibles) à d'autres objectifs (et leurs cibles) comme conditionnelle à leur réalisation tandis que l'analyse « output » considère l'impact de la réalisation de certains objectifs sur d'autres objectifs. Cette analyse permet d'identifier les effets multiplicateurs des ODD qui sont au cœur de l'Agenda 2030.

Trois catégories d'objectifs émergent de cette analyse : (i) catégorie 1 : les objectifs « catalyseurs » qui contribuent fortement à la réussite d'autres objectifs à travers les liens de leurs cibles comme input à d'autres cibles ; (ii) les objectifs « accélérateurs » qui reçoivent le plus d'influx (input) des objectifs de la catégorie 1 et ont un impact sur l'atteinte d'autres ODD avec un grand effet multiplicateur ; (iii) les objectifs « de finalités » qui seront finalement atteints principalement par le biais de la réalisation des cibles des autres objectifs. Le processus d'identification des packages d'interventions se déroulera en quatre étapes qui sont :

### Etape 1 : Constitution des paquets de cibles intégrées

La constitution des paquets de cibles intégrées sera réalisée avec l'analyse input/output développée par El Hadji Fall (UNDP) et Eunice Kamwendo (UNDP). Il faudra dans un premier temps (i) identifier parmi les cibles prioritaires d'une Région, celles qui sont catalyseurs au regard de l'analyse "input-output". Ensuite il faudra (ii) identifier pour chacune des cibles catalyseurs des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la région. Le groupe de cibles constitué d'une cible catalyseur, de ses inputs et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendants. Pour finir, (iii) il faudra regrouper certains paquets de cibles au regard des liens d'interdépendances entre leurs cibles catalyseurs ; on s'inspire dans ce cas de la théorie input / output tout en tenant compte des réalités / spécificités de la région d'étude.

A cette étape, l'équipe de travail hiérarchisera / priorisera les paquets de cibles intégrées au regard de leurs importances pour la région. Une première hiérarchisation / priorisation sera réalisée par tous les participants à la réunion au regard de l'acuité de la problématique que pose le paquet de cibles pour la région. La hiérarchisation des paquets sera finalisée / validée par l'ensemble des participants à la séance plénière de présentation des travaux des groupes de travail ; il faut donc consacrer suffisamment de temps à cette séance de présentation en plénière des résultats des groupes de travail.

### Etape 2 : Identification des goulots et proposition de solutions

Pour chaque paquet de cibles intégrées, l'équipe de travail aura à identifier la problématique de développement. Il s'agit d'identifier les goulots / obstacles à la mise en œuvre des packages dans la région. Une analyse diagnostique de la problématique de développement qu'incarne le paquet de cibles sera réalisée. Cette analyse diagnostique devra être le plus contextualisé possible ; elle doit être soutenue par les statistiques et ou les faits stylisés (faits marquants et caractéristiques de la région). A partir de l'analyse diagnostique, l'équipe de travail procédera à la définition des approches de solution.

### Etape 3 : Identification des interventions à mettre en œuvre

La troisième étape du processus d'identification des packages d'interventions sera consacrée à l'identification des interventions /projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser les paquets de



cibles intégrées. Pour chaque paquet de cibles intégrées, et au regard de l'analyse diagnostic et des solutions, l'équipe de travail aura à proposer les projets /programmes assorties d'activités principales à réaliser. Les projets / programmes ne doivent pas être spécifiques à une cible donnée ; ils doivent permettre de matérialiser les liens d'interactions entre les cibles du paquet en vue de capitaliser leur effet d'entraînement. Il faut absolument tenir compte de liens entre les cibles du paquet lors de la définition des activités de chaque intervention. Il y a une question importante à se poser à chaque fois : quelle est la cible à toucher / mettre en œuvre pour impacter positivement le plus grand nombre de cibles du paquet ? Une seconde question à se poser est la suivante : quelles sont les actions / activités à programmer pour la présente intervention pour tenir compte des liens entre les autres cibles du paquet ? Ensuite pour chaque intervention / projet, l'équipe de travail va définir le délai de mise en œuvre et les coûts estimatif par année. Il s'agit de réaliser le costing de la mise en œuvre de chaque paquet de cibles intégrées.

#### Etape 4 : Hiérarchisation des interventions

L'équipe de travail procédera enfin à la hiérarchisation des interventions au sein de chaque paquet de cibles intégrées. Cette hiérarchisation consiste à identifier les interventions /cibles ODD sur lesquelles il faudra agir pour avoir le plus d'impact positif sur les autres cibles du paquet. On se posera la question suivante : qu'est ce qu'il faut toucher / bouger pour faire évoluer de façon positive la majorité des cibles sinon l'ensemble du paquet. Enfin, le résultat des travaux d'identifications des packages d'interventions est présenté dans le tableau ci-après.

ODD/Cibles	Encodage		Domaine / Secteur tel qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs sectoriels pour les cibles spécifiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (Ministères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement ?
1.1. D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 US dollar par jour)	11	1	Genre et groupe vulnérable	DSCR P <sub>115</sub> Améliorer l'autonomisation des femmes, particulièrement en ce qui concerne les capacités économiques	Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole, Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur			Plan, Finances, Economie, Budget, Genre, Emploi, Affaires sociales	
	11	2	Gouvernance économique	DSCR P <sub>115</sub> Assurer un taux de croissance réel moyen du PIB de 7,2% par an sur la période pour réduire la pauvreté.					

## 5. Conclusion

Le processus d'identification des packages d'interventions a pour finalité de mettre en place un plan d'actions de mise en œuvre des ODD pour la région. Ce plan d'action sera actualisé à chaque évaluation à mi-parcours des ODD. Il s'agira d'un document stratégique de mobilisation financière pour la mise en œuvre des ODD dans la région.

La mise en œuvre des ODD sera réalisée sous le leadership du Chef de la Région / Gouverneur de Région. Celui-ci devra réunir chaque année les acteurs du secteur privé, les acteurs du secteur public, les partenaires techniques et financiers et les acteurs au développement de sa région autour de la question du financement des cibles prioritaires ODD de la région. Deux ateliers de suivi du plan d'action de mise en œuvre des ODD peuvent être organisés chaque année à cet effet. Un premier atelier de démarrage des activités au cours duquel il sera présenté aux acteurs les ambitions de réalisation des cibles prioritaires en termes de projet de développement. Les acteurs seront appelés à prendre des engagements en vue de financer les projets qui sont en lien avec leurs domaines de compétence. Un deuxième atelier sera organisé pour faire le bilan de la réalisation, capitaliser les leçons apprises et lancer les bases des activités pour l'année suivante. Une plateforme d'échange entre les acteurs devra être mise en place en vue d'assurer une communication permanente entre les acteurs au développement de la région.

## Références

### **Le Blanc David (2015).**

*"Towards integration at last? The sustainable development goals as a network of targets". D*

ESA Working Paper No. 141 ST/ESA/2015/DWP/141.

### **Rawls John (1999).**

*"A Theory of Justice"*, revised edition.

Belknap Press; Revised edition (September 30, 1999).

### **United Nations (2015).**

*"The Millennium Development Goals Report 2015"*.

New York.

### **Weitz Nina (2014).**

*"Cross-sectoral integration in the Sustainable Development Goals: a nexus approach"*.

Stockholm Environment Institute. Sweden.

## Annexe 5.

### Liste des acteurs régionaux

#### Groupe Economie

N	Noms et Prénoms	Fonction
1	BARIJAONINA Charles	Maire Commune Suburbaine
2	SOLO Noé René	Directeur DRAEP
3	BELAZA Guillaume	Directeur Population
4	EMMEREALDO Zamabetsara	Directeur de la Poste et Télécommunications
5	RAVELONASY Barthelemy Samuel	Maire de la Commune Rurale de Ranomafana
6	RASOLONJATOVO Fidèle	VPCM CUT
7	NAROVE Soamamy	Direction des relations internationales CUT
8	ANDRIANTODY Jean Benoit	Adjoint commandant CIRGN Toamasina
9	LAURENT Jean Maurice	DID Région Atsinanana
10	RAZAFIHANITRA Julien Michel	DRI Atsinanana
11	HATZOMILA Eric Alfred	DIR INSTAT Toamasina
12	Betalata Jean Charlot	Chef Service IPP/Région Atsinanana
13	LEON Marcellin	Chargé de mission
14	ANDRIANJATOVO Livaso	DRATP
15	RAKOTOBÉ S Mino	Consultante
16	RAVELONANDRO Jose	Consultant
17	ANDRY RAZAFIMBOLA	Assistante Technique ONUDI
18	RAVOAZANAHARY A. Lau-Getty	Chargée d'études DGEP
19	TATA Jean B	Chef SREP Atsinanana
20	BAOZAFY Nirina Stephano	SG CR Suburbaine
21	RAMAROLAHY Richard Lala	RSE DIR Atsinanana
22	VOLOLONIAINA Ariella	DR de la Communication et de la Culture

#### Groupe Social

N	Noms et Prénoms	Fonction
1	Commandant RABEARISON Hery Tiana	Chef de Division soutien Zone de défense PANGALANA (MDN)
2	ABDOU Faïsal Tombo	JCI Toamasina
3	Lieutenant-Colonel Sakaiza Nestor	Chef de service de Renseignements de la CIRGN Toamasina
4	ANDRIANARY Thierry Didier	Maire de la Commune Rurale Amboditandrroho
5	BAOZAFY Nirina Stéphane	SG CR Suburbaine Tamatave II
6	ANDRIANARIMANANA J. Mamy Lalaina	Chef de Service par intérim Population du district Tamatave I
7	RAKOTOBÉ Fidinirina fridolin	Directeur des Projets de la Commune Urbaine Toamasina
8	FAHOZIA SOAMANORO V. Vavihely	Chef SAF Direction régionale de la Jeunesse et Sports
9	NAMBININA Herman Romuald	Responsable de Suivi du PTA/CSEP Direction régionale Santé Publique
10	RABEFY Georges Louiset	Conseiller municipal
11	SAMPY Patrice Trésor	Chef de Division des Affaires culturelles de la Région Atsinanana
12	RAKOTONINDRINA Jean Gilbert	ONN Atsinanana RSE/SI
13	RAZAFIMAHENINA Nirina Bienvenue	Chef de Division Partenariat Public-Privé
14	TSIAVITRA Anne Marcelle	Chef de service Programation et Suivi-Evaluation Région Atsinanana
15	ESTANCRANCE	Chef de Service OAIP (DRETFP Atsinanana)
16	BEANDRAZANA Feliasmine	Responsable suivi et évaluation DREN Atsinanana
17	RANDRIANANTENAINA Jean Paul	Coordinateur SPICO ECAR ODDIT
18	RAKOTOMANANA Gérard Olivier	Directeur Inter- Régional FID
19	RAVOLA BALIY Mamy Marie Brenda	Assistante de la Coopération décentralisée Atsinanana
20	TANJAHATSIANDATSE Merry Cléo	Chef de service des Opérations
21	RAOBY N. Manalinarivo	MID/DGPP



## Groupe Capital naturel

N	Noms et Prénoms	Fonction
1	RAZAFINDRAVOLASOA Lydia	Chef de Division Programmation et Suivi-Evaluation
2	RAKOTOBÉ S Mino	Consultante
3	RAVELONANDRO Jose	Consultant
4	LEON Marcellin	Charge de mission Gouverneur
5	LEZOMA Clément	Maire de la Commune Rurale Saivaza (Antanambao Manampontsy)
6	TALATA Gabriel	Maire de la Commune Rurale de Mahatsara
7	JAONARIVÉLO	Maire de la Commune Rurale de Niarovana Caroline
8	ROGATION Marie Nicole	Maire de la Commune Rurale Ambinaninony
9	RANAIVOSON Theodore	Maire de la Commune Rurale Manakana (AntanambaoManampontsy)
10	RAZAFISOLOMANGA R. Christian	Maire de la Commune Rurale Antanandehibe
11	Ibinina Andre	Maire de la Commune Rurale Ambinanindrano
12	RANDIMBY VORO Denis	Maire de la Commune Rurale Sahamatevina
13	BELELAHY Flavien	Chef de Service Région
14	RANDRIANTSARA Theophile	Chef de district de Marolambo
15	BELAHY	Maire de la Commune Rurale Andonambe Sud Marolambo
16	Solofoniaina Louis Patrick	Maire de la Commune Rurale Maromitety
17	RAVELOFANOMEZANTSOA Christophe	Maire de la Commune Rurale Ambohimilanja (Marolambo)
18	RANDRIAMARO Angelin Eddy	Chef de district Antanambao Manampontsy
19	BE Katuscia	Chargé de l'assainissement & de l'Hygiène DREAH
20	RANDRIAMAHATANONY Bierasoa Chantal	SREDD DREDD Atsinanana
21	RASOLOFONANTENAINA Tang Sylvain	Maire de la Commune Rurale Ankazotsifantatra
22	ZAFIDAHY Dimitri	MMRS DIR Toamasina
23	CHADLY Wander Assany	Directeur Interrégionale de l'énergie et des hydrocarbures
24	SOLOFONIRINA Remi Régis	Conseiller Spécial Ambatovy
25	TANJAHA TSIANDATSE Merry Cléo	Chef de service des Operations
26	RAOBY N Manalinarivo	MID/DGPP

## Groupe Gouvernance

N	Noms et Prénoms	Fonction
1	RAVOLA BALIY Mamy Marie Brenda	Assistante de la Coopération Décentralisée Région Atsinanana
2	RANDRIAMAMAHATRA Tsitohaina	Chef de Division Informatique du service PSE Région Atsinanana
3	RAZAFINDRAZAKA Felix Justin	Maire de la Commune Rurale Antanambao Manampontsy
4	SOANORO Marinette	Maire de la Commune Urbaine Mahanoro
5	SAMPY Patrice Trésor	Chef de Division des Affaires Générales
6	TSIAVITRA Anne Marcelle	Chef de service Programmation et Suivi-Evaluation Région Atsinanana
7	RAZAFINDRAKOTO Thierry	Maire de la Commune Urbaine de Vatovandry
8	RANDRIANARISON Armand	Maire de la Commune Rurale Ilaka Est (Vatovandry)
9	RAHALIBERA Olivier Lutuan Berthinot	Maire de la Commune Rurale Marolambo
10	RATOVOSON	Maire de la Commune Urbaine de Brickaville
11	RAVAOMANANA Julienne	Maire de la Commune Rurale Anivorano-Est
12	FETY Georges	Maire de la Commune Rurale Ampasimbe Onibe
13	ANDRIAMAMPIONONA T.Francesca	Directeur interrégional de la JIRAMA Toamasina DIR-TM
14	RAJAONASY Hantamalala Anna	Responsable des Transports Maritimes Fluviales et Aériens DRTTM Atsinanana
15	MIJA Xavier	Adjoint au Maire de la Commune Rurale Fanadiana
16	HERINIAINA Angelin Jean Michel	Maire de la Commune Rurale Betsizaraina (Mahanoro)
17	ANDRY RAZAFIMBOLA	Assistante Technique ONUDI
18	RAVOAZANAHARY A. Laugetty	Chargée d'études DGEP
19	VAVISOALINE	Maire de la Commune Rurale de Masomeloka
20	RAJAONAH Ziky Nestor	Chef de District Mahanoro
21	RAKOMANANA Jean Baptiste	Directeur des Affaires Générales et Régionales Atsinanana
22	TOALINA Zafindrabary	Chef de District de Brickaville
23	RAZAFIMAHENINA Nirina Bienvenue	Chef de Division Partenariat Public-Privé

## Annexe 6. Photos des 2 ateliers de priorisation

